

LE DROIT de vivre

LE PLUS ANCIEN JOURNAL ANTIRACISTE DU MONDE



LA CULTURE UN OUTIL CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME



La Licra face
aux élections,
par Justine
Mattioli.
Pages 6, 7

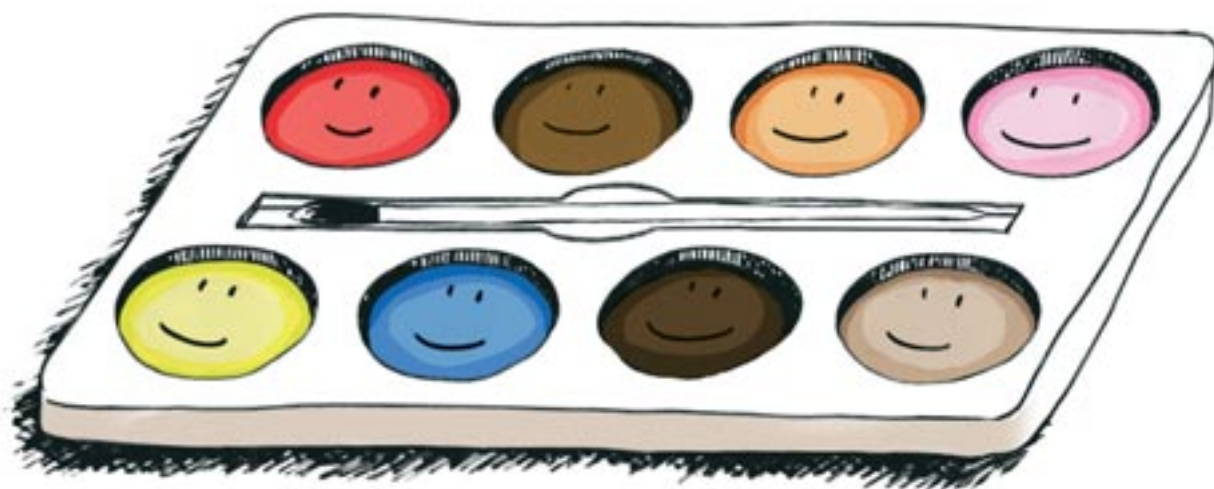


« Les Banlieues
de la
République »,
l'œuvre de
Gilles Kepel.
Pages 28 et 29



État des lieux du
racisme et de
l'antisémitisme
sur Internet,
par Marc Knobel
Page 36

vive Les MÉLANGES



Nous avons été récompensés pour notre goût de la diversité.

Le label diversité qui nous a été décerné en 2009, après un audit réalisé par l'AFNOR, et renouvelé en 2012, témoigne de l'engagement de notre Groupe en matière de prévention des discriminations, d'égalité des chances et de promotion de la diversité dans le cadre de la gestion des Ressources Humaines. Avec plus de 307 000 collaborateurs dans le monde, dont 79 700 en France, le groupe Casino est le premier distributeur à avoir obtenu ce label. Nous sommes fiers de rassembler une grande diversité de compétences, de styles et de cultures.



GROUPE-CASINO.FR

GROUPE
Casino
NOURRIR UN MONDE
DE DIVERSITÉ



De droite, de gauche et du centre...

Au cours de la campagne présidentielle, il nous a été reproché par certains d'être trop à gauche, par d'autres d'être trop à droite ; certains nous ont fait grief de trop parler, d'autres de nous être trop tus. La ligne politique qui fait la spécificité et l'honneur de la Licra, et qui consiste à être au cœur des enjeux républicains sans jamais entrer dans les polémiques politiciennes, n'est pas simple à tenir. Et le contexte comme le déroulement de la dernière campagne n'ont rien simplifié.

Rappelons que, conscients des enjeux, nous sommes entrés « en campagne » dès le début de l'année 2011, avec l'élaboration de nos « 50 Propositions pour une France plus fraternelle », rendues publiques, après un an de travail, au mois de février 2012. Tous les observateurs ont salué ce travail qui constituait une première. Les principaux candidats, de gauche, de droite et du centre, nous ont reçus et ont répondu en toute transparence à nos questions, marquant ainsi l'attachement et le respect qu'ils portent à la Licra.

Certains auraient voulu que nous allions plus loin et que nous rencontrions la présidente du Front national. C'eût été lui délivrer le certificat d'honorabilité qu'elle recherchait. Imaginez les titres : « La Licra rencontre Marine Le Pen. » Autrement dit « la digue est tombée », « le cordon sanitaire a cédé », « même la Licra considère que le Front national est devenu un parti fréquentable ».

Eh bien non, le Front national n'est pas devenu un parti fréquentable. Sa présidence a changé, sa façade a été ravalée, mais le fond demeure le même. C'est ce que nous avons voulu montrer dans un numéro spécial du « *Droit de Vivre* » et dans le clip « *Dans la salle de bain de Marine Le Pen* », vu à ce jour par plus de 500 000 internautes. Les Français qui refusent de le voir sont comme le capitaine du *Titanic* qui n'a vu que la face émergée de l'iceberg. Le rôle de la Licra est d'éviter le naufrage. A l'heure où il est de bon ton de banaliser le vote FN, il nous appartient de rappeler inlassablement ce que cache sa face immergée: le racisme, l'antisémitisme, le négationisme, qui y sont toujours présents et qui constituent plus que jamais la base de son électorat. La crise a égaré nombre de nos concitoyens.

Disons-le sans fard, le score de Marine Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle est aussi notre échec. Passé le temps de l'effroi et la tentation du découragement, nous devons réagir de plus belle. Si nous ne le faisons pas, nous, les héritiers de Bernard Lecache et de Jean-Pierre Bloch, qui le fera ?

Non, nous ne devons pas rencontrer Marine Le Pen. On ne discute pas avec le Front national, on le combat. Oui, nous devons consacrer un numéro de notre journal à décortiquer son programme pour en démontrer la dangerosité pour les valeurs de la République. A ceux qui nous reprochent d'avoir dérogé à la neutralité politique de la Licra en période électorale, je réponds que cette neutralité s'applique au périmètre républicain auquel le Front national n'appartient pas, pour les raisons que j'ai exposées dans l'éditorial publié dans notre dernier numéro. C'est en revanche au nom de cette neutralité que j'ai refusé que la Licra interfère dans la campagne du second tour, comme j'y ai été invité. Certains propos et prises de position auraient justifié que nous sortions de notre réserve. Je ne l'ai pas voulu car cela aurait nécessairement été interprété. Président de la Licra, je suis comptable de son indépendance et de son unité. La diversité de nos militants et sympathisants est notre richesse.

J'ai entendu ceux d'entre nous, proches de l'actuelle majorité parlementaire, déplorer l'absence d'un représentant du Président sortant à la réunion publique que nous avons organisée à l'occasion de notre convention de Nîmes, au cours de laquelle nous avons présenté le film réalisé par Serge Moati. Cette absence, que nous avons tous regrettée, était le choix du candidat, pas le nôtre.

Je veux ici redire avec fermeté et solennité que la Licra n'est ni de droite, ni de gauche, parce que ses membres sont de droite, de gauche et du centre. Nous serons, ensemble, présents dans la campagne des législatives, pour veiller au respect des valeurs de la République issues de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Sans esprit partisan. Notre seul parti est celui de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Il suffit à notre combat. |

Alain Jakubowicz

Le Droit de vivre

SOMMAIRE

Éditorial par Alain Jakubowicz p.3

Conseil fédéral p. 5 à 8

- La Licra face aux élections

Dossier
p. 9 à 27
La culture contre
le racisme



Juridique p.29

- Le racisme aux prud'hommes de Paris
- Chroniques de la haine

Actualité p.32

- Chacun peut lutter contre l'antisémitisme

Culture p.33

- Livres
 - « Mémoires d'un anarchiste juif »,
 - « Les Banlieues de la République »
 - « Quatre-vingt-treize »
 - « L'Internet de la haine »
 - « La Suspendue de la République »
 - « Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus »
- Histoire
 - Mémoire 2000
 - « Survivre et mourir en musique dans les camps nazis »
- BD
 - « Chroniques de Jérusalem »
- Blog
 - Ratus, Picille, Marine et moi
- Exposition
 - Pinacothèque de Paris « Les Collections »

Sport p.43

- Enquête de l'Insep sur les discriminations
- La Licra forme les formateurs de la DRJS
- Racisme et violence dans le football israélien

Vie des sections p.47

Vie de la Licra p.55

- Courrier des lecteurs



La Licra fait de la politique et use de la culture

Pour la Licra, l'image des deux Présidents recueillis place de l'Etoile pour ranimer la flamme sur la tombe du Soldat inconnu est le signe d'une continuité républicaine souhaitée de part et d'autre. Comme le dit un lecteur dans un récent courrier : « *La Licra, sauf erreur, n'a aucune vocation partisane.* » Hier comme aujourd'hui, ce qui nous importe est le combat contre le racisme et l'antisémitisme. Ne nous le cachons pas, il passe par la lutte sans merci contre les idées du Front national.

Notre numéro spécial « *Non au vote Front national* » a fait l'objet de débats animés ; et, sur la toile, des lecteurs nous ont apostrophés, d'autres nous ont écrit (*voir Courrier des lecteurs*) ou téléphoné. Beaucoup se sont félicités de notre initiative et ont utilisé cette livraison pour faire réfléchir leur entourage.

Marine Le Pen et ses amis ont affirmé que nous faisons de la propagande politique anti-Front national avec l'argent de l'État. C'est, bien sûr, mensonger : nos actions financées par l'État sont précises, et notre magazine vit exclusivement de l'argent de ses lecteurs et de publicités. Le Front national a écrit qu'il nous attaquerait en justice, nous l'attendons de pied ferme.

Pour nous, refuser le vote Front national, c'est dissuader ceux qui sont politiquement lassés de la droite républicaine et hostiles à ce dont la gauche est porteuse, de se rabattre vers le Front national, qui serait une voie que la France n'aurait jamais explorée. Malgré le processus de dédramatisation engagé par Marine Le Pen, le FN est tout entier tendu vers la chasse à l'immigré : il stigmatise l'islam en général, et, quant aux juifs, le bal de Vienne a fait la preuve que le nouveau FN n'a rien à envier à l'ancien, qui par la bouche de son fondateur citait Brasillach comme un grand poète, oubliant cette terrible déclaration de 1943 appelant à

« *déporter les petits avec leurs parents* ». D'autres nous ont dit : « *Vous vous engagez à gauche !* » lorsque nous avons proposé de supprimer le mot « race » du préambule de la Constitution. Nous ne savions pas alors qu'un seul des deux principaux candidats nous suivrait. Pour autant, nous ne considérons pas que son adhésion à « notre » proposition vaudrait engagement de notre part à ses côtés.

Dans cette campagne un autre adversaire s'est imposé : les crimes de Montauban et de Toulouse ont donné corps à un intégrisme islamiste pour qui l'ennemi principal est l'Occidental européen ou américain, et le juif où qu'il soit. Nous devons entreprendre une réflexion de fond pour éviter à tout prix l'amalgame entre islam et islamisme, entre la religion musulmane et les groupes qui se réclament de près ou de loin d'Al Quaida.

Nous commençons dans ce numéro du « *DDV* » à prendre la mesure du phénomène grâce au travail de Gilles Kepel et de son équipe (cf p. 34 et 35). Dans les banlieues, des jeunes qui n'ont pu accéder à une vraie formation, – et dont plus de 40 % sont au chômage – sont tentés par cette dérive islamiste. Sous l'emprise d'un intégrisme dévastateur, ils incriminent la société démocratique et se forgent des convictions qui peuvent les amener à céder à la tentation terroriste. La Licra compte tout faire pour bloquer cette évolution, et notamment contribuer à la formation antiraciste des jeunes.

C'est une part de notre politique, et c'est la raison d'être du combat culturel que nous menons. Spécificité française que la place de la culture dans notre société ! Pour nous, la progression de nos adversaires en politique appelle d'abord une réponse culturelle ! D'où cette livraison du « *Droit de Vivre* ». |

Antoine Spire

Licra | Le Droit de vivre | n° 639 | juin 2012

Fondateur : Bernard Lecache
Directeur de la publication :
Alain Jakubowicz
Directeur délégué : Roger Benguigui
Rédacteur en chef : Antoine Spire

Comité de rédaction :
Martine Benayoun, Roger Benguigui,
Margie Bruna, Michèle Colomès,
Georges Dupuy, Olivier Baudouin-
Eschapasse, David Forest, Pierre
Fournel, Marie-Pia Garnier, Frédéric
Hamelin, Marina Lemaire, Justine
Mattioli, Deborah Piekarz, Mano Siri,
Antoine Spire.

Coordination rédaction : Mad Jaegge
Éditeur photo : Christian Taillemitte
Ont collaboré à ce numéro : Frédéric
Abécassis, Georges Bouanha, Alain
David, Arnaud Kenigsberg.
Photo de une : Jean-Michel Basquiat -
Mona Lisa, 1983.

© The Estate of Jean-Michel Basquiat /
ADACP, BI, Paris 2012.
Abonnements : Patricia Fitoussi.
Réalisation : Sitbon & associés
Société éditrice : Le Droit de vivre
42, rue du Louvre, 75001 Paris
Tél. : 01 45 08 08 08 /
email: ddv@licra.org

Imprimeur : Riccobono Offset Presse
115 chemin des Valettes
83490 Le Muy

Régie publicitaire : OPAS • Hubert
Bismuth - 41, rue Saint-Sébastien -
75001 Paris • Tél. 01 49 29 11 00

Tous droits de reproduction réservés -
ISSN 09992774

Nous rappelons que les propos tenus
dans les tribunes et les interviews ne
sauraient engager la responsabilité
du « *Droit de vivre* » et de la Licra.

Abonnez-vous

LE DROIT de vivre

20€
par an

Adressez vos
chèques au
« *Droit de
vivre* »,
42, rue
du Louvre,
75001 Paris.



La Licra face aux élections

Le Conseil fédéral de la Licra se réunit et bouscule son ordre du jour pour débattre de sujets sensibles, d'une importante actualité. La matinée est dédiée à la présentation des résultats de la présidentielle, et l'après-midi sera consacré à une réflexion sur les intégrismes et fondamentalismes religieux après les tueries de Montauban et de Toulouse.



Conseil fédéral du dimanche 13 mai, à Paris.

La journée s'ouvre sur le bilan de l'élection présidentielle et le constat alarmant concernant le résultat au premier tour du Front national. Non seulement Marine Le Pen gagne une proportion considérable d'électeurs, mais le score de son parti (17,9 %) n'avait jamais atteint un tel niveau. En effet, elle obtient environ un million de voix de plus que Jean-Marie Le Pen et Bruno Mégret réunis, en 2002, et plus de deux millions et demi de plus qu'en 2007 (10,44 %).

La composition de l'électorat du Front national a évolué, comme l'illustrent les données chiffrées exposées par Roger Benguigui (p. 6). Le vote FN a rajeuni : il représente 18 % chez les 18-24 ans et 22 % chez les 25-49 ans.

Cet électorat se caractérise par le genre (21 % parmi les hommes et 16 % pour les femmes), le faible niveau de formation (BEP, CAP, BEPC...), la précarité du statut (38 % des intérimaires votent pour le FN) : CDD, intérim, sans emploi.

L'analyse du vote par catégorie socio-professionnelle montre qu'environ 30 % des ouvriers et 25 % des employés votent FN. Et une donnée statistique, la localisation géographique, est devenue symptomatique du vote FN : l'électorat se « réurbanise » avec le développement de zones d'habitation pavillonnaires en zones rurales proches des grandes agglomérations, où cette population travaille.

Le conseil fédéral s'interroge sur la trajectoire à adopter pour lutter efficace-

ment contre le développement de ces idéologies, en vue notamment des élections législatives.

LE « BLUES » PERIURBAIN ET L'EFFET CASIMIR

Le débat est précédé par l'analyse de M. Erwan Lecœur, spécialiste des questions sur l'extrême droite et auteur de plusieurs publications sur ce sujet : « *Le Néo-Populisme à la française. Trente ans de Front national* » (Ed. La Découverte, 2003), et l'ouvrage collectif « *Dictionnaire de l'extrême droite* » (Ed. Larousse, 2007). Quelle analyse peut-on faire de la campagne du Front national et de ses résultats ? Erwan Lecœur procède à une présentation du parti et de ses caractéristiques. Il évoque l'atypisme de ce parti clanique, composé de tendances hétéroclites (néo-fascistes, néo-païens, catholiques intégristes...), organisé selon un schéma rigide et pyramidal. Il s'est développé depuis 1973 autour de la personnalité de Jean-Marie Le Pen. Marine Le Pen est « *l'héritière d'un nom, de manières de s'exprimer, d'une fortune et d'un parti* ». Néanmoins, son arrivée marque une rupture : la volonté de diaboliser le parti. Erwan Lecœur évoque « *l'effet Casimir : avant il y avait le monstre, et aujourd'hui celui-ci est devenu Casimir, un monstre gentil* ».

Plusieurs paradoxes singularisent l'électorat FN. Tout d'abord, les poncifs qui évoquent des individus « *violents, sans*

scrupules, ayant perdu la raison », alors que ce sont des individus « *gentils, plein de compassion* ». Ensuite, « l'effet halo », qui se définit par le comportement d'individus qui soutiennent le FN, son idéologie, alors qu'ils vivent dans des lieux où l'implantation des étrangers et l'immigration sont faibles, voire nulles. La composition idéologique du vote FN est tripartite : il y a un « *vote d'adhésion* », le socle historique du mouvement (autour de 5 %) ; il existe ensuite le vote contre « *un système démocratique et républicain* », « *ni droite, ni gauche* » (environ 5 %) ; et enfin « *le vote d'alarme* » (de 5 % à 10 %), par définition fluctuant et difficile à estimer.

L'évolution historique récente, les changements socio-économiques sont des paramètres pertinents et explicatifs du développement du vote FN. Erwan Lecœur compare la situation française à celle qu'ont connue les Etats-Unis depuis les années 1970 : l'existence d'un lien de causalité entre le vote pour une droite conservatrice et l'extension des zones pavillonnaires périurbaines. La comparaison avec les Etats-Unis se poursuit dans l'évocation de la référence emblématique au « *petit Blanc concurrencé par l'étranger* ». Une proportion de la population adhère au programme du FN parce qu'elle se sent concurrencée, dépassée par l'autre, l'étranger. Quelles que soient les réalités économiques (les études chiffrées, qualitatives, démontrent

le contraire), l'idée que l'immigration a un coût colossal pour la France perdure, enracinée dans les esprits.

L'essence du vote FN aujourd'hui est la précarisation. Pour comprendre les raisons de ce vote, il faut étudier les parcours individuels et le défaut de reconnaissance sociale. Ces électeurs sont en rupture sociale, économique et géographique ; ils se sentent rejetés, mis de côté.

La conséquence observée de la vulnérabilité d'une frange de la population est la « mixophobie », hantise du modèle de mixité sociale : l'utopie contemporaine d'un monde ouvert et mondialisé est condamnée et honnie. Tout se passe comme si la crise mondiale et européenne, les difficultés mondiales (économiques, sociales, politiques) se trouvaient intériorisées par l'électeur du FN, qui fait l'amalgame entre ses difficultés et le marasme mondial. La peur, la priorité nationale octroyée au « petit Blanc », le patriotisme sont des valeurs prônées par Marine Le Pen dans son programme.

PRESSION ACTIVE DE LA LICRA DANS LE CADRE DES LÉGISLATIVES

A la suite de cet exposé, le débat est introduit par Alain Jakubowicz, qui souhaite que soit votée, à l'issue de la matinée, une motion sur le rôle de la Licra pour les élections législatives ; et souhaite passer d'une « neutralité passive » à une « neutralité active ». La motion votée se compose de quatre propositions.

- La première est le déplacement des sections de la Licra auprès des différents candidats locaux, pour présenter, diffuser, discuter les idées portées par la Licra, grâce aux outils que sont les « Cinquante propositions » et le film de Serge Moati.
- La seconde est la création d'une « cellule de réplique », qui sera dédiée à la veille de l'actualité à travers le prisme des engagements de la Licra, pour réagir dans l'instantanéité de l'action.

- La troisième proposition est la rédaction et la diffusion d'un texte concis portant sur le choix républicain, le refus du « ni, ni » : préalablement aux scrutins, il s'agit de faire signer aux candidats de partis républicains, ce texte certifiant qu'en cas de triangulaire, ils se désisteraient en faveur du candidat républicain pour contrer les extrémismes.

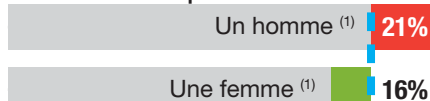
- L'ultime proposition est une expérimentation locale : des membres de la Licra se déplaceraient dans une circonscription cible, pour y intervenir pendant une période donnée aux côtés de la section locale, afin d'éclairer la population locale sur les dangers de certaines idéologies, compte tenu des enjeux locaux. |

Justine Mattioli

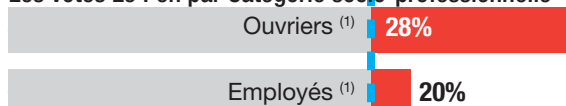
Lire le graphique : la partie du vote qui dépasse la moyenne de 18 % est en rouge ; si le vote est inférieur à 18 %, l'écart entre le résultat du vote et 18 % est en vert.

Vote pour Marine Le Pen : en moyenne 18%

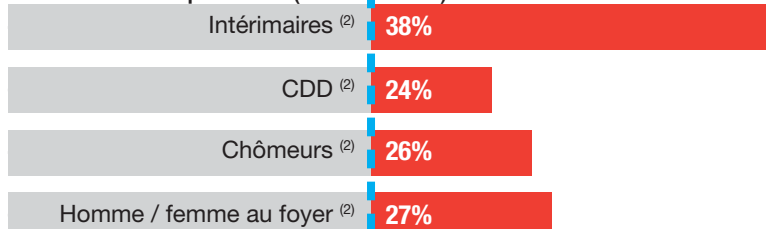
Les votes Le Pen par sexe



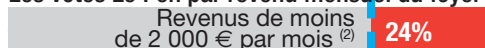
Les votes Le Pen par Catégorie socio-professionnelle



Les votes Le Pen par statut (actif et inactif)



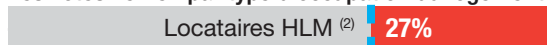
Les votes Le Pen par revenu mensuel du foyer



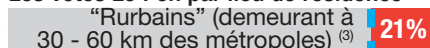
Les votes Le Pen par niveau de formation



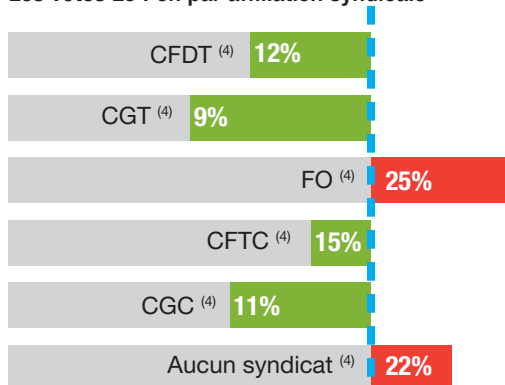
Les votes Le Pen par type d'occupation du logement



Les votes Le Pen par lieu de résidence



Les votes Le Pen par affiliation syndicale



Source 1 : sondage Viavoice 1^{er} tour, par téléphone, du 22-23 avril 2012 pour « Libération ».

Source 2 : sondage OpinionWay - Fiducial par téléphone, du 22 avril 2012 pour « Le Figaro ».

Source 3 : sondage Ifop du 22 avril 2012 pour « Le Figaro ».

Source 4 : sondage Harris Interactive pour « Liaisons sociales », enquête en ligne, le 22 avril 2012.



« Les faits sociaux ne sont pas des choses. »

Attention ! Les mots disent toujours plus que ce qu'ils disent, et l'éthique prime sur la statistique quand il s'agit de donner sens et de pousser dans le bon sens.

La conférence, dimanche, devant le Conseil fédéral de la Licra, du sociologue Erwan Lecœur, spécialiste du Front national, nous nourrit, nous abreuve : comme s'il en pleuvait, des faits, des statistiques, mais, comme disait Disraëli, « *Three kinds of lies : lies, damned lies, and statistics*⁽¹⁾ », souvent pour confirmer quelques évidences premières (par exemple, que le vote Front national est protestataire plutôt que rationnel ; que les gens des cités vont moins voter que les autres ; que les diplômés votent moins FN que les non-diplômés ; parfois des éléments moins attendus apparaissent : les femmes votent moins Le Pen que les hommes ; le vote communiste ne se reconvertit pas facilement en vote d'extrême droite...). D'autres éléments laissent songeur : en dessous de 2 000€ par mois, on voterait davantage FN... Est-ce qu'on veut suggérer que le vote pour les extrêmes est celui des plus pauvres ? Oui, mais le salaire médian – autant de personnes en dessous qu'au-dessus – est de 1 600€.

Ceux qui retiennent cette statistique ont-ils une idée de la valeur de l'argent en France – dans le cadre cosu du Novotel, où nous avons séjourné ce dimanche ? Ou bien cet argument (« réaliste » justement parce qu'il oublierait l'éthique ?) que les immigrés, loin de l'appauvrir, enrichissent la France : comment recevoir cela ? Car comment esquiver cette contrepartie que si le hasard faisait mal les choses et que c'était l'inverse, on serait bien attrapé : la conclusion serait, logiquement, de ne pas accueillir davantage

que nos capacités ne le permettent – *la France ne peut pas...*, etc.

Nous voilà bien. Où est la solidarité humaine, l'éthique ? Quant au droit d'asile, il est dans de beaux draps. Et encore ceci (qui apparaîtra dans le débat après le départ d'Erwan Lecœur, à la fin de la journée, et qui, formulé de bonne foi, repris par des bouches insoupçonnables, des amis que j'estime, me laisse accablé) : 43 % des musulmans nourrissent des sentiments antisémites (Cevipof)...

Que faire d'une telle phrase ? Ne ressemble-t-elle pas comme deux gouttes d'eau à celles pour lesquelles on a poursuivi, fort justement, et fait condamner Zemmour ? Certains ont voulu protester : « Mais ce sont des faits, leur répond-on, il faut avoir le courage d'affronter les faits. » Nous voici au cœur du débat : des faits, certes, mais quels faits ? Qu'est-ce qu'un « fait » ? Je me rappelle ici la formule d'un ancien du Collège de sociologie des années 30, Jules Monnerot (pourtant très à droite) : « *Les faits sociaux ne sont pas des choses* » – phrase qu'il opposait à la célèbre déclaration de Durkheim, « *traiter les faits sociaux comme des choses* ».

Eh bien non, les faits sociaux ne sont pas des choses, ils ont, par exemple (c'est ce qu'on a fait valoir avec Zemmour), une valeur « *performative* » (un terme du philosophe anglais Austin ; dans le jargon actuel : « *autoréalisatrice* ». Par exemple, un président de séance peut annoncer : « La séance est ouverte », sa phrase n'a pas la même signification – performative – que celle du journaliste qui dit :

« La séance est ouverte », formule seulement « *constative* »).

Donc, « 43 % de musulmans antisémites » est peut-être un constat, mais ce n'est pas un constatif. Cette phrase induit toutes sortes de conséquences immaîtrisées d'hostilité, de stigmatisation, de tension sociale. Elle est elle-même à mettre en rapport avec d'autres phrases performatives, etc. Autrement dit (je voudrais faire valoir cette leçon, face à un usage intempestif des sciences sociales), pour se tourner vers les faits sociaux, il faut beaucoup de précautions, beaucoup d'attention à l'humain, à son histoire, à cette manière dont les mots disent toujours davantage que ce qu'ils disent ; il faut beaucoup de littérature, beaucoup d'humanisme, beaucoup de culture.

Aussi retiendrai-je, peut-être un peu contre lui, l'une des conclusions d'Erwan Lecœur (qui coïncide avec l'une des recommandations de l'« Alice » de Lewis Carroll – et déjà de Platon) : se rendre responsable du sens.

La crise est celle du sens, la crise économique n'est que seconde. Se rendre responsable du sens, donc, et diffuser, enseigner cette responsabilité. Mais alors, cela veut bien dire, n'est-ce pas, ne pas seulement collationner faits et statistiques, la vie est toujours plus complexe – et cette complexité est l'affaire de la Licra. |

Alain David

¹⁾ « Trois types de mensonges : les mensonges, les damnés mensonges, et les statistiques. »

Le plus ancien journal antiraciste du monde



Le Droit de vivre - Licra : 42, rue du Louvre - 75001 Paris



Après les tueries de Montauban et Toulouse, le combat de la Licra contre les intégrismes

Le massacre « à bout touchant » perpétré dans une école juive a scandalisé la France. Il a montré aussi une méconnaissance des phénomènes intégristes et du risque pour la République.

D'abord ce fut un instant de chaos ; les enfants Gabriel et Arieh Sandler exécutés parce que juifs, leur père Jonathan exécuté parce que juif, leur camarade Myriam Monsonogo exécutée parce que juive, et les soldats Abel Chenouf, Mohamed Legouad et Imad Ibn Zita, exécutés quelques jours auparavant par ce qu'engagés dans l'armée française.

UN ÉLAN D'INDIGNATION PRESQUE UNANIME...

Puis vint le moment du recueillement, spontané d'abord, avec des milliers de personnes qui descendirent dans les rues, le soir même, pour crier leur douleur, en silence ; puis en manifestant le dimanche, derrière les bannières des associations de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, en mémoire de ces vies brisées. Restait le temps de l'analyse, avec le devoir de tenter de comprendre.

...ET DEUX TYPES DE RÉACTIONS INADMISSIBLES

Quelles conclusions tirer d'une telle barbarie dans le combat que nous menons contre le racisme et l'antisémitisme ? D'une part, les jours qui ont suivi ont été le théâtre d'une augmentation des actes antisémites : profanations de sépulture, agressions de rabbins, lettres de menace contre des écoles juives, glorification de Mohamed Mérah sur Internet, etc. Preuve s'il en fallait que l'antisémitisme même le plus meurtrier des uns encourage l'antisémitisme plus ordinaire des autres. La mythification de l'assassin, présenté comme « l'homme qui a su résister pendant trente-trois heures au Raid », a pu contribuer à ce phénomène. D'autre part, un tel drame a entraîné un sentiment de rejet et de xénophobie à l'égard de nos concitoyens musulmans. Si la majorité des politiques a mis en garde la population contre toute tentation d'amalgame, le déballage ordurier de type « c'est la faute à trop d'immigration », « il existe des centaines de Mohamed Mérah dans nos cités », ou encore « remettons en cause le droit du sol » n'a pu être empêché. En réponse à ces constats, la Licra doit s'appuyer sur son expérience, continuer son travail de veille, écouter les victimes, les accompagner dans leurs démarches, éduquer les nouvelles générations.

« L'INCUBATEUR » D'UN INTÉGRISME

Si tour à tour les systèmes scolaire et carcéral ont pu être, plus ou moins justement, pointés du doigt, le phénomène incubateur des massacres de Montauban et de Toulouse reste l'intégrisme. Seule l'idéologie, qu'elle soit politique ou religieuse, qu'elle soit ou non structurée, peut engendrer de tels attentats. Si la doctrine n'est pas la même, la tuerie d'Utoeya, en Norvège en 2011, relève des mêmes fondamentaux.

La Licra a toujours condamné avec la même fermeté l'infamie, quelles que soient ses origines. Aucune association en France autre que la Licra ne met, depuis dix ans, autant d'énergie au sein des instances des Nations Unies pour défendre le droit au blasphème. Trop peu sont ceux qui s'élèvent contre l'instrumentalisation du conflit israélo-palestinien, particulièrement dans certains quartiers au sein desquels l'antisémitisme est aujourd'hui banalisé. Néanmoins, si la Licra n'a jamais transigé sur les valeurs, force est de constater qu'elle n'a pas su faire, ces dernières années, la même « exégèse » de l'intégrisme que de l'extrême droite dont elle connaît les ficelles. Notre combat pâtit d'une inculture des mouvements religieux extrémistes en France. L'affaire Mérah doit nous encourager à y remédier. Pourquoi ? Parce que l'intégrisme renie clairement les valeurs républicaines, et conduit à l'isolement, au sectarisme, au racisme et à l'antisémitisme. Dans les trois monothéismes, l'accomplissement de la prophétie messianique prend le pas sur la dimension sociale et humaine du fait religieux. Dans son combat, il s'agit aujourd'hui, pour la Licra, de mieux connaître les manifestations radicales de mouvements religieux, de les étudier, de les décortiquer afin de leur résister.

AUCUN INTÉGRISME N'EST EXEMPT DE PRATIQUES DISCRIMINATOIRES

Bien que les trois intégrismes soient porteurs de projets de régression pour nos sociétés, il serait faux d'affirmer que les inquiétudes qu'ils suscitent sont les mêmes.

- Les fondamentalistes musulmans sont actuellement les plus actifs pour terroriser

ceux qui leur résistent. Leurs expressions prennent les formes les plus pernicieuses (discours de Tariq Ramadan, prises de position de l'UOIF), jusqu'aux actes les plus radicaux (groupuscule Forsane Alizza) et les plus meurtriers (affaire Mérah). Le philosophe Abdenour Bidar expliquait récemment : « On dit d'un tel fanatisme de quelques-uns que c'est l'arbre qui cache la forêt de l'islam pacifique. Mais quel est l'état de la forêt dans laquelle un tel arbre peut prendre racine ? » Ce qui justifie de notre part une attention première.

- Les catholiques traditionnalistes constituent, quant à eux, l'une des principales forces militantes et idéologiques du Front national, qui conduit un projet de société raciste et antisémite. Rappelons-nous l'épisode douloureux de l'école hors contrat Saint-Projet de Bordeaux, dans laquelle on enseignait à des enfants la haine du juif et du musulman.

- Quant aux juifs ultra-orthodoxes, ils ne font preuve d'aucun désir de conquête, de revendication ou de subversion sociale sur le sol français. Tout au moins nous pourrions relever, à l'instar des deux autres, des pratiques rétrogrades envers les femmes et les homosexuels, des atteintes au principe de laïcité, et une volonté de vivre à l'écart contraire à l'esprit républicain.

Parce qu'aucun intégrisme n'est exempt de pratiques racistes et/ou discriminatoires, nous avons un devoir de vigilance exhaustif. Dans cette mission, la Licra s'appuiera sur sa délégation chargée des relations avec les cultes, présidée par René Guitton, qui aura pour ambition de réviser le logiciel de lutte contre l'intégrisme de l'association.

Un prochain numéro du « Droit de vivre » apportera également une contribution intéressante en donnant la parole à différents experts pour approfondir notre connaissance du phénomène.

Le combat que nous avons à mener contre le fanatisme religieux n'est pas seulement un combat contre le racisme et l'antisémitisme. C'est un *mano a mano* qui se joue entre une vision théocratique et une idée démocratique de notre monde.

A nous de remporter la bataille de la laïcité. |

Pierre Fournel, vice-président



“Le rôle de la culture n’est-il pas d’interroger le monde et d’en repousser les horizons ?”

La culture, un outil contre le racisme et l’antisémitisme

Parce que les arts et la culture participent du bien vivre ensemble et de l’égalité des chances, il est urgent de permettre au plus grand nombre un égal accès aux pratiques culturelles. En 2012, pousser les portes d’un théâtre, parcourir les allées d’un musée, assister à des projections cinématographiques, avoir accès à l’institution culturelle d’excellence représentent encore un rêve pour de très nombreux jeunes venant des milieux défavorisés, et en particulier pour ceux issus de l’immigration. Pourtant, la culture est certainement une « voie d’entrée possible » contre toutes les formes de racismes et d’exclusion, voire une possibilité d’intégration dans la société pour certains, une possibilité de survie pour d’autres, une colonne vertébrale sociale pour tous.

La Licra est convaincue que l’accès à la culture demeure l’un des remparts les plus efficaces contre la bêtise, l’ignorance, le repli communautaire, voire l’obscurantisme. Elle est un formidable vecteur de transmission et a un impact bénéfique dans la lutte contre les préjugés, dans la mesure où elle offre des espaces de rencontres et de dialogues au-delà des frontières, des nationalités, des milieux sociaux-culturels.

Notre association ne manque pas de s’y appuyer, tant dans son travail de prévention auprès de la jeunesse que de sensibilisation de l’opinion publique. La culture doit porter et élever notre combat encore plus haut. C’est pourquoi nous plaçons pour de grands événements culturels, à l’écart de tout sectarisme, qui pourraient créer du lien social. Mais comment y parvenir ? Il convient tout d’abord de s’interroger : comment rendre accessible la culture à une jeunesse non initiée, comment encourager toute la jeunesse à pénétrer tous les hauts lieux de la culture, comment éviter une culture à deux vitesses, comment accélérer la démocratisation culturelle ? Le rôle de la culture n’est-il pas d’interroger le monde et d’en repousser les horizons ?

Pour illustrer ce propos, je veux partager avec nos lecteurs l’initiative des poétesses de Kaboul pour qui la poésie est devenue un outil de résistance par les mots, des mots qui servent à exprimer leur indignation, à défendre leur point de vue, à organiser une résistance avec un impact puissant. Je crois comme elles à la force et à la magie des mots. Je suis convaincue que la poésie permet de constater, de dénoncer, mais aussi de résister et de réparer. C’est précisément pour cela que ces femmes afghanes ont décidé de résister depuis deux ans, en se réunissant régulièrement pour des lectures et des poèmes : sur l’amitié, le désir de liberté, les violences faites aux femmes. Ces amoureuses de la poésie ont choisi d’exprimer leurs revendications et de résister par ce biais. Une prise de parole pas toujours du goût de leur entourage, qui pourrait parfois même les mettre en danger. Et malgré cela, leurs paroles, pugnaces et pleines de sens, se font entendre dans une société afghane ultraconservatrice.

La poésie, mais aussi la danse, la littérature, le cinéma, le théâtre, la musique ont la capacité d’assembler et de rassembler, de faire exister et de résister, d’émanciper et de susciter des vocations. La culture a un rôle essentiel, celui d’éveil et d’ouverture sur le monde, sur l’autre dans son altérité. La culture, c’est permettre à chacun de partager des émotions, de s’émerveiller, de s’interroger en tant que citoyen et acteur de sa propre vie. Enfin, comment ne pas parler de l’impact considérable du développement des technologies de la communication, des médias et du marché des biens culturels ? Il semble qu’une nouvelle page s’est tournée, permettant particulièrement la reprise de la politique de démocratisation culturelle dans l’espace virtuel. L’accès à la culture dans ce monde ouvre donc de nouvelles perspectives pour le renouvellement de nos politiques culturelles. Un chantier considérable qui, pour être mené à bien, réclame enthousiasme et volontarisme. Et laisse entrevoir tous les possibles.



Des œuvres contre la haine de l'autre

La littérature, le cinéma et le théâtre sont des remparts contre le racisme et l'antisémitisme ! Huit artistes nous font part d'œuvres qui constituent autant d'antidotes contre la xénophobie. Témoignages...

Propos recueillis par Ariane Singer et Baudouin-Jonas Eschapasse

Pierre Arditi : l'épreuve des mots



© Benaroch/SIPA

Il y a quelques années, j'ai eu l'occasion de jouer sur la scène du théâtre du Rond-Point, à Paris, une pièce écrite par Jean-Claude Grunberg sous le titre « *Une leçon de savoir-vivre* ». Le texte se présente comme celui d'une conférence donnée par un type infect. L'entrée en matière annonce un sujet léger. « *Les fins de repas sont fragiles, le moindre impair : une phrase, un mot, un geste déplacé, et voilà l'ambiance gâchée. Pour vous permettre de conclure vos dîners en ville en toute quiétude, j'ai réuni quelques conseils de base.* » Le discours de ce personnage va vite dériver. Car en réalité, l'objet de cette conférence ne vise rien de moins qu'à identifier les Juifs afin de savoir si l'on peut se risquer à faire des blagues antisémites entre la poire et le dessert. Inspiré des ouvrages les plus ignobles des années 30, cette pièce est d'une rare violence. Elle montre combien, par glissements progressifs, le raciste en vient à adopter un discours innommable. J'ai beaucoup souffert en le disant. Les mots m'écorchaient littéralement la bouche et je voyais bien, dans le public, que les réactions étaient violentes. Mais je suis rétrospectivement content de l'avoir fait car ce texte aura peut-être ainsi joué un rôle d'électrochoc dans certaines consciences. |

Pierre Arditi a joué dans plus de 70 longs métrages. Il sera prochainement à l'affiche du dernier film d'Alain Resnais : « *Vous n'avez encore rien vu* ».

Eliette Abecassis : la fraternité n'est pas un vain mot



© Jean-François Robert/modds

« *O vous frères humains* » est le premier livre que j'ai lu sur le sujet de l'intolérance et de l'antisémitisme, et sur la réaction et l'action face à cette catastrophe de l'humanité. Albert Cohen, avec son sens du lyrisme et sa sensibilité extrême, a trouvé les mots qui donnent au problème une résonance cosmique. Face au racisme, c'est à la fois l'être et le monde qui s'effondrent. Sa plume si émotive retrace ici un souvenir d'enfance, en retrouvant le sentiment originel et originaire, qui permet de saisir l'essence et l'effroi, la déchirure : la catastrophe. Nous sommes tous cet enfant blessé, perdu à jamais, dans le sens où il a perdu son innocence. Nous sommes tous cet enfant qui découvre le monde par le Mal que l'homme fait à l'homme, et nous ne nous en remettons jamais. |

Professeuse agrégée de philosophie, Eliette Abecassis est romancière. Son dernier livre, « *Et te voilà permise à tout homme* », est paru aux éditions Albin Michel.

Saphô : l'apprentissage de la barbarie



© O. Steiner/Pecheteau

J'ai été très impressionnée par le film d'Alain Resnais, « *Nuit et Brouillard* », que j'ai vu au Maroc quand j'avais 8 ou 9 ans. Je n'avais malheureusement pas eu besoin de ce documentaire pour prendre conscience de la réalité de l'antisémitisme, puisque ma famille et moi en avons été victimes très tôt. Mais ce film constitue pour moi une œuvre fondatrice. Quelque chose s'est produit en moi à la vue de ces victimes au corps décharné face à leurs bourreaux. On saisit très bien, quand on est enfant, ce qu'est la barbarie. J'en avais les larmes aux yeux. Venant d'un milieu juif pratiquant mais ouvert sur le monde, et même si je n'avais pas vécu la même chose qu'eux, je me suis identifiée à ces jeunes juifs qui sous Vichy ont été expulsés du lycée. C'est un vrai crime de chasser quelqu'un d'une école ! Ces images que j'avais enfouies au fond de moi ont brutalement resurgi à mon arrivée en France. Lorsque j'ai discuté avec des juifs ashkénazes ayant vécu la Shoah, j'ai en effet été frappée de voir que la honte était du côté des victimes, et je ne le comprenais pas. J'ai ensuite essayé de formuler cela par l'art, comme je l'ai pu. |

Artiste complète, tour à tour chanteuse, poétesse, comédienne et romancière, Saphô (de son vrai nom Danielle Ebguay) est née et a grandi au Maroc.



Jean-Michel Ribes : le goût du large



© Giovanni Cittadini CESI

J'avais été très marqué par la lecture du roman de Fred Uhlman, « *L'Ami retrouvé* », qui dépeint, de manière bouleversante, la montée du nazisme et de l'antisémitisme en Allemagne dans les années 30.

Mais si je devais recommander une lecture qui me semble de nature à lutter contre le racisme, ce serait un récit de voyage d'un journaliste polonais, Ryszard Kapuscinski. Son évocation de l'Afrique est tout simplement magnifique. La manière dont ce reporter s'est immergé dans la société africaine et les écrits qu'il en a tirés sont d'une telle humanité que je ne peux concevoir que l'on puisse être encore xénophobe après les avoir parcourus. |

Acteur, metteur en scène et auteur,

Jean-Michel Ribes dirige le théâtre du Rond-Point depuis 2001.

Valentine Goby : les larmes d'une mère



Une nuit d'insomnie, je trouve ma mère dans son lit, un livre ouvert. Ma mère que jamais je ne vois lire. Elle me dit viens t'asseoir et je demande de quoi parle le livre. Elle répond c'est très dur, je dis raconte-moi, elle pose le livre et elle parle.

C'est l'histoire d'une mère qui doit choisir entre ses deux enfants lequel va mourir. Non, c'est l'histoire d'une mère qui doit choisir entre ses deux enfants lequel va vivre. Elle parle de guerre, de nazis, de Juifs, d'Auschwitz, des wagons dont descendent des mères et des enfants raflés. De cette femme à qui un nazi inflige le privilège de sauver sa peau et celle d'un de ses enfants en désignant celui qui sera conduit à la

chambre à gaz. Alors je vois le titre du livre refermé sur les genoux de ma mère : « *Le Choix de Sophie* ». Ma mère s'appelle Sophie. Je la fixe, ma mère non juive, je me couche contre elle, j'ai mal à ma mère, je la serre. Puis je pense à l'enfant qui reste, au vivant, dont j'imagine bien sûr que c'est la petite fille ; j'ai mal en elle plus qu'en ma mère. Je vois les yeux très noirs du petit garçon en allé arraché, ses dents minuscules sous les lèvres mouillées. L'année suivante, en troisième, dans la rédaction du BEPC, je serai, je suis toujours la petite fille grandie et j'écrirai cette phrase : « Vivre, après ça, ce sera pire que mourir. » |

Valentine Goby a publié près d'une vingtaine d'ouvrages.

Elle a participé à la création de la collection « Français d'ailleurs » aux éditions Autrement.

Judith Magre



© Do-BestImage

On m'a souvent donné à jouer des rôles de grands-mères ashkénazes. C'est drôle quand j'y repense car je ne suis pas juive. Après Shirley Goldfarb, je viens de jouer pendant trois mois le rôle de Rose au théâtre de la Pépinière, à Paris. Une drôle de bonne femme, sortie de son shtetl pour aller vivre à Varsovie, où elle survit pendant la guerre avant de partir aux Etats-Unis.

Lorsque je l'ai lue, l'histoire de cette femme m'a bouleversée. J'ai adoré l'histoire d'amour qu'elle entretient avec son premier mari. Mais plus encore, j'ai aimé le regard qu'elle porte sur l'humanité qui l'entoure.

Lorsqu'elle arrive en Israël, après s'être sorti du ghetto où ont péri son mari et sa fille, Rose croit reconnaître dans les habitants de ce pays ses « frères ». Y compris chez les Arabes. Cette fraternité qui la pousse à pleurer une petite Palestinienne comme s'il s'agissait de sa propre enfant m'a touchée. |

Immense comédienne, Judith Magre a incarné les plus grands rôles du répertoire sous la direction de Jean-Louis Barrault ou encore de Georges Wilson.

Gwenaëlle Aubry : lire, lier



© Stéphane Haskell

On est enfant. On ne sait pas encore lire. On entend des mots, chez des cousins, dans la rue, dans le métro. Juif, Arabe, on ne sait pas ce que ça veut dire, Noir, si, une couleur, c'est tout. Mais on entend ce qui est accolé à ces mots, la joie mauvaise, la peur, la honte. Et on sent qu'ils jettent un sort, qu'ils tracent un cercle : nous, dedans, les autres, dehors (on préfère déjà le dehors). On apprend à lire. Un jour, à l'école, une petite fille raconte un film qu'elle a vu la veille à la télévision. Ça s'appelle « *Holocauste* ». On ne connaît pas non plus ce mot, et pas encore celui de Shoah. Mais on sait déjà qu'une vie entière ne suffira pas à assimiler ce qu'on a entendu ce jour-là.

On grandit, on apprend l'Histoire, on comprend que l'horreur est graduée, multiple, ramifiée. On lit Primo Levi, on lit Toni Morrison, et lisant, on lie : on sait que dans ces mots attrapés au vol, ces plaisanteries, ces dérapages, ces insinuations, résonnent les chambres noires de la mémoire, qu'ils font du passé un toujours possible avenir. On sait qu'aucun mot n'est un détail, qu'aucun n'est innocent, et que ce pouvoir-là, on veut l'appivoiser pour tracer des cercles sans frontières. |

Gwenaëlle Aubry est l'auteur, entre autres, de « *Personne* » (prix Femina 2009).

Son prochain roman, « *Partages* », traite du conflit israëlo-palestinien. Il paraîtra à la rentrée 2012, au Mercure de France.



La "gifle" de l'oncle Tom

Publié en 1852, "la Case de l'Oncle Tom" a joué un rôle majeur dans le combat pour l'abolition de l'esclavage aux États-Unis. Ce livre, qui est aussi et surtout un plaidoyer antiraciste, a marqué des générations de lecteurs... Dont notre collaborateur.

C'est un livre fatigué d'avoir trop servi. Sa tranche a été rafistolée maladroitement avec des bouts de Scotch qui ne collent plus. Sa couverture usée porte un dessin naïf, aux couleurs passées. On y voit un vieux Noir, coiffé d'un large chapeau de paille, lisant à l'ombre d'un grand arbre. A sa droite, une adolescente rousse le regarde. Elle a posé la main sur son épaule. Ses doigts pâles font une tache étrange sur la veste rouge de l'homme. Dans le lointain, on distingue un fiacre à l'arrêt devant la façade d'une grande maison coloniale, des robes à crinoline, la silhouette à redingote d'un serviteur. Comme une image d'Épinal du Sud des États-Unis avant la guerre de Sécession.

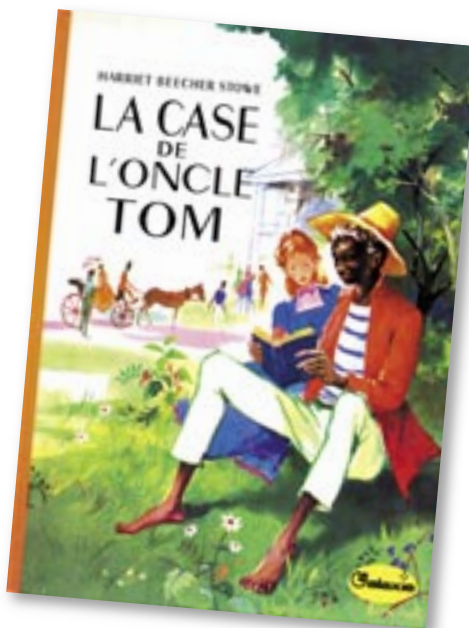
Curieux comme cette illustration ornant la couverture de « La Case de l'oncle Tom » est restée gravée dans ma mémoire ! Découvert un soir d'été dans la maison de mes grands-parents, au bord de la mer, cet ouvrage m'a laissé un souvenir indélébile. J'avais 7 ans.

L'intrigue avait de quoi frapper l'enfant que j'étais. Un homme, vendu par ses maîtres comme un vulgaire meuble, qui descend stoïquement les marches de l'enfer jusqu'à la mort, tandis que deux autres esclaves s'échappent au Canada,

Harriet Stowe : une romancière méconnue

Née dans une famille de pasteurs protestants du Connecticut gagnés à la cause anti-esclavagiste, Harriet Beecher Stowe (1811-1896) est l'auteur d'une demi-douzaine d'ouvrages : essentiellement des contes moraux destinés à l'éducation religieuse des enfants. Publié d'abord en épisodes dans la presse, « La Case de l'oncle Tom » demeure son plus grand succès. L'impact de ce roman fut tel que le président Abraham Lincoln, rencontrant Harriet Stowe au début de la guerre de Sécession, aurait dit : « C'est donc cette petite dame qui est responsable de cette grande guerre... » |

B.E.



puis en France ! Les destins croisés des trois héros de ce récit (Tom d'une part, Elisa et Henry d'autre part) ne pouvaient me laisser indifférent.

La prise de conscience, en cet été 1978, de ce qu'avait pu être l'esclavage fut une gifle. Jusque-là, les images véhiculées par une publicité télévisée vantant les mérites d'une marque de riz m'en avaient occulté la sinistre réalité. La réclame de l'Oncle Ben, que j'avais tant de fois vue à l'écran, avait jeté un voile sur cette histoire.

La rencontre avec l'oncle Tom me décilla. L'injustice subie par cet homme livré à la tyrannie du planteur de coton Legree me laissa sans voix. Et un sentiment de rage m'emplit tout entier à mesure que se dessinait l'issue fatale de cette histoire. Mon premier réflexe avait été de penser que c'était là une œuvre d'imagination, une sorte de conte destiné à faire peur aux enfants. Une conversation avec mon père suffit à me détromper. Certes, le roman était une fiction. Mais une fiction « documentée », m'avait-il expliqué.

Aussi, la mort du personnage me choqua-t-elle (l'avouerais-je ?) davantage encore que la disparition de ma vieille tante, ce même été.

En refermant, chaque soir, le roman d'Harriet Stowe avant de m'endormir, je

Un best-seller mondial

« La Case de l'oncle Tom » fait partie de ces lectures qui ont bouleversé des millions d'existences. L'année de sa publication, en 1852, ce fut un immense best-seller : 300 000 exemplaires écoulés en quelques mois. Adapté immédiatement au théâtre (le premier « Tom Show » fut mis en scène dès 1853), le livre débarqua en France en 1854, où il a fait, à ce jour, l'objet de plus de 221 rééditions. Traduit dans plus de soixante langues, décliné en spectacle musical dès 1873, adapté une douzaine de fois au cinéma et à la télévision, le roman d'Harriet Stowe a également servi de scénario à plusieurs dessins animés. |

B.E.

m'abîmais longuement dans la contemplation de la couverture dessinée par Paul Durand pour les éditions Hachette (« La Bibliothèque idéale », je crois). A mesure que j'avançais dans ma lecture, les détails de cette illustration prenaient un sens nouveau... la maigreur de Tom, la posture affaissée du cocher, la démarche incertaine du serviteur à la veste couleur lilas. Comme si une vérité cachée se révélait progressivement à mes yeux.

Trente ans ont passé. Je n'ai jamais retrouvé ce livre. Je l'ai relu dans une autre édition. Les clichés entourant les personnages étonnamment placide de Tom et résolument angéliques de ses premiers maîtres (les Shelby) m'ont alors sauté aux yeux.

Le souvenir de la lecture de cette grande fresque anti-esclavagiste n'en demeure pas moins impérissable. Cette expérience nourrit en moi, au même titre que l'histoire de ma famille, la flamme qui me pousse à lutter, aujourd'hui comme hier, contre toutes les formes de xénophobie. |

Baudouin-Jonas Eschappasse



Il était une foi... Sophia Aram

Avec ses chroniques distillées deux fois par semaine dans la Matinale de France Inter depuis septembre 2010, l'humoriste Sophia Aram irrite les uns et amuse les autres. Elle enfonce le clou avec son spectacle « Crise de foi », sur les religions.

Le 19 mars dernier, jour de la terrible fusillade de Toulouse, elle avait préparé un billet d'humeur sur la suppression du mot « race » de la Constitution pour la Matinale du 7-9 de France Inter. A-t-elle songé ce matin-là au titre de sa chronique écrite en janvier pour « Libération », « Humoriste, un job pas toujours facile⁽¹⁾ » ? – « J'ai appris ça trente secondes avant de passer à l'antenne, raconte Sophia Aram. J'étais atterrée, j'ai hésité. Apprendre la mort d'enfants quand on fait un billet qui est censé être une case d'humour... ça été dur. Je ne regrette pas mon papier. Car à gauche comme à droite, on peut retirer ce mot de la Constitution. Il faut avoir du courage en politique. »

Cette native de Ris-Orangis (Essonne) âgée de 38 ans était attirée par le journalisme. La radio lui a offert une belle tribune : « Je suis une citoyenne qui a la chance de pouvoir s'exprimer sans être un justicier ou un shérif de la bien-pensance. » Sophia écrit ses papiers la veille, mais peut être réveillée à 5 heures du matin en fonction de l'actualité. Comme pour la mort de Ben Laden. « On m'a appelée comme si tous les Arabes étaient de ma famille ! » Cette ironie joyeuse est sa marque de fabrique.

Mais ses textes longs de trois minutes, ponctués de propos acerbes, irritent. Rapelons : en mars 2011, elle traite les électeurs du FN de « gros cons ». Volée de bois vert. De Guy Carlier à Frédéric Lefebvre. Sans parler des insultes et menaces de sympathisants du FN. Des gardes du corps veillent encore sur elle. « Je n'avais jamais vécu le racisme, même à Trappes (Ndlr : où elle a vécu vingt ans). Les premières injures racistes sont venues avec France Inter. »

Sophia, qui est d'origine marocaine, a pu lire à son propos un « Sale juive » sur Internet. En janvier, Nadine Morano, qualifiée de « vulgaire » à l'antenne, a eu, elle aussi, du mal à avaler la pastille de la chroniqueuse : sur Twitter, elle s'en est pris à la famille d'Aram. Sophia a riposté et demandé sa démission dans « Libération⁽²⁾ » : « Parce que c'était indigne d'une ministre. » Emotive ? Oui. La jeune femme à qui on donnerait le bon Dieu sans confession n'a cependant jamais eu de plan de carrière. Née d'un père cuisinier et d'une mère éducatrice



d'enfants handicapés, l'étudiante « très sérieuse » ne se demandait même pas si elle pouvait aller vers un métier de saltimbanque. A 17 ans, un professeur lui propose de venir à un club d'improvisation théâtrale parce qu'elle s'est blessée au ski. Jeux, scènes et matchs : elle découvre son « potentiel comique » insoupçonné. Puis elle suit des études de langues, côtoie Jamel Debbouze et fait un peu de télé avec Arthur dans les années 2000, tout en écrivant des programmes pour enfants. Toujours soutenue par son garde du cœur, Benoit Cambillard, père de son fils, rencontré à l'adolescence. Après un premier spectacle en 2007, déjà sur un sujet audacieux – le suicide d'une institutrice à l'école –, Aram récidive sur scène depuis 2010 avec « Crise de foi ». « Benoit est issu d'une famille protestante et moi d'une famille musulmane. Nous sommes athées tous les deux. La question de notre vie ensemble ne s'est pas posée pour nous. Mais pour nos familles, oui. Notre entourage s'est aussi inquiété du sujet du spectacle. J'ai même entendu des camarades humoristes dire : "On peut parler des catholiques, mais pas de l'islam parce que c'est dangereux, et pas du judaïsme sans être taxé d'antisémitisme." C'est un raccourci et une injustice totale ! Je revendique le droit à la blague sur mes ancêtres », assène-t-elle en souriant.

Pour écrire sur les trois religions monothéistes, les deux auteurs se sont beaucoup documentés. « Par souci de vérité et pour ne pas dire de bêtises, on est allés puiser dans les textes. Les contradictions se suffisaient à elles-mêmes. » Sophia pense que le public qui se déplace est acquis à sa cause et reste touchée par les rencontres. Comme ce fut le cas avec une jeune avocate musulmane dont le petit ami était d'une autre culture. Venue lui parler dans un restaurant, cette spectatrice « bousculée » était prête à inviter toute sa famille au théâtre. Et si elle devait choisir trois mots clés ? « Vérité, liberté, rire », répond-elle. On ajoutera : simplicité et sincérité. Elle vient de signer l'écriture d'un scénario de comédie. Le thème ? La religion. On y croit. |

Marina Lemaire

¹⁾ Libération du 9 janvier 2012.

²⁾ Ibid.

« Crise de foi », texte et mise en scène de Sophia Aram et Benoit Cambillard. En tournée en France et en Belgique jusqu'en 2013.

www.sophia-aram.com

« Ni Dieu ni maître, même nageur »

Ainsi parlait Jean Yanne.

La religion est un thème peu pratiqué par les humoristes. Sans aucun complexe, Sophia Aram pose des questions fondamentales et expose ses doutes : « Jésus est-il mort du tétanos ? Peut-on essayer une religion et en changer ? Voire pratiquer les trois en même temps ? Et surtout, est-ce que Dieu a de l'humour ?... »

Jamais dans la critique, toujours dans le questionnement, le regard espiègle de l'artiste soulève un tas de contradictions avec finesse et intelligence. Pour notre plus grand plaisir, pardonné. |



Frères de poésie

Salah Al Hamdani et Ronny Someck, écrivains et poètes, sont tous deux nés à Bagdad. L'un est arabe, l'autre juif. Un recueil de poésies croisées, « Bagdad-Jérusalem, à la lisière de l'incendie », rappelle l'espace de dialogue possible qu'offre la poésie.

Ils auraient pu ne jamais se rencontrer. et c'est à Sète, au festival des Voix vives de Méditerranée⁽¹⁾, en 2010, que Salah Al Hamdani et Ronny Someck, tous deux écrivains et poètes, l'un arabe, l'autre juif, ont découvert un lien inattendu. Ils sont nés la même année, 1951, dans la même ville de Bagdad (Irak), et chacun d'eux a connu le chemin tortueux de l'exil. L'éditeur Bruno Doucey publie leurs voix entrelacées, « *Bagdad-Jérusalem, à la lisière de l'incendie* », entre partage de douleurs et espérances.

AU-DELÀ DES CHEMINS DE L'EXIL, UNE RENCONTRE EN FRANCE

Ils s'étaient déjà rencontrés une première fois à Paris, mais c'est à Sète, en 2010, que Salah Al Hamdani, venu pour « *Le Balayeur du désert* » en compagnie de son éditeur Bruno Doucey, a vraiment fait connaissance avec Ronny Someck. « *J'ai entendu quelqu'un le présenter. J'ai eu un déclic. Someck, un poète d'origine irakienne, né à Bagdad en 1951 et qui vit en Israël. C'est quoi, ça ? 1951 ? C'est ma date de naissance ! J'étais gillé ! Il vit en Israël et il est né à Bagdad ? Je l'ai écouté. Pour moi, il est irakien. On a discuté. En fait, il parle à peine irakien, mais un arabe très cassé, éparpillé, que je comprends dans son regard.* » Salah a pleuré d'émotion. Une émotion forte partagée instantanément par Bruno Doucey. « *J'étais content d'être à table avec un poète juif et un poète arabe, se souvient l'éditeur. C'était formidable, malgré quelques regards courroucés autour de nous. Et quelle émotion incroyable quand ils ont découvert qu'ils étaient nés dans des quartiers voisins, la même année ! Tous deux ont pris la route de l'exil : Salah vit en France, Ronny en Israël, et c'est en France qu'avait lieu cette rencontre...* » De ce moment fraternel évident, Doucey, a senti émerger un projet littéraire en phase avec les valeurs de sa collection « Tissage » : « *Ravauder la natte humaine, dit-il, tisser des liens entre les êtres, les générations et les cultures.* » Sur la scène publique de Sète, tous trois ont fait la promesse de revenir avec un recueil publié en arabe, hébreu et français, car « *la langue française est un pont* », souligne Salah Al Hamdani. « *Nous, enfants de misères, devons tracer quelque chose.* »



Salah Al Hamdani et Ronny Someck.

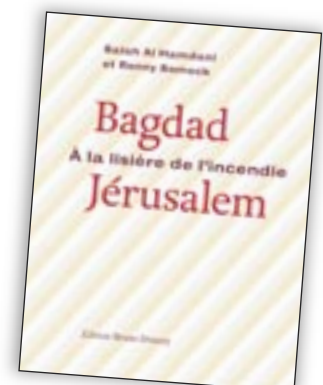
« GÉOPOÉSIE »

Pour Salah Al Hamdani, la poésie peut être vectrice de mémoire, « *parce qu'elle est un pont, un passage, elle peut libérer l'esprit, on peut se révolter et partager la douleur de l'autre dans un poème* ». Un dialogue via internet s'est donc instauré de longs mois entre les trois hommes. Au final, l'éditeur a reçu un corpus de textes en hébreu et en arabe. Mais comment associer les textes traduits de deux poètes différents ? « *La poésie de Salah Al Hamdani est un grand champ, lyrique et militant, ample, puissant. Les textes de Ronny sont à la limite de la prose. Il s'agit souvent, ajoute Doucey, de petites histoires caustiques. Du coup, au début, j'ai imaginé deux livres en un : hébreu/ français et arabe/français. Et puis je me suis dit que cela revenait à mettre de nouveau un mur entre les deux. Encore une séparation ? Certains textes entrent en résonance, d'autres pas. Mais les thèmes se rejoignent : l'exil, Bagdad, l'amour, la mère, la guerre, le terrorisme.* » Pour Bruno Doucey, l'alternance des textes prouve qu'un dialogue entre les peuples est possible. « *Je fais de la géopoésie, observe-t-il avec élégance. Un livre n'est pas un territoire dont on va cadastrer l'espace vital. C'est un espace ouvert à l'autre, au-delà des frontières et clivages idéologiques ou religieux. Il n'y a pas de*

place en poésie pour le rejet d'autrui ; la xénophobie, le racisme, le rejet de l'autre n'existent pas, c'est impensable. C'est une langue d'évasion et de liberté faite à autrui. Le contraire de cette langue de détention dans laquelle nombre de politiques nous enferment. »

Le livre s'ouvre sur un poème de Ronny adressé à Salah, « *En marge d'un renouvellement du passeport irakien* », et se referme par « *A la lisière de l'incendie* », de Salah pour Ronny. Doucey espère présenter le livre en Israël pour le salon du livre de décembre 2012, voire à Ramallah, pour le faire entendre dans les deux communautés. |

¹⁾ Le prochain Festival de poésie de Sète se tiendra du 20 au 28 juillet 2012.
www.voixvivesmediterranee.com





Salah Al Hamdani : « Camus m'a sauvé. »

« **Q**uand on lance sa chaussure en l'air, ça tombe toujours sur la tête d'un poète. »

Salah Al Hamdani vit en France depuis trente-huit ans. Il n'a jamais oublié ce proverbe irakien. Né en 1951 à Bagdad d'une grande famille d'ouvriers modestes, il doit travailler dès l'âge de 7 ans. Il n'apprend ni à lire, ni à écrire. « *Une vie d'esclave* », commente-t-il.

Il s'engage dans l'armée irakienne à 17 ans. Envoyé en Irak du Nord (le Kurdistan d'aujourd'hui), il refuse de participer aux exécutions de l'armée irakienne, notamment celles des enfants kurdes avec lesquels il a grandi. Il se révolte et les libère.

Jeté en prison, il est torturé. Un soir, il entend un homme réciter « un poème ». Sa vie bascule et prend sens. Il découvre le pouvoir des mots. Libéré, il apprend

que sa tête est mise à prix. « *Camus m'a sauvé. J'ai lu tout Camus et j'ai pensé que son pays devait être magnifique.* »

Arrivé en France en 1974, sans rien mais avec la belle capacité de s'émerveiller, Salah Al Hamdani a embrassé une carrière de comédien.

Totalement investi par la poésie, il a aussi été brancardier et bibliothécaire pour gagner sa vie. Auteur de « *Bagdad mon amour* », paru chez l'Idée Bleue (2008), cet écrivain prolifique souhaite que le livre soit « *une étape pour ramener la lumière vers l'autre* ». « *En tant qu'Irakien, j'aimerais raconter l'histoire des juifs irakiens. Ronny Someck est un grand poète. Nous voulons dire quelque chose, trouver de la dignité. Et qu'on ne mêle pas notre histoire avec l'histoire de la Palestine ou d'Israël. Les gens peuvent faire la paix entre eux.* » |

Extraits du recueil de poésie, par Salah Al Hamdani

« *Où est l'héritage de l'exil
le fruit du vent*

*et qui se souviendra de toi dans
les moments de joie ?*

*Toi qui t'éloignes comme
une averse tourmentée*

*les villes heureuses ne te
pleureront pas*

et sur le chemin

regarde

les années tissent l'oubli

*comme le liseron se propage
sur les tombes. » |*

Ronny Someck : « Nos poussettes ont dû se croiser. »

Ronny Someck vit à Tel Aviv. Comme Salah, il est né à Bagdad, et la même année. « *Il m'arrive de m'amuser à penser que sa poussette a pu passer à côté de la mienne lorsque nos mères se promenaient le long du Tigre.* »

Son parcours est aussi celui d'un exilé. Sa famille a immigré en Israël. « *J'ai quitté Bagdad à l'âge d'un an et demi. Salah, beaucoup plus tard. Quant à moi, j'essaie depuis de bâtir en Israël un pont entre l'Orient et l'Occident, alors que Salah chante des poèmes d'amour à Bagdad, dans les cafés parisiens où Camus et Sartre buvaient leurs cafés-crème.* » Someck dirige des ateliers de création littéraire en Israël, et mène notamment des campagnes pour la poésie urbaine. Il est l'auteur d'une dizaine de recueils. Ses poèmes ont été traduits en trente-neuf langues. « *Constat de beauté* », aux

éditions Phi, a été publié en français. La sortie du recueil le rend particulièrement heureux : « *D'abord parce que j'aime beaucoup la poésie de Salah. Ensuite parce qu'il est publié par une maison d'édition qui est, à mes yeux, comme un magasin de délicatesse dans une rue pleine de supermarchés. Enfin, il y a le désir de dire à tout le monde que nous,*

qui sommes nés la même année dans la même ville, devenons officiellement des frères en poésie. »

« *Il y a quelques jours, Salah a appelé ma mère et ils ont parlé en arabe bagdadien. Elle m'a dit, très émue : "Inchallah, un jour vous irez ensemble lire vos poèmes en Irak." Je lui ai répondu : "Je l'espère." » |*

Marina Lemaire

« Le Sachet de bonbons de Dieu », par Ronny Someck

« *Son corps est le sachet de bonbons de Dieu,*

pour le prendre on se bat sur son ventre,

je suis un soldat en chocolat. » |

« Bagdad-Jérusalem. A la lisière de l'incendie ». Ed. Bruno Doucey, coll. « Tissage », 160 p., 16 euros.

Traduit de l'arabe par Isabelle Lagny et Salah Al Hamdani ; traduit de l'hébreu par Marlena Braester et Michel Eckhard Elial. Parution le 14 juin en français, arabe et hébreu.

www.editions-brunodoucey.com

**Le racisme n'est pas
une opinion c'est un délit**

Contactez la Licra
Assistance juridique gratuite



01 45 08 08 08
juridique@licra ou licra.org



« Qu'Allah bénisse la France »

Abd Al Malik, rappeur, musicien et poète, dresse un constat poétique de la société française d'aujourd'hui. L'auteur du « Dernier Français » souligne « l'importance de la culture », à laquelle il a eu accès « par chance », alors que « cela devrait être normal pour tous ».

Abd Al Malik, quatre fois lauréat des Victoires de la musique à 37 ans, recevait en 2010 le prix Edgar Faure du livre politique pour « *La guerre des banlieues n'aura pas lieu* ». A l'occasion de la sortie, aux Editions du Cherche-Midi, de son nouveau livre, « *Le Dernier Français* », rencontre avec un artiste qui pacifie sans simplifier.

« AIME LA FRANCE OU QUITTE-LA. »

« Ce que j'écris est impossible. On ne peut pas quitter sa maman. La France est notre "mère patrie". Dans ce sens précis, elle ne peut pas mettre de côté une partie de ses enfants. Elle doit les accepter et agir en conséquence. »

APOLITIQUE

« Je suis apolitique. Je vote, bien sûr. De nombreux politiques et une certaine élite vivent sur des vieux schémas. La politique doit être une rencontre entre un homme et un pays. »

AVOIR MAL AUX AUTRES

« Comme dit Brel, on ne peut pas avancer si on n'a pas mal aux autres. L'humanité ne s'arrête ni aux frontières des cités, ni parce que telle personne n'a pas ses papiers français. »

SAUVÉ PAR LA CULTURE

« J'ai eu de la chance. Ce fut accidentel. Une institutrice de CM1 avait remarqué mes qualités. Elle a fait des pieds et des mains pour que j'entre dans sa classe et que j'aie dans un autre établissement que celui de la cité. Car de la fenêtre de mon HLM, je voyais des voleurs de voitures, des braqueurs. Je voulais être comme eux. C'étaient des modèles. Et quels modèles... Je sais donc l'importance de la culture. Adolescent, ma passion pour la littérature s'est accompagnée d'autres modèles : Camus, Sénèque. Avoir des références sur lesquelles s'appuyer pour cultiver un rapport nuancé au réel est important. Accepter une mission dans le domaine culturel ? Je réfléchirai. »

« LE DERNIER FRANÇAIS » ?

« Dans cette notion de "dernier", il y a l'idée provocatrice que ce soit la fin de

quelque chose si on ne fait rien... Il faut une prise de conscience. C'est une démarche poétique et citoyenne. Les deux vont ensemble. Les artistes, les poètes en particulier, ne sont pas en dehors de la société. Ils sont dedans. Ils en sont peut-être les acteurs principaux, puisqu'ils travaillent l'imaginaire. »

... DIVERSES CITÉS

« Il y a une tendance à nous mettre en groupe, à nous tribaliser. Comme s'il y avait "le peuple des cités", même si je peux me revendiquer de celui-ci. Alors qu'il est essentiel d'individualiser les gens, de les regarder en tant qu'être. »

ÊTRE UTILE

« Le simple fait de pouvoir raconter mon monde intérieur et être un peu utile est merveilleux. C'est important, car l'art pour l'art ne m'intéresse pas. »

FOI EN L'HOMME

« Quand je prône "une société de l'homme de foi", je parle avant tout de fidélité. C'est merveilleux d'être dans un pays comme la France, où on peut croire en Dieu ou pas et ce n'est pas grave. On a quand même un destin commun, quelque chose à construire ensemble. La chrétienté, le judaïsme, l'islam, le fait de ne pas croire en Dieu, tout cela fait partie de l'identité française. Connaître les religions permet aussi de mieux connaître l'autre. »

LA FORCE DE L'ESPOIR

« Quand on dit "l'espoir fait vivre", c'est vrai. De prison, un ami m'a écrit : "Ici, l'espoir fait mourir, alors que chez vous, dehors, l'espoir fait vivre. N'oublie jamais ça." »

« GARDER LE CAP »

« Ce matin, je me suis fait arrêter par la police. Brusquement. Je suis resté zen. Je me suis senti agressé, mais mon attitude calme a modifié la leur. Rester positif et garder le cap m'est vital. J'aime penser que je ne suis pas de ceux qui constatent une obscurité, je suis de ceux qui allument une bougie. »

SES MODÈLES

« Césaire, Glissant, Prévert, Gréco, Brel



et Camus, dont l'œuvre inspire mon prochain disque. Ils nous disent tous d'avoir le courage d'être soi et de l'assumer. »

LA PEUR DE L'AUTRE

« Trop de choses sont régies par la peur. Les jeunes des cités font peur. Mais nous, lorsqu'on vient de la cité en groupe, dans les centres villes, c'est parce qu'on a peur. Tout le monde a peur du regard de l'autre. Je raconte cela dans le texte "Désintégré". L'autre sera violent parce qu'on aura été violent envers lui. »

REGARDS

« Celui de ma mère était plein d'amour. Le regard de l'autre n'est pas qu'un regard de chair. Le regard d'une institutrice, de quelqu'un où l'on peut voir de la bienveillance, change tout. »

TROUBADOUR ENGAGÉ

« Je suis un citoyen engagé qui reste un troubadour, un saltimbanque. » |

Propos recueillis par Marina Lemaire

« Le Dernier Français », d'Abd Al Malik, préface de Mazarine Pingeot. Ed. Cherche-midi. 235 p., 12 euros.

Réalisation d'un premier film

Abd Al Malik vient de terminer le scénario tiré de son premier livre (2004), « *Qu'Allah bénisse la France* », dans lequel il racontait son parcours. La sortie est prévue pour 2013, et le film sera tourné cet été, au Maroc et en France, notamment au quartier du Neuhoff, à Strasbourg, où il a vécu enfant. Sa femme, la chanteuse de RnB Wallen, signera avec lui la bande originale. |

www.abdalimalik.fr



Le temps des passeurs de passion

Le Haut Conseil de l'intégration dira, en juin prochain, si l'intégration culturelle fonctionne. L'accès à la culture reste le privilège des classes supérieures. Menacée par la montée des communautarismes et du repli sur soi, l'école est à la peine sur un sujet dont elle devrait être le pilier. Un peu partout, les « passeurs de passion » continuent de transmettre. Enquête.

Quoi de neuf ? Rama Diallo pourrait répondre : « Molière ! » Comme Jovet. La jeune directrice de la Maison de la ville de Creil se souvient avec émotion de ses premiers pas chez les classiques. Mais chez les Diallo, entassés dans une cité de Watreloo, à côté de Lille, on n'est pas très culture *çaisefran*, comprenez française. On essaie de garder ses racines. On regarde des films sénégalais et on écoute de la musique locale. On parle wolof. Le père de Rama compte pourtant sur l'école pour assurer la transmission de la culture française. Arrivé de son Sénégal natal dans les années 1980, cet ouvrier textile a appris tout seul le français. Juste pour lire « *La Voix du Nord* » ou « *Paris-Turf* » et remplir les papiers.

Merci Larousse, merci Hachette ! Faute de moyens, Rama Diallo lit Stendhal ou Maupassant dans les petites collections pas chères. Elle avoue une période active de romans à l'eau de rose. Ensuite, au lycée, elle a mis les bouchées doubles avec « *Guerre et Paix* », « *Les Misérables* », « *Germinal* » ou « *Nana* », « *tous les grands textes dont j'entendais parler*. » En faut-il de la passion et de l'opiniâtreté pour dévorer « *Anna Karénine* » dans le brouhaha incessant d'une famille élargie, le vacarme de la télé allumée en permanence et les moqueries – « *Ah, toi et tes bouquins !* » – d'une fratrie peu portée sur les livres. La jeune femme reconnaît que la fréquentation assidue des bibliothèques a été importante dans son processus d'intégration et d'ouverture aux autres. Mais elle sait également les efforts qu'elle a dû faire pour compenser ses handicaps de départ.

Le modèle républicain a, en fin de compte, bien fonctionné pour elle. Mais elle n'a rien oublié de son parcours de combattante. Le manque de clefs, de codes et de références culturelles pèse de plus en plus lourd dans la balance de la réussite ou de l'échec, de l'ascension ou de la stagnation sociale. Tout ce que



Rama Diallo, coordinatrice de la maison de la ville, à Creil (Oise), est chargée de mission « Citoyenneté ».

Richard Descoings, le regretté directeur de Sciences-Po Paris, avait voulu corriger en supprimant l'épreuve de culture générale du concours d'entrée. Stupeur et tremblements ! Philippe Coulangeon, sociologue, directeur de recherche au CNRS et spécialiste des pratiques culturelles, tranche : « *C'était une épreuve socialement inégalitaire. Un vrai délit d'initiés culturels.* »

UN EMPLÂTRE SUR UNE JAMBE DE BOIS

Sur le fond, la mesure n'est qu'un emplâtre sur une jambe de bois. Soixante ans de bonnes intentions n'ont pas corrigé les inégalités d'accès. La culture – qualifiée de « savante », de « dominante » ou de

« légitime » – reste l'apanage des élites, et la démocratisation culturelle est en panne. La politique de redistribution mise en place depuis André Malraux favorise toujours une population qui a déjà un bon accès aux prestations. En 2008, selon

l'Observatoire des inégalités, 60 % des cadres sup sont allés au cinéma au moins une fois par an, contre 24 % des ouvriers ; 41 % des premiers sont allés au théâtre, contre 9 % des seconds. Et à l'heure de la crise, dans les familles qui souffrent économiquement, le budget culture est le premier à passer à la trappe. Qu'elles soient françaises canal historique ou d'origine immigrée.

En juin prochain, les experts du Haut Conseil à l'intégration (HCI) diront ce qu'ils pensent du fonctionnement de l'intégration par la culture. « *On s'est souvent interrogés sur la relation intégration et école. Mais on ne s'est jamais demandé si ceux qui n'arrivent pas à*

“ On ne s'est jamais demandé si ceux qui n'arrivent pas à s'intégrer ne sont pas ceux qui ne sont pas intégrés culturellement. ”

Caroline Bray, HCI.





s'intégrer ne sont pas ceux qui ne sont pas intégrés culturellement », explique Caroline Bray, chargée de mission et des études au HCI. Les équipes ont – entre autres – plâché sur trois grandes questions de fond : Comment fabriquer une culture commune à tous ? Comment la partager ? Comment éviter la reproduction sociale des élites et des parias ?

Leur réponse sera instructive. Décapante. Le HCI se propose ainsi de tailler en pièces un certain nombre d'idées reçues, comme celle qui veut que l'offre culturelle serait insuffisante par rapport aux besoins des publics concernés. Aujourd'hui, il y aurait plutôt pléthore. Une chose est sûre : depuis 1974, les différents gouvernements ont multiplié les initiatives pour mettre en valeur la culture d'origine des populations d'origine immigrée. Les raisons politiques sont plus ou moins avouables et avouées, entre la perspective d'un retour au pays, l'apaisement des conflits sociaux par le divertissement (Valéry Giscard d'Estaing et Chirac) ou la croyance dans les effets intégrateurs d'une société réellement multiculturelle (François Mitterrand et Jacques Lang). Aujourd'hui, les spécialistes se demandent si l'on n'est pas tombé de l'autre côté du cheval. En clair, si l'on n'a pas trop délaissé l'intégration culturelle au seul profit du multiculturalisme.

L'INTÉGRATION CULTURELLE PATINE

Pas facile de bien positionner le curseur. A Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Guillaume Boudy, le secrétaire général du ministère de la Culture, commente : « Nous sommes dans une recherche permanente pour savoir comment on intègre et comment on valorise. » Et d'aligner les 1 000 projets lancés dans 203 quartiers les plus lourds sur les 215 identifiés par l'Etat, la multiplication des conventions avec les 4 200 bibliothèques et médiathèques françaises, les grandes associations comme la Fédération des œuvres laïques, les prisons et les hôpitaux, et, *last but not least*, les actions menées par les grands établissements culturels, musées ou théâtres, pour attirer les nouveaux publics. La seule approche économique par l'adaptation des tarifs coûte 20 millions d'euros par an. Malgré tous les programmes et tous les équipements en place, l'intégration cul-

turelle patine. Les publics concernés ne se déplacent guère. Bien sûr, il y a ces responsables culturels qui ne jurent que par la culture « savante », qui blindent leur porte et ont un mépris d'acier pour les animateurs de terrain. Mais il y a aussi les « clients » qui n'osent pas. Comme ces parents qui accompagnent leurs enfants à la bibliothèque sans jamais en franchir le seuil.

Agathe Voisin, doctorante en sociologie, a étudié les pratiques culturelles d'un groupe de jeunes d'une ville de la banlieue nord de Paris. Elle raconte ces filles d'immigrés qui aiment se balader à Paris, à Versailles, admirent les grands monuments, flirtent avec le Louvre, le musée d'Orsay ou le château de Versailles, mais n'y pénétreront jamais. « Pas fait pour nous », disent-elles.

En 2010, Rama Diallo, qui n'avait jamais mis les pieds dans un musée avant ses 20 ans, a emmené les jeunes de son association, Savoir vivre ensemble, au Quai-Branly, à la cité de La Villette, à l'Assemblée nationale, au Parlement européen et au Louvre. : « Ils étaient très contents et très fiers. Ils ont pris des photos. Ils m'ont dit qu'ils n'y seraient jamais allés tout seuls. »

« Si l'école était vraiment le principal

“ Si l'école était vraiment le principal instrument de l'intégration par la culture qu'elle doit être, le fond du problème serait réglé. Mais c'est le domaine où elle est la plus faible. ”

Philippe Coulangeon, sociologue.



© Stofflet

instrument de l'intégration par la culture qu'elle doit être, le fond du problème serait réglé. Mais c'est le domaine où les inégalités sont les plus fortes et où elle est la plus faible », analyse Philippe Coulangeon. Pour notre sociologue, la tâche principale d'une politique éducative et culturelle est de donner le plus d'accès possible aux répertoires les plus fortement socialisés et socialisants.

Guillaume Boudy rêve, lui, de transformer les enseignants en agents culturels. Ceux-ci ont d'autres chats à fouetter. Le durcissement des communautarismes et la revendication d'un droit à une culture autre ne simplifient pas vraiment leur tâche. Quand, par exemple, certains parents refusent que leurs enfants aillent à Verdun à cause des croix ; quand le parti des Indigènes de la République voit derrière l'engouement nouveau pour la philosophie une machine de guerre contre l'islam ; quand les problèmes de mixité empêchent de monter une troupe de théâtre scolaire.

Philippe Coulangeon a beau dire. Quand le repli sur soi et le rejet de l'autre viennent battre les portes de l'école,



La médiathèque de Creil (Oise).



DOSSIER. La culture contre le racisme

l'heure est, plus que jamais et où qu'ils se trouvent, aux « passeurs de passion », comme se définit joliment Sylviane Leonetti. L'élégante patronne de la médiathèque Antoine-Chaunat de Creil affirme : « L'important est de transmettre, d'apporter ce qui fera le développement futur. Chacun y prendra ce qu'il veut. » C'est pourquoi elle a lancé cette année un festival de la poésie qui viendra compléter son salon du livre et l'exposition sur les mangas. C'est pourquoi, en été, ses équipes vont lire des livres à haute voix sur les bords de l'Oise. En 2011, 34 000 personnes sont venues consulter les 200 000 documents – livres, revues, CD ou vidéos – de la médiathèque. Ici, les jeunes de la diversité trouvent un havre de paix.

L'IMPORTANT EST DE TRANSMETTRE

Pour Sylviane Leonetti, les enfants, jusqu'au collège, forment un public acquis, ouvert, et les enseignants ont le devoir de travailler ce terrain fertile : « Si on est suffisamment exigeant et intéressant, si on est passionné, on leur donnera le goût des choses de la culture. » Cette admiratrice de Michel Butor regrette l'absence de socle culturel commun d'une classe à l'autre, d'une école à l'autre. Elle ne nie pas les problèmes : « C'est vrai que ça coïncide avec les 15-20 ans. Ce n'est pas une question d'origine, mais d'âge. » Pour elle, l'important est de maintenir le lien, de leur faire savoir, contre vents et marées, que les institutions peuvent répondre à leurs besoins. Ensuite, à l'âge d'être des parents actifs, ils reviendront.

Et puis, encore plus loin, il y a tous les adultes qui ne savent pas lire ou parler français, que son bâtiment impressionne et dont elle aimerait bien vaincre les peurs.

Oubliez les blocages psychologiques !

“ Si on est suffisamment exigeant et intéressant, si on est passionné, on leur donnera le goût des choses de la culture. ”

Sylviane Léonetti,
médiathèque de Creil.



© Stoffleth

L'Opéra de Lyon a été submergé par les demandes de participation à Kaleidoscope 3. La rançon du succès. La première édition, montée en 2006-2008, avait proposé à des amateurs pur sucre, recrutés dans les quartiers défavorisés de la Croix-Rousse à Lyon et de Vénissieux, de réaliser une petite forme d'opéra grâce à

des ateliers d'écriture, de composition et de mise en scène supervisés par des spécialistes maison. Vingt-six morceaux pour vingt-six groupes formés, en vrac, par des patients d'hôpital de jour, des adolescents en soutien scolaire, des travailleurs adultes sans problème ou des Maghrébines en cours d'alphabétisation. « Nous n'avons pas joué à ceux qui savaient mieux. Nous avons juste proposé nos savoirs », explique Stéphanie Petiteau, res-

ponsable du développement culturel et cheville ouvrière de Kaleidoscope.

En 2009, l'Opéra lance Kaleidoscope 2, dont le spectacle se déroulera, en 2010, sur la grande scène de Lyon : 350 participants et un grand show sur le thème de l'errance, qui nécessite des répétitions et des essayages sans fin. « Les participants à la première édition nous ont fait confiance », commente Petiteau.

Pour la troisième édition, la principale difficulté a été d'expliquer aux vétérans de 2006 qu'ils devaient laisser la place à deux cents petits nouveaux. Une vraie passion, soutenue par la fondation d'entreprise La Poste.

De plus en plus de fondations privées s'intéressent à l'accès à la culture des publics difficiles. Sur les cinq premières années, Culture et Diversité, la fondation créée par la société financière Fimalac de Marc Ladreit de la Charrière, et dotée d'un fonds de 15 millions d'euros, a permis à 6 700 jeunes des zones d'éducation prioritaire d'intégrer des programmes mêlant contacts avec des œuvres et ateliers pratiques, dans des domaines aussi divers que le théâtre, la photo, la danse, les arts plastiques. Soucieuse de cohésion sociale, la fondation travaille également sur l'égalité des chances : 4 600 élèves repérés dans les sections artistiques des lycées de Zep sont ainsi suivis, aidés, préparés aux concours et accompagnés tout au long de leurs études dans des écoles aussi prestigieuses que Boule, Estienne, la Fémis (cinéma), l'Institut national du patrimoine ou les Beaux-Arts. Mais la fondation, qui a signé une convention avec l'Éducation nationale, va encore plus loin : « Nous contribuons à réajuster le profil des connaissances enseignées au lycée en fonction des exigences des écoles », explique la déléguée générale, Éléonore Ladreit de la Charrière, une ancienne spécialiste du micro-crédit en Inde. Conséquence : alors que la moyenne nationale des abandons en école d'art est de 30 %, Culture et Diversité n'a enregistré jusqu'ici que 3 % de défections.

Qui a dit : « L'égalité des chances, c'est la chance de prouver l'inégalité des talents » ?

Georges Dupuy



© Stoffleth

La culture associative favorise l'intégration des banlieues

Des associations engagées tissent des liens avec les quartiers où elles s'implantent. Revue incomplète.



© Frédéric Prochasson - Fotolia

Dynamiser un territoire, le développer et le mettre en valeur, y introduire une culture, une histoire, par le biais d'initiatives locales ou nationales : ce sont les principaux objectifs des associations qui interviennent en banlieue pour permettre de retrouver une dynamique de territoire et une mise en valeur des singularités. Qu'elles soient culturelles, citoyennes, sociales (réinsertion, orientation, mise en valeur du capital humain...), les associations tissent des liens avec les quartiers dans lesquels elles s'implantent et jouent un rôle incontournable. Elles occupent des territoires qu'elles s'approprient et modèlent, permettant à la population locale de s'intégrer et de participer à des activités multiples qui leur sont la plupart du temps étrangères. Lien, territoire, espace, les associations participent à la métamorphose d'un tissu urbain dégradé, désolidarisé. Elles sont à l'origine d'initiatives concrètes, qui relancent l'imaginaire collectif, propices à l'intégration sociale et solidaire, à l'appropriation d'un espace et au partage des cultures.

La création artistique se révèle un axe majeur pour lutter quotidiennement contre les habits inhérents aux banlieues : les habitants ont intériorisé des représentations qui freinent leurs capacités, leur créativité, et les handicapent.

Les associations **Paris Macadam – Les Arcavals** (Paris, 18^e), la **Compagnie pour l'artisanat des menteurs** (Aubervilliers, 93) ou la **librairie La Traverse** (La Courneuve, 93) utilisent le théâtre et l'expression corporelle, l'éveil au monde du livre, pour favoriser la création locale. Elles œuvrent pour combattre l'exclusion et les tendances au « *repli sur soi* » et créer du lien social par le biais d'activités culturelles.

La lutte contre les stéréotypes, les clivages, peut également prendre forme avec des initiatives locales, issues de la population de banlieues qui développe un concept artistique dans le but de sortir du marasme associé aux territoires périphériques. Ainsi, **Bondy Blog**, créé à la suite des émeutes, permet à des jeunes issus des quartiers populaires « *en formation, en début de carrière ou en recherche d'emploi* », de faire entendre leurs voix.

De même l'association **7^e art**, née d'un collectif de sept bénévoles issus des quartiers sensibles sud-est d'Amiens, promeut la culture hip-hop par le biais du graffiti, de la vidéo, de la photo ou de la musique. Ces deux cas particuliers soulignent la nécessité d'un dialogue, de l'existence d'un lieu de convergence entre culture et échanges pour défendre le droit à la différence et la richesse de la diversité. D'autres associations s'inscrivent dans des dispositifs nationaux, des partenariats avec différentes entités (Etat ou entreprises privées) pour proposer des alternatives à la ségrégation persistant dans les banlieues, et notamment envers les jeunes. Par exemple, le programme **Jeunes guides en banlieues**, dans le Val-de-Marne (94), porté par le Conseil d'architecture de l'urbanisme et de l'environnement (Caue), propose aux jeunes qui vivent dans les quartiers de s'improviser guide et de les faire découvrir. Cela leur permet de se réapproprié un territoire qui a pu leur sembler hostile : le tourisme, les excursions organisées peuvent contribuer à changer les clichés intrinsèques aux quartiers.



DOSSIER. La culture contre le racisme

Les jeunes, précisément, représentent un défi pour bon nombre d'associations qui cherchent, par des actions culturelles, en partenariat avec des établissements scolaires, à les mobiliser et à s'inscrire dans la rupture d'un carcan injuste. C'est le cas du dispositif national **Orchestre à l'école**, qui facilite les initiatives locales d'établissements qui ne disposent pas d'un enseignement spécialisé de la musique et sont généralement situés dans des quartiers difficiles.

En 2012, 707 classes participent à ce projet. Les objectifs recherchés sont la cohésion autour de l'émergence d'un groupe, l'écoute, l'estime de soi, l'entraide et la concentration. Une professeur de français dans un collège de Livron-sur-Drôme (26) témoigne : « *Le travail effectué par les élèves les mardis après-midi (orchestre) est l'occasion d'échanges très réguliers ; il permet de créer un lien autre que purement scolaire avec la classe. Ces enfants, qui sont parfois en difficultés à l'école, sont fiers, à juste titre, de parler musique [...]. Ils vivent avec bonheur l'appartenance à ce groupe [...]. Les élèves comprennent peu à peu que le travail et l'énergie qu'ils déploient*

dans l'orchestre sont indispensables aussi à leur réussite dans d'autres matières. » L'initiative singulière de l'**association Espaces**, à Meudon, s'oriente plutôt vers des objectifs de réinsertion sociale, mais s'inscrit dans la même démarche. Elle prône « *l'insertion par l'écologie urbaine dans le Val-de-Seine* ». Elle a pour objet la remise en état, l'entretien, la conservation et la valorisation des espaces verts en milieu urbain, tout en assurant l'insertion d'un public prioritaire (en difficulté scolaire, en rupture sociale, sans emploi...) par la transmission de compétences et d'un savoir-faire en adéquation avec le respect de l'environnement. Il existe également des associations dédiées à l'éducation, notamment à la lutte contre l'illettrisme, vecteur de discriminations. L'association **Acelem** (Association culturelle d'espaces lecture et écriture en Méditerranée) est une initiative prise par la Ville de Marseille, qui pallie l'absence d'institutions publiques de proximité dans les quartiers dits sensibles, pour initier à la lecture et à l'écriture à travers des ateliers et des activités adaptés aux besoins. Le collectif **I Am a Bird Now** a pour vocation de

permettre à des jeunes enfants et adolescents d'amorcer ou de renouer un lien avec le livre, qu'ils soient « en retard », qu'ils aient un handicap (linguistique, oral), ou des difficultés à s'approprier une langue nouvelle (jeunes issus d'une immigration récente). Les artistes qui participent à ce projet proposent des ateliers de lecture, d'expression orale, de spectacles autour du livre et du ressenti (les cinq sens en éveil dans la lecture) dans des maternelles, écoles, maisons des jeunes et de la culture (MJC) ou dans des services de pédopsychiatrie.

Les différentes associations présentées forment un ensemble hétéroclite, multiple, bien que non exhaustif. Elles donnent une indication sur l'existence d'une vie culturelle en banlieue, dense, variée et innovante, qui par son action sur un territoire permet d'impulser une réflexion sur l'égalité des chances, la lutte contre les inégalités et contre les discriminations. Les interrelations qui naissent de ces inspirations à vocation culturelle sont fructueuses et incitent à la réflexion, à l'estime de soi et au respect de l'altérité... Un cheminement vers l'antiracisme ? |

Justine Mattioli

La Ville
de Reims
soutient
la LICRA

soutient la LICRA
dans son combat
contre le racisme et
l'antisémitisme.

10 VILLA D'EYLAU - 75116 PARIS
TÉLÉPHONE : 01.44.17.30.80
TÉLÉCOPIE : 01.45.01.80.21
e-mail : ortfrance@ort.asso.fr
web : http://www.ort.asso.fr

Contre, tout contre... la culture numérique

En raison de leur utilisation immodérée d'Internet, une drôle de guerre culturelle a été déclarée à nos enfants. Pour eux, la définition même de ce qui est culturel ou pas a irrémédiablement changé. A-t-on jamais vu une nouvelle génération aussi négativement scrutée par ses aînés ?

Qu'on s'en réjouisse angéliquement ou qu'on le déplore constamment, nos enfants nés un clavier tatoué au bout des doigts sont entrés dans un méta-monde où la définition même de ce qui est culturel ou pas a irrémédiablement changé pour eux. Cette nouvelle fenêtre numérique, constamment ouverte sur leur imaginaire, en fait la première génération qui échappe presque complètement à nos valeurs culturelles et à nos modes de transmission traditionnels.

CULTURE OR NOT CULTURE ? TELLE EST LA QUESTION

Les sciences cognitives le prouvent, l'utilisation intensive d'Internet sous toutes ses formes modifie la programmation même du cerveau, ses trajets de connexion synaptiques. De là à penser que nos enfants n'ont plus tout à fait la même tête que la nôtre, il n'y a qu'un pas, que l'on peut franchir de deux façons : en essayant d'intégrer cette donnée comme point de départ ; ou en la balayant sous prétexte qu'un cerveau différemment programmé, qu'un cerveau naturellement plus trieur que lecteur, est un cerveau foutu.

Le résultat en est cette drôle de guerre culturelle déclarée à tous nos « *Petits Poucets et Poucettes* » (Michel Serres) lancés à plein gaz dans les dédales du web. Franchement, de mémoire de Français, a-t-on jamais vu une nouvelle génération aussi négativement scrutée et si durement critiquée par ses aînés ?

« LA CULTURE, C'EST UNPLUGGED ! »

Cette affirmation d'Alain Finkielkraut tombe brutalement. Elle induit donc que l'on peut classer les produits culturels suivant une grille aussi immuable qu'immanente ; en l'occurrence, balayer ici l'énorme foisonnement visuel, musical et technologique qui est né du web. Elle est en droite ligne d'une approche très française qui consiste un peu à penser qu'en dehors de la culture classique et des Lumières, il n'y a point de lumière. Elle suggère également qu'il existe un mode de consommation culturelle noble, en opposition à un mode de gavage aléatoire, riche en divertissements éphémères et pauvre en nutrition intellectuelle durable. Entraîner ses enfants au concert,



au musée..., c'est effectivement les extraire du monde basse définition auquel ils sont reliés. C'est éduquer leur oreille à un son qui n'est plus compressé, leur œil à des formats, à des chatolements bien au-delà du cadre de leurs écrans. C'est donc affuter leurs sens, chatouiller leurs perceptions, aiguïser leurs exigences en matière d'esthétique à défaut de modifier leur grammaire. Car n'en doutons pas, ils ont développé une nouvelle grammaire culturelle qui modifie la sensibilité de notre époque et le regard porté sur l'art en général. Un exemple : l'ouverture, pour le pire et le meilleur, du champ contemporain aux amateurs, qui transforme l'espace domestique de chacun en atelier numérique potentiel ; laboratoire du soi, d'où il est possible d'exposer ses créations au regard de tous.

SOCRATE VERSUS MARIO ?

Et toute une nouvelle génération d'artistes plasticiens, musiciens, photographes, vidéastes, en rupture avec le marché de l'art traditionnel et ses canaux de distribution obligatoires, a choisi cette « *économie de la contribution* [...] où le public est la nouvelle avant garde qui inventera les institutions culturelle de demain » (Bernard Stiegler).

L'écriture également explore de nouvelles voies : cadavres exquis qui tournent en ligne et sites d'édition participative

fleurissent (issuu.com ; calameo.co...). Certains jeunes philosophes, professeurs d'esthétique nourris aux tuyaux, n'hésitent pas à s'attaquer d'ailleurs à la frontière traditionnelle qui sépare le légitimement culturel du reste. Ainsi, la technologie devient bien sûr objet culturel à part entière, mais pas seulement. Le jeune philosophe Mathieu Tricot, notamment, s'attaque à l'ennemi numéro un de tous les parents. Dans « *Philosophie des jeux vidéo* », il fait le grand écart entre Socrate et Mario, le petit plombier de Nintendo, et dessine une toute nouvelle « *métaphysique du joystick* ».

Dans tous les cas, qu'elle soit classique ou pluggée, la culture relève et relèvera toujours de la même démarche volontariste, de la même curiosité et de la même volonté de rencontrer la sensibilité de l'autre. Quant à suggérer un instant que cet élan, cette flamme, s'éteigne avec nos enfants, que dire de mieux que Michel Serres ?

« *Je voudrais avoir 18 ans, l'âge de Petite Poucette et de Petit Poucet, puisque tout est à refaire... non, puisque tout est à faire.*

Je souhaite que la vie me laisse assez de temps pour y travailler encore, en compagnie de ces Petits auxquels j'ai voué ma vie, parce que je les ai toujours respectueusement aimés. » |

Marie-Pia Garnier



Du normal au pathologique : clinique d'une communauté scolaire formatée par Internet

Les normes de l'école de la République désunissent les professeurs et leurs élèves cuirassés d'une culture générée par la fréquentation assidue d'Internet. Les enseignants doivent faire la preuve de la légitimité de leur fonction, alors que la pertinence des critères de l'évaluation, pierre angulaire de la réussite scolaire, pose questions.

D'année en année, je suis confrontée au constat de la difficulté croissante d'enseigner aujourd'hui, quel que soit par ailleurs le lycée où l'on est nommé. Entendons-nous : je fais partie, pour des raisons propres à mon itinéraire professionnel, de ces troupes corvéables de l'Éducation nationale qui peuvent être affectées, chaque année, n'importe où... Cela présente beaucoup d'inconvénients, comme de pouvoir l'être à 100 kilomètres de chez soi, et d'interdire une action au long cours dans un même établissement ; et quelques rares avantages, comme celui de *voir du pays*, en d'autres termes, beaucoup d'établissements et donc de publics différents dans une même académie...

J'ai personnellement la chance un peu paradoxale de faire partie de l'académie de Créteil, la plus grande de France – qui comprend le 77, le 93 et le 94 –, et aussi la plus *chaude* et la plus représentative de cette société bigarrée qui est, quoi qu'on en dise et qu'on en veuille, *notre* société, celle pour laquelle on doit inventer et négocier un nouveau pacte citoyen du vivre ensemble.

La difficulté tient à cette discontinuité et cette précarité pédagogiques auxquelles je suis exposée – comme tant d'autres de mes collègues – et qui fait de nous des intermittents de l'éducation, une espèce *en voie d'expansion*. Elle se redouble de quelque chose de plus grave, d'un fait sociologique massif dont on parle peu en dehors des salles de professeurs – cet endroit, pas toujours un havre de paix, où on croise les collègues : lieu stratégique dans les lycées où cela se passe *bien* dans la communauté éducative, et déserté dans ceux où on est à *couteaux tirés*... – ce fait inaperçu ou ignoré est celui de la discordance, voire du divorce, des normes, qui désunissent dorénavant les professeurs et leurs élèves...

HÉTÉROGÉNÉITÉ DES NORMES

Les normes des uns et des autres n'ont jamais été les mêmes. En témoigne l'école de Jules Ferry, celle de la III^e République dont on nous vante tant les mérites, pour dire qu'en ce temps-là, les élèves savaient

lire et écrire – *oui, ceux qui dépassaient le certificat d'études, en d'autres termes, les enfants de la bourgeoisie alors au pouvoir, qui reproduisaient les normes culturelles et sociales de leurs aînés* ; quant aux enfants des ouvriers ou des paysans, leurs normes n'ont jamais été les nôtres, articulées qu'étaient les leurs à la nécessité de la survie économique, du travail, du rythme des saisons et des plantations... Pourtant, même si ces règles implicites ou explicites qu'ils s'étaient forgées empiriquement ou qui leur avaient été imposées par héritage social et par la nouvelle organisation du travail régissaient leurs existences et la représentation qu'ils s'en faisaient, ce qu'ils s'interdisaient ou ce qu'ils s'autorisaient à projeter d'eux-mêmes..., ces normes-là étaient en définitive soumises à d'autres, qui valorisaient explicitement l'éducation qui était donnée dans les écoles de la République et garantissaient aux enfants méritants du peuple l'ascension sociale⁽¹⁾. Pour un enseignant qui entrait dans une classe, fusse-t-elle celle de « *La Guerre des boutons* », la question de l'autorité et de la légitimité de sa fonction n'étaient jamais en cause.

Il n'en est évidemment plus de même. Les normes culturelles des enseignants et des élèves ne sont pas seulement différentes, mais surtout concurrentes : nous, enseignants, avons à faire la preuve de la légitimité de notre fonction, de notre statut, de notre utilité, de *la qualité de notre spectacle* et de l'intérêt de notre discipline. Quant à nos élèves – je parle de ceux que je récupère en terminale, ce qui suppose, bien entendu, dans les quartiers réputés difficiles, notamment dans ces « *banlieues de la République* » si bien décrites par l'équipe de sociologues de Gilles Kepel, qu'ils aient passé le filtre de la sélection de la troisième et soient jugés aptes à poursuivre des études secondaires jusqu'au bac –, ils arrivent bardés et cuirassés d'une culture générée par leur fréquentation assidue d'Internet, l'alpha et l'oméga de toutes leurs références, quel que soit par ailleurs le milieu social, linguistique, religieux ou irreligieux dont ils proviennent...

Leurs normes sont donc celles d'une culture globalisée, de type Wikipédia, dans ce qui se fait de plus contrôlé, mâtinée le plus souvent du buzz incontrôlable de Facebook et des sites qu'ils fréquentent au vu de leur identité culturelle et familiale respective.

RISQUES DE FRONDE

Autant dire que lorsque, chaque année, j'entre pour la première fois dans mes classes, je ne suis sûre de rien, sinon que ce qui va se passer dans cette première heure de cours sera décisif pour la suite, sans garantie que rien ne soit gagné... C'est à moi de faire la preuve de ma légitimité culturelle, et c'est à partir de là que je serai en position d'ébranler *leurs* normes pour les faire évoluer... S'ajoutent à cela les difficultés de ma discipline, la philosophie, à la réputation déjà sulfureuse, et qui, dans le contexte utilitariste des temps actuels marqués par un chômage de masse, est réputée inutile au regard du marché du travail. Le risque existe, enfin, d'avoir affaire à une fronde de type *théologico-politique*, et même si, par chance, je n'y ai eu droit que très rarement, cela exige des précautions et un travail de mise en confiance préalable des élèves, qui les rendent sensibles aux cours que je suis censée leur dispenser, notamment sur la religion, notion au programme de philosophie mais que peu de mes collègues se risquent à traiter in extenso.



Revenons enfin sur l'un des problèmes majeurs de l'enseignement : celui de la distorsion entre nos exigences, celle de l'évaluation – exigences normées et normatives – et ce qu'on évalue réellement.

En France, le nec plus ultra de l'évaluation en philosophie est la dissertation, qui comporte un certain nombre d'exigences qui doivent en principe être satisfaites pour que l'élève obtienne une note qui dépasse la moyenne. Or, la plupart du temps, les élèves qui arrivent en terminale (même dans les lycées réputés *bons*) ne savent pas faire une dissertation, en d'autres termes, ne sont ni capables de comprendre et de poser le sujet, ni de le problématiser, et par conséquent de le traiter...

Le numérique a préprogrammé les élèves qui croient qu'à toute question on doit répondre par « oui » ou « non ». Ils confondent très largement l'exercice philosophique avec le débat d'opinions, voire avec son érucation numérique, chacun étant naturellement sensé avoir une opinion irréductible à celle des autres...

Ils sont toujours très inquiets à l'idée que leur opinion puisse être *saquée* en tant que telle et leur copie jugée et évaluée en fonction de celles supposées différentes de leur correcteur. Ils ne comprennent pas non plus ce que signifie un problème, qu'ils réduisent à une pure polémique, c'est-à-dire à une question à laquelle il faudrait nécessairement répondre par oui ou par non, et qui ne peut donc s'exprimer que sous la forme d'une thèse, d'une antithèse, et enfin d'une synthèse...

Il est très difficile de leur expliquer pourquoi il ne peut y avoir de *synthèse* entre des positions totalement opposées ; il faut leur faire comprendre que la synthèse ne peut exister qu'entre des positions qui ne sont pas irréconciliables, ce que j'exprime souvent en disant qu'une synthèse entre une thèse *et* une antithèse ne peut être que de la... foutaise et rien d'autre, qu'un compromis ne peut exister qu'entre des positions différentes, certes, mais néanmoins voisines, dont les valeurs fondatrices ne diffèrent pas au point d'impliquer un affrontement qui implique de réfuter l'autre idée et de démontrer

qu'elle est nécessairement fausse. Le vrai et le faux ne sont pas mutuellement compatibles.

« ENTENDRE » LA LANGUE

L'un des problèmes, enfin, que soulève la réussite éventuelle de la dissertation, et qui en est un préalable nécessaire, est celui de la maîtrise de la langue française à l'écrit : un nombre croissant de copies, et donc d'élèves, ne maîtrisent pas la langue française que sémantique. Cela ne signifie pas seulement qu'ils s'expriment mal ou maladroitement, mais surtout qu'ils *n'entendent* pas la langue, et qu'ils sont dans un rapport de confusion babélien au langage tel qu'on ne sait pas ce qu'ils pensent, et qu'on se demande quoi faire pour leur permettre de *penser*... Un des problèmes que je rencontre le plus souvent est celui de copies qu'il faudrait littéralement *traduire* pour les comprendre : les mots y sont employés les uns pour les autres, ou avec des sens inconnus de leur usage contractuel – du moins dans la communauté *savante* ou simplement usuelle des correcteurs –, ce qui rend ces copies illisibles...

Le problème qui se pose est donc celui de la pertinence de cette évaluation complètement décalée par rapport à la réalité pédagogique, linguistique et sociale, et de la possibilité même d'enseigner et de faire entendre un peu de philosophie, donc un peu de pensée, à des élèves dont la langue, les intérêts, les préoccupations et les valeurs paraissent être celles d'un autre monde... que celui dans lequel nous avons grandi et avons été élevés peu ou prou...

Les aider à penser : y amener des gamins qui n'ont pas forcément pour ambition de faire partie d'une élite intellectuelle qu'ils méprisent plus ou moins, mais qui voudraient s'en sortir socialement, donc gagner de l'argent... la seule véritable valeur sociale, en définitive, qui permette de sortir de la survie, mais *ne permet pas* pour autant de former des citoyens... |

Mano Siri

le GARD

développe les solidarités

www.gard.fr



Citoyen partout



« C'est dans une société d'hommes libres, dans une société d'égalités et de respect des différences que nous pourrions relever les défis de ce nouveau siècle.

Pour que les libertés fondamentales ne soient pas rognées, pour que l'isolement ne provoque pas la peur ou le rejet de l'autre, nous devons rester vigilants et agir. Agir pour que la laïcité, l'intégration et le respect de l'autre ne soient pas de vains mots.

À la tête du Département du Gard, je me suis toujours attaché à soutenir celles et ceux qui travaillent au cœur des quartiers fragilisés, accompagnent les initiatives économiques, aménagent les logements sociaux, aident les parents, protègent ou éduquent notre jeunesse, ouvrent leurs territoires aux autres.

Ensemble, redonnons espoir et dignité à chacun, pour qu'il puisse se construire comme un citoyen au sein de sa famille, de son quartier, de sa ville et de sa nation. Restons, comme la LICRA, de véritables sentinelles de la République. »

Damien ALARY

Président du Conseil général du Gard

Vice-président de la Région Languedoc-Roussillon

¹⁾ Je ne connais pas de meilleur ouvrage, si on veut avoir le témoignage précis et réfléchi d'un de ces enfants « perdus » et finalement méritants, que le livre d'Henri Ostrowiecki, « *La Demi-Douce* », Editions des Rosiers, 2011.

²⁾ Une expression qui revient très souvent dans la bouche des parents d'élèves, et qui marque le poids de ce que Guy Débord dénonçait comme « la société du spectacle » dans son ouvrage éponyme publié en 1967 chez Buchet-Castel, en 1971 aux éditions du Champ libre, et réédité chez Gallimard en 1992.



« Discours de la servitude volontaire » au lycée Pablo-Picasso

Devant les élèves du lycée parisien, le comédien François Clavier fait sien le Discours de La Boétie. Ce texte enflammé, écrit pour eux par quelqu'un d'aussi jeune qu'ils le sont, est vibrant du désir de comprendre pourquoi et comment on se résigne à l'aliénation et on renonce à la liberté.

Au lycée, tous furent vite convaincus, enthousiastes même. Mais trouver les fonds nécessaires pour faire venir « *Le Discours de la servitude volontaire* », une pièce donnée au Festival d'Avignon, fut une autre affaire.

Pablo-Picasso ne fait pas partie de ces lycées défavorisés que l'on aime à montrer du doigt. C'est un lycée ordinaire, au public mélangé, aux élèves issus de la diversité : ils n'y sont ni moins bons ni pires qu'ailleurs, souvent sympas, parfois pénibles. On n'y est jamais à l'abri ni d'un incident, ni d'une bonne surprise, comme lorsque s'allume dans leurs yeux cette lueur de compréhension qui marque que quelque chose est passé !

C'est pourquoi l'appui financier de nos interlocuteurs institutionnels, qui nous accordaient 200 € de subvention, fut essentiel... A charge pour nous, les enseignants, de trouver le reste. Qu'à cela ne tienne : mes deux collègues, Sophie et Agnès, pondent à main levée un petit tract présentant le texte de La Boétie, qui convainc chaque élève de contribuer. Tous ou presque s'exécutent : c'est l'occasion de leur expliquer pourquoi la culture a un prix et en quoi ce texte, qui date du XVI^e siècle – autant dire de *la préhistoire* – est toujours actuel, écrit par un jeune homme qui avait alors 17 ans. Comme eux.

C'est là l'intérêt de ce discours dont la mise en scène et la représentation ici sont périlleuses, nous le sentons tous sans nous l'avouer : leur faire entendre un texte qui a été écrit pour eux, par quelqu'un d'aussi jeune qu'ils le sont, un discours enflammé et vibrant du désir de comprendre pourquoi et comment on se résigne à l'aliénation et on renonce à la liberté...

Aujourd'hui mercredi, c'est le grand jour. On a banalisé la fin de la matinée pour les cinq classes concernées, les L, les ES, les S, et la prépa Arts plastiques qui se dirigent vers la salle de la cantine, aménagée pour devenir la scène même du « *Discours* ».

François Clavier, le comédien, y est déjà, assis, concentré, attendant que la centaine d'élèves s'assoient. Le silence ne règne pas encore qu'il commence déjà. Il feuillète les livres éparpillés par terre dont il fait son décor. François est grand, baraqué, il



Voyageur de la pensée, François Clavier a fait une halte au lycée Pablo Picasso.

porte un vieil imperméable et un sac à dos, voyageur de la pensée qui s'est posé pour une heure au lycée, parmi cette assemblée de jeunes gens à qui on a imposé cette séance... Au début, c'est voulu, on l'entend à peine : il marmonne les premières pages du « *Discours* ». Mais les élèves tendent l'oreille et le silence se fait. Jusqu'à ce que François arrête sa lecture et dise à voix haute : « *Pour le moment, je voudrais seulement comprendre comment il se peut que tant d'hommes, tant de bourgs, tant de villes, tant de nations supportent quelquefois un tyran seul, qui n'a de puissance que celle qu'ils lui donnent, qui n'a de pouvoir de leur nuire qu'autant qu'ils veulent bien endurer, et qui ne pourrait leur faire aucun mal s'ils n'aimaient mieux tout souffrir de lui plutôt que de le contredire...* »

Il nous regarde : c'est lui qui parle désormais, sans le secours du livre, comme si ce discours si ancien, il le faisait sien et nous l'adressait.

Pendant plus d'une heure, les élèves l'écoutent silencieusement les prendre à partie, comme si c'était à eux que la question de la servitude volontaire, cet oxymoron scandaleux, était posée, comme s'il pensait à voix haute, comme si ce

discours s'inventait sous leurs yeux...

Il y en a bien quelques-uns qui semblent regretter d'être là : mais même ceux-là, parfois si bruyants quand « le spectacle ne leur plaît pas », se taisent et écoutent. Quand le discours se termine sur un vibrant éloge de l'amitié, qui seule, pour La Boétie, peut faire société – « *Entre méchants, lorsqu'ils s'assemblent, c'est un complot et non une société. Ils ne s'aiment pas, mais ils se craignent. Ils ne sont pas amis, mais complices.* » –, les applaudissements fusent, sincères, nourris. Certes, comme il est déjà midi et demi, beaucoup de nos élèves sortent, l'estomac dans les talons, mais une quarantaine d'entre eux restent malgré tout pour échanger avec le comédien et prolonger ce moment un peu magique où la culture, celle qui fait penser, celle qui nous rend un peu plus pertinents, s'est invitée au lycée, donnant soudain sens et légitimité à celle, plus laborieuse mais tout aussi nécessaire, qui est notre lot quotidien, à nous les enseignants.

La séance se termine : un élève sort, pouce levé ; l'autre glisse « super ! » ; un troisième demande si on ne pourrait pas mettre La Boétie au programme du bac... |

Mano Siri

Renouveau de la musique arabo-andalouse

Musique du métissage culturel de l'Espagne d'avant la Reconquista, elle était jouée par les musulmans, les juifs et les chrétiens qui y vivaient ensemble. Elle redevient aujourd'hui le vecteur d'une utopie de convivialité entre les juifs d'Afrique du Nord et les musulmans, fils et petits-fils de nos concitoyens arabes venus travailler et vivre en France.

Il faut dire combien cette musique a longtemps été la grande absente du paysage culturel français. Elle est pourtant le cœur vivant d'une culture partagée, de près ou de loin, par tous ceux et celles qui se réfèrent au « monde arabe », partie émergée d'une histoire souterraine qui nous concerne tous... réapparue d'abord avec le succès du raï... Pour comprendre ce que signifie ce surgissement de sonorités longtemps occultées, on peut comparer cette émergence avec celle du jazz, premier pas vers une reconnaissance de l'apport des Noirs à l'identité américaine, et de l'acquisition de leurs droits civiques... On connaît la suite de cette histoire douloureuse et magnifique qui conduit à l'élection de Barack Obama à la présidence des Etats-Unis...

L'ÉCOLE DE CORDOUE

La musique arabo-andalouse vient d'*Al-Andalous*, le califat arabo-musulman qui y régna du VIII^e au XV^e siècle. Elle y fut amenée par son fondateur Abou El Hassan Ali Ben Nafiq dit Ziryab, qui, à la suite d'une querelle avec ses maîtres bagdadites, émigra à Cordoue et y fonda sa propre école au X^e siècle. Cette musique est donc celle de l'Espagne d'avant la Reconquista, celle qui était jouée par les musulmans, les juifs et les chrétiens qui demeuraient *ensemble* en Al-Andalous : c'est une musique du partage et du métissage culturel, qui disparaît avec la catastrophe de la chute de Grenade, acte final de l'unification religieuse de l'Espagne sous la férule des Rois catholiques. Elle s'accompagne de l'expulsion des juifs espagnols (les séfardes), sommés de partir ou de se convertir, le 10 juillet 1492, suivie de près de celle des musulmans à qui le même *choix* fut proposé...

Cette musique partit s'installer et s'épanouir au Maghreb et en Turquie, et disparut d'Europe – si l'on excepte le cas particulier de la musique balkanique sous influence turque – pour près de cinq siècles, devenue inaudible aux oreilles occidentales peu ouvertes aux subtilités modales de ses harmonies sensuelles. De cette belle musique aux gammes inhabituelles il n'est resté que des traces

dans la musique baroque espagnole et celle des troubadours, dans le flamenco, voire le tango et le fado.

LA GAMME TEMPÉRÉE

La musique classique occidentale s'est constituée, dirait-on, *contre* la musique arabo-andalouse, en abandonnant les quart et les huitième de ton qui en faisaient toute l'infinie saveur sonore, pour ne plus conserver que les demi-tons, et en optant pour la gamme tempérée qui normalise la hauteur des notes, contre la gamme naturelle encore en usage dans la musique orientale.



Pour avoir une idée de ce que signifie cet acte décisif, il faut savoir que si, *pour nous*, un ré dièse est identique à un mi bémol, il n'en est rien pour un musicien élevé dans la musique arabo-andalouse... comme pour tout musicien qui se respecte et sait que leur confusion arbitraire rend seule possible la grande invention de la musique occidentale : la polyphonie.

Or cette musique expulsée est *de retour* en France et redevient le vecteur d'une identité plurielle et composite, d'une utopie de convivialité entre les juifs d'Afrique du Nord – héritiers à la fois de l'Espagne inquisitoriale et de la France des droits de l'homme et de la coloniale – et les musulmans, fils et petits-fils de nos concitoyens arabes, qui avant et

après la guerre d'Algérie sont venus travailler et habiter en France, pour beaucoup *définitivement*.

LE RETOUR SUR GRAND ÉCRAN

Musique de carrefour et de croisement, elle est pour la première fois revenue dans deux films sortis, signe des temps, en 2007. Le « *Blues de l'Orient*⁽¹⁾ » fait ainsi se côtoyer des musiciens israéliens, grands artisans de ce renouveau de la musique arabo-andalouse, et des musiciens arabes (syriens notamment) ou français comme Abed Azrié. « *La Graine et le Mulet*⁽²⁾ » met en scène un petit orchestre traditionnel typique dont les instruments – oud, darbouka, riqq, ney – et les mélodies emportent l'adhésion du public français « souchien⁽³⁾ » et lui font oublier un couscous qui se fait attendre...

Cette musique est devenue visible et audible, signe d'un métissage et d'une identité en passe de reconnaissance : en témoignent les très nombreux artistes qui la font revivre et évoluer hors de ses frontières historiques, artistes français comme Enrico Macias qui y revint avec ses complices Cheb Mami et Taoufik Hanoudji dans un disque intitulé « *Hommage à Cheikh Raymond*⁽⁴⁾ », artiste berbère comme Idir, ou dans une fusion des genres⁽⁵⁾ qui recompose de l'identité, l'Orchestre national de Barbès, voire un Avishai Cohen aux confins du jazz et de l'héritage arabo-andalou...

Les lieux se multiplient, de l'IMA au Café de la Danse, où on peut non seulement l'écouter mais l'apprendre : si autrefois on ne l'entendait que dans les mariages arabes, elle est devenue l'un des nouveaux sons d'une société qui ne demande qu'à s'inventer et d'une citoyenneté en passe de s'accomplir. |

Mano Siri

¹⁾ Un film de Florence Strauss, qui se trouve être la petite-fille de Robert Hakim, le grand producteur français d'origine égyptienne.

²⁾ Un film d'Abdellatif Kechiche qui se passe entièrement à Sète, sur fond de licenciement et de famille musulmane recomposée, et surtout plurielle...

³⁾ Pour Français de souche... Selon la terminologie de Gilles Kepel.

⁴⁾ Cheikh Raymond, c'est-à-dire Raymond Leiris, le beau-père d'Enrico Macias et la star du maâlouf en Algérie.

⁵⁾ De la musique gnaoua à la salsa.



Débat au 4^e salon du livre de la Licra

Au cœur des échanges entre Alexandre Adler, Pierre Nora, Pascal Blanchard et le Grand Rabbin Gilles Bernheim : la distinction entre mémoire compassionnelle et mémoire militante. Seul le travail de l'histoire permet d'interroger la dérive des hommes ordinaires qui se transforment en bourreaux.

L'événement se tient dans les salons d'honneur de la mairie du 6^e arrondissement parisien. Une quarantaine d'écrivains s'y retrouvent sans prérogative, comme Gilles Kepel, le Grand Rabbin Gilles Bernheim venu présenter son ouvrage « *Quarante Méditations juives* », tout juste sorti... Le public circule d'une table à l'autre, achète les livres au stand de la Procure et revient les faire signer. Lorsque s'ouvrent les portes de la salle où aura lieu le débat entre Alexandre Adler, Pierre Nora, Pascal Blanchard et le Grand Rabbin Gilles Bernheim, les quelque deux cents chaises sont prises d'assaut...

PIERRE NORA

« Je fais partie de cette génération qui a vu surgir deux phénomènes : celui de la mémoire, devenue hégémonique au point que l'histoire lui soit asservie ; et celui de sa démocratisation, qui correspond à l'avènement des minorités.

Les juifs sont de ce point de vue considérés comme un modèle de ce passage et de ce retour à une identité qui s'exprime à travers les deux paramètres de la naissance d'Israël et la réalité de la Shoah. On est passé d'une notion traditionnelle d'identité à un régime des identités particulières et concurrentes, où la mémoire se trouve au croisement d'une récupération de l'histoire et d'une réactivation de cette identité. A l'école, on était des petits Français, et on était chez soi dans une sorte de mémoire privée : c'est ce registre identitaire qui s'est cassé dans les années 70, parce qu'il ne laissait aucune vraie place à la mémoire. Elle restait enfouie, comme ce fut le cas pour la mémoire des colonisés : on a donc à la fois libéré et démocratisé la mémoire, mais on a vu celle-ci devenir tyrannique, voire terroriste. »

GILLES BERNHEIM

« Je préfère pour ma part parler du travail de la mémoire et du devoir de savoir, qui forment deux exigences conjointes. La disparition des survivants pose le problème brûlant de la transmission de ce qui s'est passé à Auschwitz et de la prévention du retour d'une pareille catastrophe. Si on veut éduquer par rapport à Auschwitz, le devoir de mémoire peut être préjudiciable, car la compassion

pour les victimes n'aide pas à comprendre comment des gens ordinaires deviennent des salauds : je ne crois pas que la bonne conscience prémunisse contre la dérive des hommes ordinaires. La facilité avec laquelle les victimes d'hier sont devenues aujourd'hui, dans l'imaginaire collectif, les bourreaux génocidaires dans le conflit avec les Palestiniens devrait nous faire réfléchir. Car la compassion force le langage au point de renverser les rôles et le sens des mots. Or, quand on remplace le travail de l'histoire et le devoir de savoir par l'incantation compassionnelle de la mémoire, le risque de glissement est grand... Et la question de savoir comment des hommes ordinaires sont devenus des bourreaux reste entière. Les hommes ordinaires sont les anonymes qui ont rendu possible le fait que les trains arrivent à l'heure à Auschwitz et à Treblinka. Ce sont les petits-enfants qui maintenant veulent savoir, et transmettre. »

ALEXANDRE ADLER

« Il y a, me semble-t-il, trois motivations à ce phénomène. D'abord, les névroses familiales se déploient sur trois générations : la phasique, la conscience souffrante de Pierre Goldman, et enfin les petits-enfants, qui sont dans une situation de distance et qui assument un discours moins pris dans la nécessité pathologique du récit du traumatisme. C'est l'exemple de Robert Littell et de son fils Jonathan. Par ailleurs, le monde dans lequel nous vivons admet de moins en moins l'existence de la violence et la prépotence de l'Etat. On en a l'exemple aujourd'hui à Homs : on sent l'hésitation de Bashar el Assad. J'observe aussi qu'il se passe en Turquie le même phénomène qu'en Pologne : les "petits-enfants" des Arméniens placés dans des familles turques font leur coming out en Turquie, comme en Pologne les petits-enfants des juifs placés dans des familles polonaises catholiques l'ont fait... C'est parce que cette histoire est en train de disparaître que les choses sortent. Nous avons un progrès de l'histoire qui permet un progrès de la conscience, mais c'est un progrès fragile... Ce n'est que par le discursif et le raisonnement que le travail de mémoire peut s'accomplir... N'oublions pas que le 1^{er} commandement de vivre, c'est de redonner tous ses droits à la raison ! »

PASCAL BLANCHARD

« Le problème se pose aussi pour les peuples d'Afrique et leurs héritiers noirs qui vivent en Europe ou aux Etats-Unis. Je ne sais pas, en tant qu'historien, ce que nos travaux auront comme impact, mais je sais qu'en l'absence de travail de la mémoire, le racisme, les émeutes urbaines, la perte d'identité des enfants sont toujours là... Il n'y a aucun musée de l'esclavage et du colonialisme en France... Mais il y a vingt-deux musées du sabot...

Quand on demande aux enfants des fils d'immigrés de Toulouse pourquoi ils ont des difficultés avec l'histoire de France, ils répondent qu'il n'y a jamais de héros qui leur ressemble... Car il y a une histoire qui fait tache : comment expliquer que la France des droits de l'homme soit celle qui prolonge et légitime l'esclavage de l'Ancien Régime ?

Or, ces gens qui sont nés ici ne retourneront plus au bled : c'est l'histoire de ceux qui ne venaient pas du continent français et qui sont français... Il y a un récit à faire de cette mémoire des populations noires et de leur place marginale dans l'histoire de la République.

Et seules les mémoires militantes font émerger cette histoire des minorités. Ce sont des mémoires écrasées qui prennent la parole... et qui font parfois peur par leur violence explosive et la concurrence dans laquelle elles adviennent. »

LA TRILOGIE MÉMOIRE, HISTOIRE, RÉPUBLIQUE PEUT-ELLE FONCTIONNER ?

Le Grand Rabbin Gilles Bernheim pense que oui, si on déplace le mot République entre mémoire et histoire : il ne faut pas vider de leur sens les mémoires...

Pierre Nora estime que nous sommes partis pour une très longue période de conflits entre les mémoires et l'histoire : cela dit, il vaut mieux s'engueuler que s'entretuer...

Alexandre Adler considère enfin que, si on veut faire triompher l'histoire et l'objectivité, il faut que le débat ne soit pas obéré par des idéologies sans porte ni fenêtre... Donc qu'émerge, comme on le voit en Yougoslavie, par exemple, une mémoire positive. |

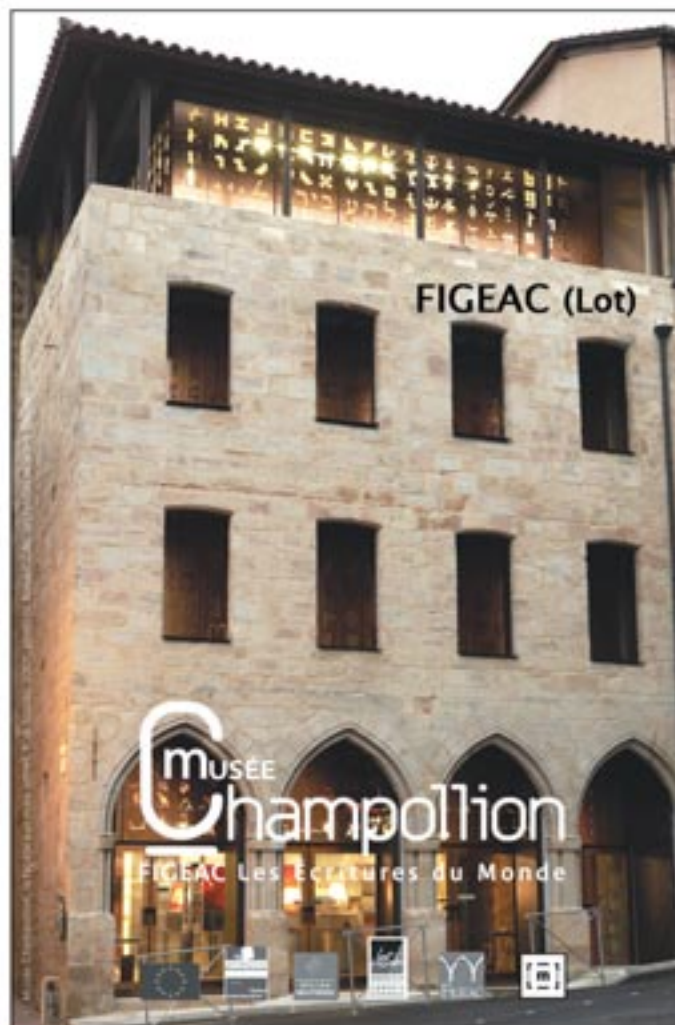
23 communes
pour développer et aménager
leur territoire...



«C'est qu'au fond, il n'y a qu'une
seule race : l'humanité»

Jean Jaures


Carcassonne Agglo
1 rue Pierre Germain
11 890 Carcassonne Cedex 9
Tél.: 04.68.10.56.00 / Fax.: 04.68.47.81.60
www.carcassonne-agglo.fr



Avec le soutien de

**La Région
Limousin**

www.region-limousin.fr



Nord
le Département



Les Rendez-vous Nature 2012
Sorties guidées gratuites proposées par le Département du Nord

Demandez le guide gratuit Les Rendez-vous Nature 2012
auprès des Offices de Tourisme du département du Nord
Consultables et téléchargeables sur www.cg59.fr,
www.rando-nord.fr ou www.tourisme-nord.fr
Renseignements : Direction de l'Environnement
Tél. : 03 59 73 58 16 - environnement@cg59.fr



Le racisme aux prud'hommes de Paris

Le 30 mars 2012, la Licra et le Défenseur des droits sont aux côtés du plaignant, M. Nébié, dont la thèse ne fait aucun doute pour eux : la banque Natexis, son employeur, l'a discriminé en raison de la couleur de sa peau, de son « origine ».

L'affaire commence en 2005. M. Nébié postule pour rejoindre le département de la Direction des risques, avec l'appui de celui qui serait devenu son supérieur hiérarchique direct. Sans aucune explication, alors qu'il est un cadre parfaitement noté dans l'entreprise depuis 2001, sa candidature sera rejetée. Il ne deviendra analyste crédit dans ce département que bien plus tard, car il a le courage de rester dans cette banque. Il apprend en 2006 qu'un haut responsable de la banque d'affaires, M. V., a dit à propos de sa candidature : « *Je ne veux aucune personne de couleur, ni Noir, ni Maghrébin.* » Cela clarifie enfin le refus de sa mobilité.

M. Nébié nous confie : « *Je ne m'étais jamais senti "noir" avant ces propos !* » Cet ancien champion d'escrime ajoute : « *Je ne me considère pas comme appartenant à la "diversité d'origine étrangère". Je suis tout simplement français !* »

Il tente d'obtenir des explications en interne. Il sera reçu près d'un an après. On lui fait comprendre que ce haut responsable a déjà eu des propos désobligeants à l'encontre d'autres « catégories » de personnes.

L'ENQUÊTE DE LA HALDE

M. Nébié saisit la Halde, la Haute Autorité administrative indépendante, qui a pour mission de lutter contre les discriminations. Elle enquête au sein de Natexis. Ses conclusions en 2010 sont sans appel : M. Nébié a bien été discriminé en raison de la couleur de sa peau. Il a été stoppé dans sa carrière par une personne raciste, connue de l'entreprise mais non sanctionnée.

Natexis propose de verser de ridicules dommages et intérêts pour compenser le préjudice moral. Il n'est pas question de sanctionner M. V. Mais, officiellement, Natexis signe une « charte de la diversité ».

M. Nébié réalise qu'il a été discriminé parce qu'il est noir de peau. Il s'interroge sur son appartenance et sa place dans notre société. Pour que le vivre ensemble ne soit pas qu'un beau principe, il faut contrer ce racisme insidieux. Il attaque donc son employeur.

Ce soir, l'avocat de M. Nébié rappelle que

le code du travail interdit les discriminations. La jurisprudence indique que le salarié n'est tenu que d'apporter les éléments permettant de présumer l'existence de la discrimination. M^e Moreau rapporte donc ce faisceau d'indices : des témoignages, des tableaux comparatifs d'évolution de carrière des collègues de M. Nébié. Il stagne, alors que des personnes moins gradées et moins expérimentées évoluent.

L'AVOCAT DE LA LICRA

La Licra, représentée par M^e Bitton, revient sur le racisme dont a souffert M. Nébié. C'est une affaire de principe. L'employeur n'explique pas le frein qui a été mis à la carrière de M. Nébié. Il accuse M. Nébié de recourir à cette procédure judiciaire dans un but lucratif. Mais Natexis n'a jamais contesté les propos de son salarié, ni même sanctionné.

Les avocats sont constamment coupés par le président du Conseil qui leur demande d'être brefs parce que le Conseil doit délibérer sur le siège. Une suspension de l'audience est demandée par l'un des conseillers salarié. A leur retour, il n'y aura plus d'interruption intempestive.

LE DÉFENSEUR DES DROITS

La présence du défenseur des droits, qui a succédé à la Halde, n'est pas anodine. Il y a eu de graves rétorsions à l'encontre de M. Nébié. Il n'y a eu aucun élément objectif pour lui refuser ce poste. C'est la décision de la Haute Autorité qui a fait bouger les lignes chez Natexis.

La parole est en dernier lieu à la défense. L'avocate avance que Natexis n'est pas raciste puisqu'elle a fait le choix d'une



L'immeuble abritant le Conseil de prud'hommes de Paris.

© lafate Patrick/SIPA

avocate qui porte un nom à consonance étrangère. Elle opacifie les débats en nous décrivant les détails des mobilités et promotions. Elle accuse la Halde d'avoir bâclé son travail d'investigation. Elle nous avoue sur le mode de la confiance que M. V. ne peut être raciste puisqu'il a un enfant métis... et une collaboratrice antillaise. Après trente ans d'ancienneté, les propos incriminés n'ont pu être tenus. Le seul délibéré auquel sont parvenus les quatre conseillers est le renvoi en départage.

Le sort de M. Nébié devra attendre une prochaine audience. |

Déborah Piekarz



Riposte laïque : le syndrome Charles Martel

Le fonds de commerce et l'arrière-boutique idéologique du site de Riposte laïque, un inquiétant collectif cocorico-cocardier à l'imaginaire peuplé d'envahisseurs, est l'incitation à la haine et à la discrimination à l'égard des musulmans. Sévère condamnation à Paris, devant une 17^e chambre qui ne s'en laisse pas conter.



© Haley/SPA

Un rassemblement « saucisson et pinard » organisé par Bloc identitaire et Riposte laïque près de l'Arc de Triomphe, à Paris.

Le 3 février 2012, devant la 17^e chambre du TGI de Paris (chambre correctionnelle de la presse), Pierre Cassen, président-fondateur de Riposte laïque, et son collaborateur Pascal Hilout comparaissent pour délit de provocation publique à la discrimination, à la haine ou à violence à l'égard des musulmans dans deux éditoriaux publiés sur leur site.

UNE JUSTICE QUI PREND SON TEMPS

Bien avant le début du procès, ils sont déjà là, les croisés de Riposte laïque. On sent chez eux une effervescence presque festive à la perspective d'en découdre enfin très publiquement avec quatre associations antiracistes historiques qu'ils brocardent constamment comme aussi « bien dotées par nos impôts » que « bien pensantes » : la LDH à l'origine de cette action, la Licra, SOS racisme, le Mrap et

l'ADDH⁽¹⁾. La salle d'audience, filtrée par un service d'ordre assez musclé, est composée d'un public plutôt sexagénaire, dont la moindre tentative de brouhaha un peu potache est immédiatement stoppée par un président qui ne s'en laisse pas conter. Président, d'ailleurs, qui ouvre l'audience en annonçant qu'il n'y aura pas d'ajournement. Vendredi ou pas, ce procès sera bouclé tard dans la nuit s'il le faut, et ce en dépit du nombre impressionnant de témoins cités – onze en tout – et d'avocats devant plaider.

« Du moins, ces gens qui passent leur temps à crier qu'on les muselle, qu'on les empêche de parler, ont pu s'expliquer en détail sur chaque phrase qu'ils avaient écrite et sur la nature raciste de leur idéologie. Dans cette chambre, la justice prend vraiment son temps, et ça crée, c'est vrai, un incroyable contraste avec l'étage en dessous, celui des comparutions directes où ça se juge plutôt à la

chaîne », précise Sabrina Goldman, la vibrante avocate de la Licra. « C'est par ailleurs très technique, juridiquement, de statuer sur le fond ; de déterminer ce qui relève de la libre critique raisonnée d'un dogme religieux et ce qui relève de l'incitation à la haine à l'encontre de ceux qui y adhèrent. »

UN SOCLE RÉPUBLICAIN DÉVOYÉ

Les deux accusés se sont effectivement longuement expliqués sur leurs écrits datés du 11 octobre et du 12 décembre 2010. Les titres à eux seuls donnent déjà une assez bonne idée du contenu : « Pourra-t-on vaincre l'offensive islamiste par les seuls moyens démocratiques ? » ; et : « OCCUPATION. Bien sûr que les prières dans la rue, les voiles, le halal et les mosquées sont des symboles d'occupation et de conquête. »

Se posant tour à tour en preux chevaliers



de la laïcité, en résistants de la première heure et en persécutés, les deux accusées mélangent allègrement imagerie moyen-âgeuse, armée des ombres et Blandine face aux lions. Affichant un chiffre de 20 000 connexions par jour sur leur site, ils se sentent visiblement investis d'un message citoyen capital à délivrer.

L'un, Pierre Cassen, ancien ouvrier du Livre, ancien trotskyste, affirme être toujours de gauche et intrinsèquement attaché à la laïcité. Il livre sa vision d'une société française malade de l'islam dans un discours rôdé qui tourne très vite en boucle.

L'autre, Pascal-Mohammed Hilout, nom de plume « Cyrano », moins dialectique et plus fragile en apparence, est français d'origine marocaine. Il raconte longuement comment il s'est douloureusement et difficilement libéré de l'islam, presque comme on le fait d'une secte. Déclarant être aujourd'hui bien plus radical que Marine le Pen, « dont la lecture de l'islam est plus bienveillante que la mienne car elle est également croyante », il affirme que la notion même d'Islam de France modéré est une complète chimère au regard du dogme enseigné à tous les musulmans. Tous deux convergent clairement sur un point : « L'Islam est un projet politico-religieux totalitaire (Pierre Cassen ira jusqu'à l'extrême frontière du mot nazi) et conquérant, dont l'objectif est la dislocation de notre nation, et ce de plusieurs façons. » D'où l'interminable défilé de sept témoins de moralité qui, chacun dans son style, nous donnent à entendre leur couplet sur le musulman délinquant, missionnaire, guerrier, raciste, antifrançais, antisémite, anti-infidèles, et antifemmes, bien sûr.

Oskar Freysinger (UDC-droite nationaliste), *guest star* étrangère, fait son habituel numéro de barde suisse sur l'air du principe de précaution contre l'envahisseur, chevalier servant des femmes à sauver. Il va même jusqu'à lancer : « En France, aujourd'hui, vous auriez bien

besoin d'un autre Charles Martel ! »

Maître Tubiana, représentant la LDH, extrêmement réactif durant le procès, laisse simplement tomber qu'en Suisse, personne, à sa connaissance, « ne semble pourtant scandalisé par toutes ces femmes voilées que l'on voit dans les boutiques de luxe de Genève ».

Les autres témoins forment un étrange panel : une jeune maman blonde, qui parle de sa foi catholique et tente d'attendrir les magistrats avec le récit larmoyant d'une agression anti-Français dont elle a été victime ; une ancienne féministe historique, pour laquelle le voile est satan personnifié ; un chef d'entreprise bordelais, dont la famille a pourtant été partie civile au procès Papon, qui explique que les textes sacrés de l'islam sont antisémites, et que donc les musulmans le sont alors forcément. Etc.

La nuit tombe sur le prétoire et les esprits s'échauffent. Durant une courte suspension de séance, quelques noms d'oiseaux volent dans le hall en direction d'un témoin cité par l'ADDH, une femme voilée de rose venue raconter à la barre la difficulté d'être musulmane pratiquante en France aujourd'hui.

L'audience reprend, le président, informé de l'incident, tempête et menace. Les nombreux gendarmes postés sont aux aguets, l'ambiance est lourde.

COMME UN VOILE DEVANT LES YEUX

Faire le voyage dans le mental et l'idéologie d'un collectif comme Riposte laïque, c'est également, il ne faut pas s'y tromper, faire un voyage en arrière ; retrouver un paysage mental assiégé, une idéologie

qui se dit de gauche et qui flirte avec la droite la plus extrême. Pour parler de cette dérive qui en font aujourd'hui des égarés de la République, M^e Tubiana, dans une plaidoirie sensible et sans concession, dit notamment : « Quand il y a un certain vide idéologique, dont nous avons pu nous rendre compte, et qu'on raisonne dans le vide, il ne reste plus que la peur. » Cette peur qui pointe alors du doigt un bouc émissaire, cette peur qui devient obsession, « fantasme mortifère », et qui « assigne

chacun à résidence en fonction de ses origines ». Ainsi, il ne s'agit pas ici d'être « bien pensant », comme ironise beaucoup Riposte laïque, mais de penser bien.

Pierre Cassen nous a longuement expliqué – jambes écartées et mains dans le dos, d'ailleurs – que c'est, en 2007, la mollesse de la gauche sur la question du voile intégral qui l'a fait basculer et fonder Riposte laïque. Il jure, bien sûr, avoir toujours fait le distinguo entre musulmans et dogme islamique, et ne jamais viser les individus. Pourtant, c'est bien son

collectif qui a également tenté de mettre de l'huile sur le feu, en 2010, avec ses « apéros pinard-sauccisson » comme une provocation. A les écouter attentivement, lui et ses sympathisants, on comprend très vite qu'ils ont « mis le doigt dans un engrenage qui les empêche de regarder l'autre comme un égal, comme un homme, même ».

Dans les faits comme en droit, pour les magistrats de la 17^e chambre, le délit était clairement

constitué ce jour-là. Dans un arrêt rendu le 23 mars dernier, Pierre Cassen, Pascal Hulot-Cyrano, et donc Riposte laïque, ont été sévèrement condamnés à un total de 13 500 € d'amende, de dommages et intérêts et de remboursements des frais de justice. Ils ont également l'obligation de publier cette condamnation sur la page d'accueil de leur site pendant trois mois.

M^e Goldman, très satisfaite, précise : « L'important, dans ce genre d'action, c'est de rappeler les principes. Dans notre société, c'est illégal d'appeler ainsi à la haine. Avec ce jugement, il est enfin reconnu que Riposte laïque est une association qui pratique ouvertement les amalgames et qui discrimine. Elle vit dans le désir paranoïaque que tout le monde voit la société à travers un filtre ethnique. Par ailleurs, elle dévoile et salit cette valeur de laïcité qui nous est particulièrement chère à la Licra. » Le collectif s'est immédiatement pourvu en appel. Rien donc, même un jugement éclairé, ne pourra plus déchirer ce voile épais et haineux qu'il porte aujourd'hui devant les yeux. |

Marie-Pia Garnier



Placardage de l'autocollant : « Pas de talibans en France ! »

¹⁾ L'ADDH, ou Association de défense des droits de l'homme, émanation du CCIF, Comité de défense contre l'islamophobie, qui entretient des relations de collaboration assez étroites avec le Mouvement des Indigènes de la République.

Chacun peut lutter contre l'antisémitisme

Qu'un élève dise à son professeur : « Vous me dégoûtez », c'est inacceptable. Mais quand l'arbre cache la forêt, il faut sortir des sentiers battus. Une affaire où le diable se niche dans les "détails"...

Pendant l'interclasse, Monique, professeur d'histoire dans un collège de l'académie de Lyon, se rend dans la salle des professeurs. Sa collègue, Camille, professeur d'italien, lui parle d'Adrien, un élève difficile, qui lui a lancé : « Vous me dégoûtez. » Monique en convient : cet élève est difficile, et les paroles qu'il a prononcées sont inacceptables.

UNE HISTOIRE EN TROMPE L'ŒIL...

Monique s'éloigne de sa collègue et du groupe de professeurs pour prendre un café. La conversation se poursuit sans elle, mais elle entend le mot « juif » prononcé à plusieurs reprises. Elle revient vers Camille : « J'ai entendu que tu prononçais à plusieurs reprises le mot juif. De quoi s'agit-il ? »

Camille explique que pour préparer un voyage à Turin avec ses élèves, elle leur a parlé des visites prévues. Entre autres, celle de la Mole Antonelliana, le plus grand musée du cinéma d'Europe, installé dans une ancienne synagogue de Turin⁽¹⁾. Elle leur a expliqué que la réalisation de ce musée avait été très coûteuse, car « un juif ne lâche rien pour rien ».

En 2011, dans un collège de l'académie de Lyon, un professeur dûment diplômé explique donc à ses élèves, avec tout le poids de l'autorité de l'enseignant qui transmet le savoir, que « les juifs et l'argent »...

BÊTISIER MAGISTRAL DE L'ANTISÉMITISME

Cette remarque donne à Monique un nouvel éclairage sur les mots d'Adrien. Camille précise alors – ce qu'elle a...

omis de faire dans le rapport à la principale – qu'Adrien lui a dit : « Vous me dégoûtez, vous êtes raciste. » Une autre collègue commente : « Il n'est même pas juif ! » (sic !)

Monique proteste auprès de sa collègue et lui explique, puisqu'elle ne le comprend pas toute seule, qu'elle a effectivement tenu des propos antisémites, que ce faisant elle enseigne ou conforte des préjugés racistes auprès de ses élèves.

Monique prend contact avec le professeur principal et la principale. Elle apprend alors qu'Adrien est venu voir la principale pour s'excuser des propos adressés à son professeur, mais qu'il a également confirmé qu'il ne supporte pas le racisme.

La sanction à l'encontre de l'élève a été levée. Camille a été convoquée par la principale (nous ne connaissons pas les termes de l'échange, mais gageons que le rappel de la loi a dû être au cœur de l'entretien).

DE L'ÉLÈVE AU COLLÈGUE, NUL N'A LAISSÉ PASSER, ET LE RACISME A REÇULÉ

Cette petite histoire tirée du quotidien me semble exemplaire. Dans notre pays, la loi interdit les paroles et les actes racistes et antisémites. On ne peut pas, cependant, saisir la justice chaque fois qu'une parole raciste est prononcée.



Annette Bloch, vice-présidente de la Licra, en charge de la formation.

Pourtant l'Histoire telle qu'elle s'est répétée, hélas, nous a appris que tout commence toujours par des mots qui habituent un peuple à en mépriser un autre, ou à en contester l'humanité...

En revanche, adossé à la loi, légitimé par l'existence de cette loi, chacun peut réagir, à l'image d'Adrien, de la principale et de Monique, et ne pas laisser passer des paroles inacceptables. Lorsque chacun, là où il vit, avec ses moyens, prend sa place dans la vigilance que nous devons tous avoir... cela change le monde !

Annette Bloch

¹⁾ Vérification faite, il s'avère que le bâtiment et le terrain de la synagogue n'ont pas été vendus à la Ville de Turin, mais ont fait l'objet d'un échange avec un autre terrain, sur lequel la nouvelle synagogue a été construite.

Soutenez les actions de la Licra



En participant aux actions

Vous pouvez joindre la section de votre département ou le Siège de la Licra au 01 45 08 08 08.



En adhérant à la Licra

Vous pouvez adhérer directement sur notre site internet www.licra.org ou en demandant l'envoi d'un bulletin d'adhésion au 01 45 08 08 08.



www.licra.org
licra@licra.org
 01 45 08 08 08



L'origine de la Licra

La « Ligue contre les pogroms » a été mise en place à l'occasion du procès de Samuel Schwarzbard, qui avait assassiné le responsable des pogroms contre les Juifs d'Ukraine (1918-1919).

Les écrits traduits du yiddish de cet anarchiste combattant restituent la sens de l'engagement d'un homme pris en étau entre l'obscurantisme religieux et l'antisémitisme d'Etat.

Samuel Schwarzbard est connu, notamment des membres de la Licra, pour avoir assassiné l'ataman (général en chef) Simon Petlioura, responsable des pogroms contre les Juifs d'Ukraine (1918-1919) et de la mort de 100 000 d'entre eux.

Le procès retentissant qui s'ensuivit (1927) enflamma l'opinion mondiale et fut à l'origine de la création de la « Ligue contre les pogroms », devenue la Licra (Ligue internationale contre l'antisémitisme).

Henri Torres, qui le défend magistralement, parvient finalement à obtenir son acquittement. Et Schwarzbard, dont on connaissait peu de chose en vérité, a longtemps été réduit à son geste vengeur. Ses écrits épars, conservés en partie au Yivo (Institute for Jewish Research) à New York, pour la plupart en yiddish, ont été rassemblés récemment et traduits en français par Michel Herman, l'un de ses descendants. Ils permettent de mieux connaître le destin hors du commun de celui qui, toute sa vie, fut un révolutionnaire et un poète pétri d'humanité.

Né en 1896 à Balta, un *shtetl* (bourgade) de Bessarabie, cet enfant du Yiddishland entre en révolte dès son plus jeune âge contre la situation des Juifs : misère profonde, peur permanente, humiliations et brimades peuplent leur quotidien, et enfin, pogroms dont il décrit la sauvagerie inouïe. Que l'on songe à celui de Kichinev en 1903.

Schwarzbard n'est pas seulement un témoin, mais un acteur conscient qui n'a cessé de lutter pour l'autodéfense juive, jusqu'à dresser des barricades et créer une organisation, « Les Fils de Jacob », dédiée à cette tâche.

Après sa participation à la révolution de 1905 et un périple qui le conduit de Vienne à Budapest, il s'installe à Paris, dans « le pays des droits de l'homme ».

En dépit de son pacifisme, il s'engage dans la Légion étrangère durant la Première Guerre mondiale pour soutenir la France de la Commune de Paris. Ses longues descriptions des tranchées

sur les fronts de la Marne et de la Somme ne dissimulent rien de l'indicible horreur des combats. Grièvement blessé, il est décoré de la Croix de guerre.

Ses souvenirs restituent le sens de son engagement et, incidemment, mettent en lumière un phénomène d'importance qui demeure largement ignoré : la présence écrasante des Juifs au sein du mouvement anarchiste, notamment dans la Russie tsariste. Schwarzbard, qui incarne cette symbiose, apporte un éclairage précieux sur cette zone aveugle de l'histoire juive. L'évidence conduit à constater que l'anarchisme a constitué, pour de nombreux Juifs pris en étau entre l'obscurantisme religieux et l'antisémitisme d'Etat, une réponse radicale à leur statut de « parias des parias ».

La sensibilité du judaïsme aux questions touchant la justice et l'expression de tendances messianiques imprègnent la pensée et l'action de

Schwarzbard.

En 1917, il part pour Moscou, combattre la contre-révolution au sein de la brigade Rossol, composée d'anarchistes. Son regard sur la confiscation du pouvoir par les bolchéviques et l'emprise bureaucratique est sans concession. Durant cette période troublée, il tente de mettre en pratique ses convictions en créant une école d'inspiration libertaire, mais son idéal est blessé.

De retour à Paris en 1920, il exerce paisiblement son

métier d'horloger et se concentre sur la solidarité envers les victimes des pogroms qui entre-temps ont décimé sa famille.

La dernière partie de l'ouvrage regroupe principalement ses poèmes, des articles



“ **Le regard (de Samuel Schwarzbard) sur la confiscation du pouvoir par les bolchéviques et l'emprise bureaucratique est sans concession.** ”

de presse et la correspondance écrite en prison dans l'attente de son procès. De manière prémonitoire, alors qu'Hitler se hisse aux marches du pouvoir, il adresse, au nom du « Comité universel de l'autodéfense juive », l'avertissement suivant : « *Un pogrom au ralenti se prépare [...] Qu'attend-on ? Qu'il soit trop tard, comme en 1919 et 1920 ? [...] Les barbares "bêtes blondes" se sont à nouveau réveillées, encore plus terribles que jamais, et vont entraîner le monde dans les enfers d'une danse de démons.* » Réveur et homme d'action, idéaliste et d'une lucidité exemplaire, tel apparaît Samuel Schwarzbard à la lecture de ses souvenirs. Autant de raisons pour lire ce témoignage en tout point exceptionnel. |

David Forest

Samuel Schwarzbard :
« *Mémoires d'un anarchiste juif* »,
Syllepse 2010, coll. « Yiddishland ».

La panne sèche de l'intégration dans les zones de relégation ira-t-elle raturer notre grand roman laïque national ?

« *Les Banlieues de la République* », la grande enquête sociologique et culturelle de Gilles Kepel sur Clichy-sous-Bois et Montfermeil (93), met les pendules à l'heure – faillite de l'emploi et de l'éducation, naissance d'un nouvel islam – et pointe l'émergence de pics d'endogamie.

Pendant plus d'un an, de l'été 2010 à l'été 2011, une équipe de sociologues sous la direction de Gilles Kepel a pratiqué l'observation participative dans l'agglomération de Clichy-sous-Bois / Montfermeil, d'où sont parties les émeutes de l'automne 2005. L'enquête s'est centrée sur les thématiques les plus prégnantes : logement et rénovation urbaine, éducation, emploi, sécurité, politique et questions religieuses.

LA DÉTÉRIORATION DE L'ÉCOLE

Les efforts d'investissement qui ont incontestablement été accomplis en matière de rénovation du bâti ne peuvent suffire à assurer la cohésion de quartiers qui souffrent encore aujourd'hui d'être pauvres et enclavés. Dans un tel paysage, que devient l'idéal républicain ? Incontestablement, il a comme disparu avec la détérioration de l'école, qui n'est plus un facteur d'intégration.

L'éducation à destination des jeunes enfants (crèches et écoles maternelles) patine et ne répond pas aux besoins, faute d'enseignants formés en assez grand nombre et aptes à prendre en charge la diversité des origines ethniques et familiales des enfants. Les difficultés d'adaptation des familles nombreuses du Sud Sahel laissent livrés à eux-mêmes de très jeunes enfants confrontés aux difficultés du savoir. Quelques années plus tard, l'orientation se fait trop tôt, bloquant surtout toute possibilité de se récupérer hors de filières déconsidérées et inadaptées aux souhaits d'une jeunesse qui perçoit le poids du discrédit qui pèse sur elle.

Les gouvernements successifs sont jugés incapables de respecter une population qui se vit en marge de la nation. Le fonctionnaire le plus honni est le conseiller d'orientation qui, en fin de troisième, ferme la porte des études un tant soi peu poussées, et dont la convocation est perçue comme traumatique. Il est identifié comme l'agent punitif, obstacle à l'ascension et à l'intégration scolaire, refusant la perspective de métiers aux débouchés sûrs.

UNE JEUNESSE « INEMPLOYABLE » ?

Car le cœur du problème de Clichy-Montfermeil est l'emploi : les difficultés de transport éloignent des lieux de travail la majorité des habitants qui n'ont pas les compétences que requièrent certaines zones actives et prospères qui se déploient en Seine-Saint-Denis sur les friches de la désindustrialisation. Les itinéraires de réussite qui s'appuient sur de vraies performances scolaires et la mobilisation de réseaux efficaces sont l'exception. Avec un capital éducatif et culturel inadapté, une grande partie de la jeunesse est « inemployable », d'autant plus qu'elle est souvent victime de discriminations qui vont du faciès au code postal.

Les métiers manuels font l'objet de vives critiques de la part de ces jeunes pleinement conscients de la dévalorisation de ces secteurs d'activité. La voie de l'enseignement professionnel a été perçue comme une voie de garage et ne leur a pas donné de métier. Tout cela explique une insuffisante éducation à la civilité des enfants et des jeunes, condition nécessaire pour éviter que ne s'enclenche à nouveau le cercle vicieux des dégradations urbaines. La citoyenneté est ici inaccomplie, et la promesse laïque a pour le moins une faible capacité d'attraction.

ISLAM DE FRANCE ET ISLAM EN FRANCE

D'où la prégnance d'un islam identitaire, au point que Gilles Kepel parle d'un « islam de France » qui a pris la place de « l'islam en France ». L'année du basculement, c'est 1989, avec l'affaire du voile qui a été un détonateur. A partir de là, des Français musulmans se sentent en droit, en tant que Français, de réclamer l'application de la charia pour ce qui les



Gilles Kepel

© C. Hélie/Gallimard

concerne. On est ainsi passé de l'âge des *darons* (« pères », en argot de banlieue) à celui des Frères (musulmans) et des *blédards*, les étudiants islamistes venus du Maghreb qui ont pris le contrôle des organisations et instances consistoriales de l'islam de France, mais aussi l'ascendant sur ces enfants de *darons* nés en France.

Et les auteurs de nous décrire une hégémonie idéologique de ces islamistes qui peut déboucher sur toutes les dérives possibles. Participent de ce processus hégémonique les prescriptions alimentaires qui contribuent à construire une frontière protectrice, et une mentalité de citadelle assiégée face à ce qui n'est pas musulman. En tout cas, les mariages mixtes sont rejetés au profit d'une endogamie croissante : « *Une très forte proportion de nos interlocuteurs musulmans s'est dite opposée au mariage avec un conjoint non musulman.* »

Ainsi, des logiques de rupture sont-elles à l'œuvre parmi une frange non négligeable de cette banlieue de la République, « *ouvrant un débat à large spectre, depuis les règles de l'intime jusqu'à la socialisation dans la cité, raturant ainsi la narration de notre grand roman laïque national.* » |

Antoine Spire

¹⁾ « *Banlieues de la République. Société, politique et religion à Clichy-sous-Bois et Montfermeil* », de Gilles Kepel. Editions Callimard, 318 p.



Les voies paradoxales de l'émergence tourmentée d'un islam « citoyen » en France

L'essai de Gilles Kepel titré « Quatre-vingt-treize » fait voler en éclats le mythe du « 9-3 » et les facilités guerrières des « solutions » façon Karcher.

Gilles Kepel nous propose, dans cet essai, une vaste réflexion sur ce qu'il appelle « la citoyenneté incomplète et l'islam de France », effet et expression d'une réalité complexe qui dépasse de loin les imprécations incantatoires qui parsèment, de gauche à droite, mais plus encore à l'extrême droite, les discours politiques actuels. Il y a urgence à lire cet ouvrage remarquable pour quiconque se targue un peu, des politiques aux simples citoyens, de mener une réflexion loin des approximations intellectuelles et des préjugés stigmatisants.

SAINT-DENIS, VILLE EMBLÉMATIQUE

« Quatre-vingt-treize » n'est pas le 9-3 cher à nos médias, entité vide de sens dont il n'est fait nulle part mention. Le paradigme proposé est d'abord celui de sa ville la plus emblématique par son histoire, sa composition, comme sa direction politique : Saint-Denis – dont Kepel rappelle utilement qu'elle abrite les tombeaux des rois de France, qu'elle fut à ce titre l'objet des attentions de la Convention qui, en 1793, autorisa la ville à changer son nom pour celui de Franciade. La ville fut, au XIX^e siècle, une terre d'immigration intérieure où s'entassèrent les populations bretonnes notamment, avant que le Parti communiste n'y supprime, au XX^e siècle, l'Eglise catholique.

UN ISLAM PLURIEL

Saint-Denis est aujourd'hui l'une des plus grandes municipalités communistes et... *La Mecque de l'islam de France*, laboratoire social *in situ* où se nouent et se dénouent les liens complexes qui croisent les différentes générations de musulmans avec leur inscription dans le paysage civique français. L'enjeu, pointé à travers les composantes de cet islam pluriel, est bien celui des voies à explorer pour l'intégration et la reconnaissance des musulmans de France : « Ce défi ne se joue pas sur les tribunes des congrès : il se relève au quotidien, là où se noue le pacte de civilité entre toutes les composantes de la société française, quelle qu'en soit la confession ».

Deux voies y sont explorées – qui ignorent le rôle de repoussoir du voile, *hijab* ou *burqa* –, constitutives d'une identité

paradoxalement citoyenne : celle de la *maraude* sociale, et celle dite de l'*extension du domaine du halal*. Sur le modèle du Samu social, le 93 a vu fleurir une version musulmane piétiste du Secours populaire, le Secours islamique France, qui propose à ses bénévoles de parcourir les rues des communes pour porter secours à tous ceux, accidentés de la vie, qu'ils soient ou non musulmans, qui en ont besoin en ces temps de désaffiliation sociale et de désindustrialisation qui laissent sur le carreau des populations marginalisées par le chômage de longue durée et le désengagement croissant de l'Etat. Cette participation des jeunes musulmans de France est, selon Kepel, par son mode opératoire et sa visibilité, l'une des voies de la fusion de l'islam en France – et de sa paradoxale laïcisation.

LES TROIS GÉNÉRATIONS DU HALAL

D'un autre côté, la question du halal est essentielle au regard de ce qui s'y joue de l'inscription à venir des musulmans français dans la société globale. Loin des faux débats qui font le buzz politique, l'exigence du halal et la question de ses normes et de ses modèles de certification dessinent les contours pluriels des communautés musulmanes et des affrontements citoyens qui la traversent verticalement, à travers les trois générations qui la constituent aujourd'hui – les *darons*, les *Frères blédards*, et les jeunes –, et horizontalement, marquant la diversité d'un vécu musulman qu'on ne saurait ni ne devrait nier, qui va d'une forme de sécularisation passant par la réussite sociale et une visibilité politique accrue, à une crispation dans des identités meurtrières.

Deux modèles s'affrontent dans ce *clash du halal*. Le modèle dit « kasher », exclusif et expert, garantit aux consommateurs musulmans une pureté alimentaire qui

les prémunit de toute contamination avec la société « impie » dans laquelle ils vivent : il a pour finalité de dresser des barrières politiques de type communautariste et promeut un islam normatif. Le modèle « bio » est inclusif et promoteur d'un islam pragmatique qui a pour but

de faire reconnaître des droits individuels à l'altérité dans une société pluraliste.

Enfin, la question très théologique du contrôle politique du marché halal s'énonce aujourd'hui dans une *disputatio* où les salafistes⁽¹⁾ se retrouvent à défendre une position « libérale » qui condamne les excès du modèle exclusif au nom d'une lecture littérale du Coran qui considère les populations européennes, indépendamment de

leur croyance ou de leur observance, comme « gens du Livre » dont les sacrifices sont tenus pour licites et donc consommables.

Gageons que cette pluralité, fille de l'expérience démocratique acquise malgré tout par les citoyens musulmans de France, inaugure une citoyenneté accomplie... |

Mano Siri

¹⁾ Tenants de l'orthodoxie...

« Quatre-vingt-treize », essai, Gilles Kepel, Gallimard, 2012.



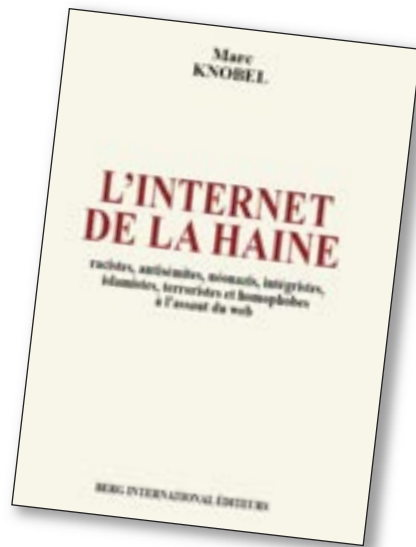
« L'Internet de la haine » un état des lieux, un outil, des clés de compréhension

Alors que la blogosphère offre une opportunité extraordinaire d'appréhender la complexité de nos sociétés, de promouvoir la démocratie et de s'ouvrir à l'altérité, il faut bien constater que les tweets xénophobes, les forums racistes, antisémites, prolifèrent sur la toile.

Marc Knobel explique le rôle spécifique joué par le Web : « *Internet est largement utilisé par les groupes racistes parce qu'il se révèle comme un instrument pratique pour recruter de nouveaux militants et diffuser leurs thèses au plus grand nombre.* » Et de citer les propos d'un militant raciste américain : « *Internet offre de gigantesques possibilités pour permettre à la résistance aryenne de diffuser notre message... C'est le seul média de masse... relativement épargné par la censure.* »

LE PREMIER AMENDEMENT AMÉRICAIN

Si la plupart des pays européens ont décidé que le racisme n'est pas une opinion mais un délit sanctionné par la loi, beaucoup d'autres restent des terres d'asile. De fait, la plupart des sites racistes émettent à partir des Etats-Unis, qui « *jouent un rôle semblable à celui... des paradis fiscaux* ». Pour expliquer cette exception, le livre reprend l'argumentation du juriste américain, Ronald Dworkin : « *Je m'oppose à toute restriction de la liberté de parole, à toute forme de censure contre un discours, même raciste et sexiste... L'incitation au crime doit être poursuivie, mais non la simple incitation à la haine ou au mépris... La démocratie n'est pas un système dans lequel la majorité pourrait imposer sa volonté aux autres sans se soucier de ce qu'ils pensent. C'est un partenariat dont nul ne doit être exclu sous prétexte que ses opinions sont stupides ou haïssables.* » Cette posture fait partie des fondements du premier amendement de la Constitution américaine, et fait consensus aussi bien parmi les élus qu'au sein des associations de défense des droits civiques. Forts de cette impunité, les internautes peuvent mettre sur les réseaux les innombrables déclinaisons de leurs haines. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : selon le centre Simon Wiesenthal, en 1995 il n'existait qu'un seul site francophone d'incitation à la haine raciale ; en 1997, on en recensait 600. En août 2010, plus de 1 870 sites d'extrême droite ont été repérés, auxquels il faut ajouter plusieurs milliers de « contributions brunes » sur les réseaux sociaux comme Facebook ou YouTube.



Les djihadistes aussi sont partis à l'assaut du Web : « *Dans les pays francophones, une vingtaine de sites fondamentalistes [...] appellent au Jihad et encouragent les attentats terroristes... Si on tape sur Google "Faisons le jihad", on reçoit en vrac plus de 31 000 réponses...* » Aujourd'hui, il est impossible et même vain de dénombrer tous les sites, mais le livre est une véritable synthèse des nombreux visages de la haine.

QUAND L'EUROPE COMMENCE À SÉVIR

Marc Knobel nous rappelle qu'Internet n'est pas un monde sans lois ; et de nous citer le procès homérique de 2000 contre la société américaine Yahoo, qui rendait accessible sur son portail la vente d'objets nazis. Un juge français a ouvert la voie en ordonnant à Yahoo « *de prendre des mesures pour rendre impossible l'accès, pour les internautes français, à ce site* ». D'autres actions (judiciaires ou non) ont été engagées avec succès contre YouTube, Alterinfo, Facebook, Orange, eBay, Amazon, iTunes... En 2010, l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC) du ministère de l'Intérieur a recensé plus de 800 signalements de contenus racistes et/ou xénophobes. Pour autant, notre spécialiste n'est pas arrivé

à savoir le nombre de poursuites judiciaires engagées par le ministère de la Justice... Sur le plan international, deux textes fondamentaux constituent les cadres juridiques de référence : à l'ONU, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discriminations raciales, ratifiée par 148 Etats en 1966 ; mais il s'agit d'une « recommandation » aux Etats ; en Europe, la « décision cadre » de la Commission européenne de 2008 qui stipule que : « *le racisme, l'incitation à la haine... seront passibles de peines allant de un an à trois ans de prison* ». Mais cette décision européenne pourrait mettre plusieurs années à être transposée et applicable dans tous les pays. Cette lenteur et les refus de certains pays constituent autant de difficultés pour rendre le Net moins dangereux. Mais le livre de Marc Knobel constitue un outil de référence pour tous ceux qui veulent une vision globale du phénomène et de ses implications. |

Roger Benguigui

Marc Knobel, « *L'Internet de la haine, racistes, antisémites, néonazis, intégristes, islamistes, terroristes et homophobes à l'assaut du web* ». Berg International éditeurs.

Marc Knobel

Ancien professeur d'histoire-géographie, Marc Knobel a été attaché de recherches au centre Simon Wiesenthal, à Paris. Il a été également vice-président de la Licra et membre de l'Observatoire sur l'antisémitisme. Il est actuellement chercheur au Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif). Par ailleurs, rapporteur à la Commission nationale consultative des droits de l'homme, il remet tous les ans une étude sur le racisme sur Internet, qui est publiée dans le rapport annuel de la CNCDH, remis au Premier ministre. |



La policière ne baisse pas les bras

Sihem Souid, fonctionnaire de police, nous relate comment elle a été sanctionnée par sa hiérarchie après la publication de son premier livre, en 2010. Histoire de « La Suspendue de la République ».

Intitulé « *Omerta dans la police* », l'ouvrage de Sihem Souid avait fait grand bruit. Elle y dénonçait les agissements de certains membres de la Police de l'air et des frontières (PAF) qui l'avaient poussée à porter plainte, avec sept autres collègues, pour des faits de racisme, de sexisme et d'homophobie. Selon elle, des collègues de la PAF bafouaient les valeurs républicaines et l'honneur de la police dans laquelle elle était entrée par idéalisme.

Elle fut convoquée devant le tribunal de grande instance de Créteil pour divulgation du secret professionnel, et une procédure disciplinaire s'ajouta à ces poursuites. Sihem Souid était alors exclue temporairement de la police parce qu'elle aurait manqué à son devoir de réserve en publiant son livre.

Henri Guaino, conseiller du président de la République, semblait pourtant abonder dans son sens lors de l'émission « *Le*

Grand Journal » de Canal Plus, en rappelant que « *la loi fait obligation de dénoncer les délits* ».

La Police lui reproche d'avoir violé le devoir de réserve auquel tout agent public est tenu. Ce fameux devoir n'apparaît cependant dans aucun texte. L'obligation de réserve est née d'une construction jurisprudentielle. L'agent public doit faire preuve de réserve et de mesure dans l'expression de son opinion.

Sihem Souid s'interroge donc dans son ouvrage sur l'acharnement de sa hiérarchie, qui tente également de la discréditer aux yeux de l'opinion publique. Elle n'a qu'une réponse : ne pas baisser les bras. Elle nous révèle les tergiversations de la Halde, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations, qu'elle avait saisie. Elle expose les trahisons au sein de son comité de soutien et les tensions qui règnent dans les syndicats policiers.

Et conclut ce livre préfacé par Stéphane

Hessel par un hommage aux politiques et aux associations qui se sont engagés à ses côtés et l'ont soutenue, comme la Licra. |

Deborah Piekarz

Éditions du Cherche Midi



Quand un historien enquête sur sa famille

Dans « Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus », Ivan Jablonka relate la quête historique et familiale qui lui a permis de faire « la connaissance de ses grands-parents ».

L'historien Ivan Jablonka, chercheur au Collège de France, est parti sur les traces de ses grands-parents, nés et morts en Pologne. Son enquête lui a permis de restituer le parcours et la vie de Matès et Idesa Jablonka.

Ivan Jablonka se rend en Pologne, en Argentine, passe par la France et Israël. Revenant sur le Yiddishland, il fait parler les Archives nationales, interroge famille et témoins, et se plonge dans les *Yizkèr-Bukh*, ces livres du souvenir d'un shtetl publiés après la guerre par les survivants. Mais la généalogie n'est pas le fort des familles juives d'origine polonaise : Ivan Jablonka avoue qu'il ne peut remonter dans l'histoire de sa famille au-delà du XIX^e siècle, et il se consacre donc exclusivement à ses grands-parents.

La quête d'Ivan Jablonka s'ancre néanmoins dans le présent, qu'il scrute avec une grande précision. Son accompagnatrice en Pologne fait d'ailleurs une thèse sur la violence antijuive d'après la guerre. Il découvre que ses grands-parents juifs ont été communistes. Juifs et communistes,



Ivan Jablonka

© Emmanuelle Marchadour

deux raisons qui les ont fait fuir toute leur vie et vivre dans la clandestinité, et qui tissent le fil d'Ariane permettant au chercheur de retrouver ses grands-parents et notre histoire.

Derrière le ton détaché et professoral, le bouleversement et l'émotion sont tangibles. Notamment lorsque son père s'associe aux investigations et brise le silence qui avait entouré sa vie. Ce n'est pas rien de s'offrir la vie de ses grands-parents et d'offrir des parents à son père...

Administrativement, les grands-parents d'Ivan Jablonka meurent à Drancy en 1943. En réalité, Mates a probablement fait partie des *Sonderkommandos*. Ils ont donc en réalité été assassinés à Auschwitz.

Ils avaient 28 et 35 ans, et laissaient deux enfants en bas âge.

La démarche d'Ivan Jablonka, scientifique et sensible, réunit son histoire et l'Histoire.

« *L'Histoire des grands-parents que je n'ai pas eus* », qui tient des « *Disparus* » de Daniel Mendelsohn et de « *La Vie après* » de Valérie Linhard, est un livre particulièrement émouvant. |

Deborah Piekarz

Éditions du Seuil





Pour que l'histoire serve à quelque chose

Pour le cofondateur de Mémoire 2000, Daniel Rachline⁽¹⁾, le cinéma est un extraordinaire vecteur d'initiation au travail de mémoire et à la lutte contre le racisme. Interview.

DDV. Dans quel contexte est née l'association Mémoire 2000 ?

Daniel Rachline. Mémoire 2000 est née il y a vingt ans, en 1992, sous l'impulsion de personnalités issues de la Licra : Bernard Jouanneau, Danièle Levy et moi-même. Nous avions le souhait pressant de nous adresser aux jeunes générations pour les informer et les sensibiliser au travail de mémoire sur la Shoah, parce que les témoins vivants commençaient déjà à disparaître. Notre action s'est rapidement étendue à la sensibilisation de toutes les formes d'atteintes aux droits de l'homme : racisme, antisémitisme, exclusion, sexisme... compte tenu de l'actualité. Pour réaliser ce travail de mémoire, nous n'avons aucunement l'intention de nous substituer à l'Éducation nationale, mais de mener une démarche parallèle pédagogique et culturelle, grâce au cinéma, extraordinaire vecteur d'initiation au travail de mémoire et à la lutte contre le racisme.

DDV. Quelles sont les missions de Mémoire 2000 ?

D.R. Mémoire 2000 s'est donné comme objectif de permettre aux jeunes qui atteignent l'âge adulte dans ce nouveau

millénaire, de mieux connaître pour mieux les combattre toutes les formes d'atteintes aux droits de l'homme. L'association invite chaque mois les élèves des lycées et collèges, accompagnés de leurs professeurs, à participer à des projections suivies de débats préparés par la documentation remise au préalable à chaque professeur, et animés par des historiens, des journalistes, des réalisateurs et des témoins vivants. Sam Braun, Lucie et Raymond Aubrac étaient de ceux-là.

DDV. Quelle est la spécificité de votre association antiraciste ?

D.R. Notre public est composé essentiellement d'enfants et d'adolescents qui fréquentent l'école publique ou privée, à Paris ou ailleurs ; mais aussi ceux qui l'ont quittée et qui sont accessibles au dialogue avec des adultes qui ne sont ni leurs parents, ni leurs professeurs. 2000 élèves par an assistent à nos projections. Notre moyen de sensibilisation est exclusivement le cinéma. En effet, nous disposons d'un répertoire impressionnant en matière cinématographique sur la Shoah, mais également sur d'autres thématiques telles que l'esclavage ou encore la guerre d'Algérie.

Le cinéma permet plus facilement de capter l'attention des élèves sur ces sujets difficiles : ils se déplacent de leurs établissements scolaires jusque dans les cinémas parisiens, accompagnés de leurs professeurs, assistent aux projections puis débattent avec des personnalités qui leur insufflent l'envie de savoir et de transmettre à leur tour. Telle est la véritable mission de Mémoire 2000.

DDV. Daniel Rachline, votre attachement à la cause antiraciste est-il lié à votre père, Lazard Rachline, ancien résistant, vice-président de la Licra ?

D.R. Mon histoire personnelle, tout d'abord, ne m'autorise pas à baisser les bras, mais au contraire à continuer ce combat sans fin pour la mémoire des disparus, pour prendre le relais de ceux qui disparaissent peu à peu et pour transmettre le flambeau aux générations futures, celles que nous rencontrons tous les jours depuis vingt ans dans le cadre de nos actions dans les établissements scolaires. |

Propos recueillis par Martine Benayoun

¹⁾ Daniel Rachline est chroniqueur d'« Allons au cinéma » sur Judaïques FM et membre du bureau de JCall.

L'habillage musical de la « solution finale » revisité par un historien

Bruno Giner et Violette Silberstein reviennent sur les orchestres de prisonniers organisés par les nazis dans leurs camps d'extermination.

Personne jusqu'ici n'avait osé consacrer un livre à ce détournement de la musique par les nazis. Le compositeur Bruno Giner s'est intéressé aux activités musicales organisées dès les premiers camps punitifs du III^e Reich jusqu'aux orchestres qui jouaient dans l'univers concentrationnaire. La musique, dès les origines, a pour fonction de rassurer les déportés, mais aussi d'accompagner les travaux forcés : « *Quand cette musique éclate, nous savons que nos camarades, dehors dans le brouillard, se mettent en marche comme des automates ; leurs âmes sont mortes, et c'est la musique qui les pousse en avant, comme le vent les feuilles sèches, et leur tient lieu de*

volonté », écrivait Primo Lévi. Bruno Giner a su investir ce champ de recherche avec passion, ténacité, humilité et minutie. En fait, la raison officielle et « utilitaire » des orchestres dans les camps de la mort s'explique par la commodité de travail, du comptage des déportés au départ et à l'arrivée des Kommandos qui, cinq par cinq, étaient tenus de marcher au pas. Le témoignage de Violette Jacquet-Silberstein, qui fut violoniste dans l'orchestre des femmes de Birkenau, est poignant : « *Nous répétions pendant la journée des morceaux tels que des extraits d'opérette, chansons à la mode, airs et ouvertures d'opéra que nous jouions lors des concerts*

donnés dans le no man's land situé entre les camps A et B. Je tiens à préciser que, contrairement à ce qui put être dit parfois ou représenté au cinéma, notre orchestre n'a jamais joué pour accompagner les sélections, ni les cortèges des malheureux qui, sans même savoir ce qui les attendait, étaient acheminés vers les chambres à gaz. » La musique est pourtant le seul de tous les arts qui ait été réquisitionné par les nazis de 1933 à 1945 pour collaborer à l'extermination des juifs. |

Antoine Spire

« *Survivre et mourir en musique dans les camps nazis* », par Bruno Giner. Editions Berg international.



© Olivier Rollet



Roman graphique : un an à Jérusalem

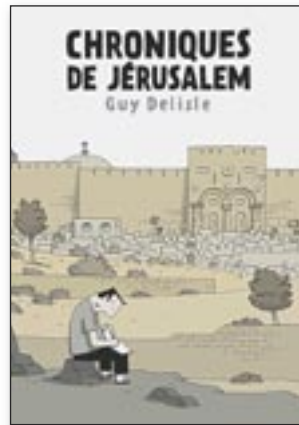
Pour leur auteur, le Québécois Guy Delisle, les « Chroniques de Jérusalem », « Meilleur album » 2012 au Festival d'Angoulême, sont « comme une grande carte postale que j'écrirais à ma famille ».

D'août 2008 à septembre 2009, Guy Delisle, scénariste et dessinateur de 46 ans, qu'on a déjà pu suivre en Chine (« *Shenzhen* »), en Birmanie (« *Chroniques birmanes* ») et en Corée du Nord (« *Pyongyang* »), a exploré Jérusalem, avec pour compagnon de route un carnet de croquis.

Y aurait-il passé onze mois si sa compagne n'était pas engagée auprès de Médecins sans frontières ? « *J'aurais plutôt choisi l'Amérique du Sud, dit-il. Nous devons aller en Afrique. On a connu très tard cette destination. J'ai regardé quelques images de Jérusalem sur Internet. Des images très... branchées, celles d'une ville très organisée.* »

Mais c'est dans le village arabe de Beit Hanina, annexé pendant la guerre des Six Jours, en 1967, que la petite famille pose ses valises. Le quartier, quasiment désert, le laisse perplexe. Le lecteur aussi. Entre houmous qu'il déguste et humour qu'il distille tout le long de ce roman graphique, l'auteur, qui habite Montpellier, esquisse le quotidien compliqué des expatriés. Il décrit également le travail des Organisations non gouvernementales, tente de comprendre les enjeux politiques, les rites religieux, et surtout comment vit la société hiérosolymitaine (ainsi nomme-t-on les habitants de Jérusalem). L'art de Delisle, c'est de regarder. Lorsqu'un jour sa femme est bloquée à Gaza, il écrit : « *Même quand on travaille à Médecins sans frontières, il y a toujours des frontières.* » « *Je suis curieux, reconnaît-il. J'essaie d'en profiter un maximum. Voir le plus de choses possible et comprendre ce qui se passe.* » Après ? « *C'est comme si j'écrivais une grande carte postale à ma famille. Je décris ce que j'ai vécu et l'ambiance sur place.* » Un climat plombé par la peur. Les attentats en *direct live*. Les check-points à répétition, avec pour toile de fond un sentiment d'absurdité prégnant. Comme lorsqu'il cherche un parc pour ses enfants et arrive... au parc « des Macabées ».

La bande dessinée est semée de décors magnifiques. « *Ces lieux religieux étaient vraiment extraordinaires. Il y a deux façons de voir le mur des Lamentations. Quand il y a des soldats avec des fusils, ça fait un peu peur. Mais le vendredi soir, quand Shabbat s'amorce, regarder tous ces hommes en noir qui se rendent au Mur avec un coucher de soleil, c'est*



assez prenant. De même que le désert ou tous ces vieux temples, ces vieilles églises orthodoxes, ces monastères accrochés au flanc de rochers assez durs à trouver. Une fois le lieu trouvé, j'étais pris par l'émotion. »

Ce père au foyer à la vie « *excitante* » promène partout le lecteur : à la soirée des expatriés ; dans une colonie juive ; près des samaritains ; chez les bédouins ; à la découverte du quartier des ultra-orthodoxes où « *la mode vestimentaire s'est arrêtée dans les années trente* » ; ou encore à ses essais de cours de dessins à des jeunes filles voilées. Tout est matière sensible à réflexion. Mais lorsqu'un responsable de MSF lui demande un reportage à Hébron, en Cisjordanie, c'est une autre paire de manches. « *J'en ai été incapable. Je n'ai pas l'âme d'un journaliste. J'attends que les histoires me tombent dessus.* »

Un an de prises de notes et une masse d'informations constituent ce travail qui a tout de l'outil pédagogique. « *Comme j'avais côtoyé beaucoup d'humanitaires, de journalistes, de corps diplomatiques, je me suis retrouvé avec trop d'informations. Puis ça s'est mis en place. L'enjeu était d'aller plus loin que la scène politique connue, en évitant l'ennui ! Alors oui, la bande-dessinée peut être très pratique et très pédagogique. On peut dessiner une flèche pour dire "c'est par là", utiliser*



un graphisme pour dire qu'il y a eu tel nombre de morts, ou faire une suite d'images sans texte. Tous ces procédés peuvent se succéder, ce qui serait bizarre dans un reportage. Tout est permis. » Contre le permis de tuer, le permis de dessiner, alors. |

Marina Lemaire.

« Chroniques de Jérusalem », de Guy Delisle.

Ed. Delcourt, novembre 2011, 334 p., 25,50 euros.

En savoir plus

Guy Delisle offre un lien vers son site sur son blog. Comme pour son livre sur la Birmanie, il éclaire son travail par des détails supplémentaires : www.guydelisle.com/jerusalem/jeru-precisions-index.html |



Ratus, Candide, Marine et moi...

Sa vie devrait en faire une Française parmi les Françaises. Son désir de Lumières fait pâlir « Zadig et Voltaire »... Mais Chimène est née mexicaine, et une loi récente est venue compliquer sa naturalisation. Son blog est bouleversant sur la xénophobie qui se répand en France.

Jimena, je la connais depuis qu'elle a 7 ans et qu'elle est devenue, en quelques semaines, la meilleure amie de ma fille Judith. Elle devrait être française, voulait l'être, et pensait qu'à 18 ans, elle le deviendrait mécaniquement, eût égard à sa présence continue sur le territoire, à son éducation, à sa culture, à son désir, très fort, de l'être... Mais par l'effet des lois de Sarkozy, elle est restée mexicaine... Mexicaine ? Ce n'est pas si mal ! Il y a pire ! Que risque-t-elle à le rester ? Elle, rien, mais son désir de devenir française, de faire partie de plein droit du peuple français, de prendre part à son destin politique... lui a été refusé. Dimanche 22 avril, elle n'a donc pas voté. Dimanche 6 mai non plus. Alors, « *si elle n'a pas de voix, elle a encore des doigts* » : elle a donc créé un blog, écrit comme on crie sa révolte, dans l'espoir que « *grâce à Facebook, à Internet, aux smartphones et aux tablettes omniprésents* », elle ait une chance d'être lue.



Le blog de chimène (extraits)

« **A** 20 heures précises, quand se sont affichés les résultats du premier tour, quelque chose s'est brisé. J'ai repensé à Jules, à ma voisine, à l'école rouge, au fonctionnaire de la préfecture, à Françoise et au drapeau Front de gauche accroché rue Pinel. »

LE PASSEPORT DE JULES

« Jules, c'est mon chien, un loulou de Poméranie à la queue touffue et aux allures ridicules, adopté lors d'un voyage à l'étranger. Pour lui, il a suffi d'une visite chez le vétérinaire et d'une centaine d'euros pour lui procurer un passeport européen. Pour moi, seize années de résidence en France n'ont pas su me procurer un passeport français. »

MA VOISINE INCIVILE

« Ma voisine est une vieille femme aigrie qui a pour habitude de me réprimander pour chaque incartade dérisoire que je commets. Il lui arrive de toquer à ma porte pour me déblatérer des remarques à titre préventif. Mais je respire et garde le sourire. Il y a quelques jours, je rentrais dans mon immeuble, une baguette à la main, sifflant « *L'Été indien* », quand elle m'interpella et me reprocha une boîte en carton d'une dizaine de centimètres carrés que j'avais eu le front de poser sur mon rebord de fenêtre. Moi, poliment : « Madame, si cela peut vous faire plaisir, je vais retirer cette

boîte. Mais nous avons beaucoup de voisins et jamais personne ne s'est plaint de moi. Pourtant, voilà bien dix fois que vous me reprenez pour des détails futiles. J'apprécierais si vous pouviez respecter mon espace personnel. » Elle, d'un ton paternaliste : « Il ne faut pas m'en vouloir, je sais que dans d'autres cultures, c'est très différent, je vous enseigne comment les règles de vie en société fonctionnent ici, car vous ne le savez sûrement pas... » Frappée d'un mélange de surprise, de colère et d'indignation, j'ai ouvert grand les yeux. J'ai la peau mate et les cheveux de jais, mais dans le genre vieille France, il est difficile de faire mieux que moi. Jamais je n'aurais cru tomber sur de si lourds préjugés. Mais si j'ignorais que mon visage crie une notoire incivilité, ma voisine me l'a bien fait comprendre. »

L'INSTITUTRICE ET MA CUNÉGONDE

« Je garde le souvenir de mon école « rouge », de Ratus et Picbille qui m'ont appris à lire et à compter, de « *Tom-Tom et Nana* » dont la lecture m'enchantait. A cet âge où mon plus grand plaisir était la chasse aux bigorneaux et mon plat favori les carottes râpées, je me suis vue, buvant les paroles de Mme Liska qui nous expliquait que les idées de *liberté, égalité, fraternité* étaient pour la France bien plus qu'une simple devise. J'ai éprouvé une nostalgie plus déchirante que celle de Du Bellay





pour cet âge candide où l'on peut tout croire. Je me suis dit que, comme le héros de Voltaire, j'avais moi aussi subi un voyage initiatique semé de mésaventures et que la France, ma Cunégonde, était devenue bien laide. »

LA DAME ACERBE DE LA PRÉFECTURE

« Puis j'ai évoqué cette dame acerbe, assise derrière sa vitre à la préfecture, qui, tout en écorchant mon prénom, affirmait avec un plaisir goguenard que, du fait d'un changement récent de lois, je ne remplissais plus les conditions pour prétendre à une naturalisation. Je me suis revue pleurant dans l'obscurité de ma chambre, car, pour la première fois, je venais de prendre conscience que *je n'étais pas française*. »

20 ANS... LE PLUS BEL ÂGE DE LA VIE ?

« La semaine dernière, j'ai rendu visite à ma mère, qui vit en Suisse, à quelques kilomètres de Genève où elle travaille dans une ONG... Elle me fit part de ses inquiétudes concernant les intentions de vote, favorables à Le Pen, des 20-25 ans. J'ai raillé ma mère. Mais le soir même, ma copine Française, avec qui je papotais, me fit comprendre qu'elle ne savait pas pour qui voter : à 20 ans, elle en avait déjà marre de voter "moins pire". Elle me fit sentir son envie de pousser un "coup de gueule". Et là, d'un ton qui me glaça, elle laissa tomber : "Je pourrais voter Marine." »

Françoise est française, née en France, y a toujours vécu, baignant dans une double culture : sa grand-mère était une immigrée espagnole qui avait fui Franco. Elle a fréquenté le lycée international de Ferney-Voltaire, l'un des plus cosmopolites qui soit, et poursuit des études dans le milieu de l'art et de la culture. Elle est mon amie.

"Tu te rends compte de ce que tu dis ? On parle tout de même d'un parti foncièrement extrémiste et xénophobe". Et elle : "Tu veux voter quoi ? Mélenchon est un sale communiste ; Hollande, cet enfoiré, veut supprimer les niches fiscales, en clair, c'est la fin du mécénat culturel ; Sarkozy est un gros con... Je n'adhère pas plus que ça aux idées de Marine, mais s'il faut pousser un coup de gueule, c'est le seul choix. J'en ai marre de me faire

emmerder par des Roumains quand je rentre du boulot, marre que des étrangers qui ne foutent rien, abusent du système, et aient droit à des aides auxquelles des mères de famille françaises n'ont pas accès. On est en crise, la France ne peut plus recevoir des gens qui viennent foutre la merde". J'ai eu beau lui parler de son passé, de mon statut personnel, de sa partialité, du manque d'humanité de ses remarques et de la désinformation qu'elles trahissaient, elle n'en a pas démordu. Je n'en ai pas dormi de la nuit. »

L'IDÉALISME COMME PULSION DE VIE

« J'ai repensé au drapeau Front de Gauche accroché place Pinel. J'aime sa couleur, sa taille et sa violence : non que j'aime *Mélenchon*, le personnage ou ses propositions, mais j'aime les personnes qui votent pour lui. Idéalistes, humanistes, rêveuses, mais vivantes et engagées dans un combat pour tous. Pour moi, la gauche, quelle qu'elle soit, c'est la pulsion de vie qui se détache de l'échelle individuelle pour devenir plus vaste, plus universelle.

Aujourd'hui le Front national a fait un score sans précédent. 18 % des Français ont assumé une position ouvertement xénophobe. Cela n'aurait pas dû me surprendre. Mais moi qui n'ai pas de voix, moi qui ne conçoit pas la vie sans un vin d'Anjou et un bon camembert, je vous incite à utiliser votre voix de façon plus réfléchie que Française. Faire des immigrés les boucs émissaires de notre société, n'est pas la solution. La France, le pays que j'aime et qui m'a aimée dans mon enfance, est un pays qui intègre, qui lit, réfléchit, s'informe, un pays Donquichottesque au front ridé mais aux idéaux hauts placés.

Moi, je ne peux faire que ce blog débile. Vous, vous pouvez faire beaucoup plus. Il s'agit de voter, de s'informer, de s'ouvrir, d'être un citoyen responsable et, surtout, de militer. Contre l'exclusion, contre le racisme, contre les clichés et contre le pessimisme exacerbé qui poussent les français à voter Marine! »

Propos recueillis par
Mano Siri pour

« Le DDD », à partir du blog :

electionsetmoi.canalblog.com/archives/2012/04/23/24079800.html



Universités d'été de la Licra

« Le racisme n'est pas une opinion, c'est un délit ! »

Au Havre, les 7, 8 et 9 septembre 2012

A l'occasion de la célébration des 40 ans de la loi du 1^{er} juillet 1972, dite « Loi Pleven », à l'origine du régime juridique contre le racisme, la Licra articulera ses Universités d'été autour du thème « Le racisme n'est pas une opinion mais un délit ! »

**4 débats rythmeront ces universités d'été.
Ils seront animés par le journaliste Paul Lefèvre.**

Vendredi 7 septembre

Pourquoi le racisme n'est pas une opinion mais un délit ?

Samedi 8 septembre

**Les apports de la loi de 1972 en matière de droit de la presse.
La liberté d'expression à l'épreuve de la loi de 1972.**

Dimanche 9 septembre

Quelles perspectives pour la loi de 1972 ?

Invités : les gardes des Sceaux depuis 1972, dont Michel Vauzelle, Jacques Toubon, Elisabeth Guigou, Dominique Perben, Pascal Clément et Michel Mercier.

Le détail du programme et inscription en ligne : www.univ-licra.org

Des peintures qui ont échappé aux nazis

De Modigliani à Soutine en passant par Utrillo, la Pinacothèque de Paris présente une collection de 126 tableaux de peintres de l'école de Paris. Ces artistes juifs, tous arrivés dans la capitale entre 1905 et 1913, ont été découverts par Jonas Netter, un collectionneur discret, d'une honnêteté scrupuleuse.

Le directeur de la Pinacothèque de Paris, Marc Restellini, présente cent vingt-six tableaux, rassemblés par l'un des collectionneurs les plus marquants du xx^e siècle, Jonas Netter, d'autant plus inspiré et génial qu'il fut d'une discrétion absolue pendant toute sa vie, préservant ainsi ses œuvres des spoliations nazies. Cette liste de talents découverts ne peut être exhaustive : Suzanne Valadon, Maurice Utrillo, André Derain, Amedeo Modigliani, Moïse Kisling, Chaïm Soutine, Maurice De Vlaminck, Aizik Feder, Henri Epstein, Isaac Antcher...

Gérard Netter a participé au projet de cette exposition en hommage à l'amitié profonde, empreinte d'humanisme, qui unissait son père, Jonas Netter, et le grand-père russe de Marc Restellini, le peintre Isaac Antcher.

Jonas Netter, né en 1868 et mort juste après la Seconde Guerre mondiale, en 1946, à Paris, n'était pas un mondain. Il ne recherchait ni la publicité, ni la notoriété. En 1872, âgé de 6 ans, il accompagne son père, industriel strasbourgeois, pour s'installer à Paris. Plus tard, Jonas Netter représentant en marques, sera fasciné par l'art. Sa passion (lui-même est un

mélomane brillant et un remarquable pianiste) l'amène à s'intéresser à des artistes à sa portée financière, les œuvres des impressionnistes étant trop coûteuses.

QUI PEUT ACHETER « DES HORREURS PAREILLES » ?

Pour découvrir de jeunes artistes, il s'associe à un personnage très original du monde de l'art, Zborowski, son opposé. C'est ainsi qu'il découvre chez ce marchand d'art une toile de Modigliani, et arrive à en posséder, à la fin des années 1920, une quarantaine, sous les quolibets de tout son entourage qui le traite de fou et lui reproche d'acheter « des horreurs pareilles ».

Puis c'est Soutine qu'il aperçoit, puis Utrillo... Jonas Netter, juif alsacien bourgeois, se prend d'une passion sans bornes pour tous ces artistes novateurs qui constituent l'école de Paris.

Dans le catalogue dédié à l'exposition, Marc Restellini rappelle l'ancrage parisien de ces artistes juifs : « *Modigliani l'Italien est le héros de l'expressionnisme de l'école de Paris, avec le Russe Chagall, le Bulgare Pascin, le Polonais Kisling, le Slave Soutine, tous arrivés à Paris entre 1905 et 1913. Et c'est à Paris, le seul lieu au monde où la révolte avait le droit de cité, à Montmartre, puis à Montparnasse, que ces artistes tous juifs se sont retrouvés pour tenter leur chance. Leur art était soumis à la sensation. En le mettant au point, ils ont libéré des forces obscures, millénaires, qui constituent le fond de l'âme juive et qui n'avaient jamais été exprimées auparavant.* »

Ainsi, ce collectionneur nouveau, d'une honnêteté scrupuleuse, croit en ses artistes, n'hésite pas à vendre, au début des années folles, sept toiles de Modigliani en Argentine, non pour réaliser des plus-values mais pour le faire connaître sur un autre continent.

« *A Montparnasse, durant les années folles, c'est dans cette atmosphère de liberté si particulière, ce bouillonnement culturel, que la collection Netter va puiser sa substance* », nous explique Marc Restellini.

Netter se marie sur le tard et aura deux enfants. Sous l'Occupation, il reste vivre à Paris. Grâce à de vrais faux papiers, il mène une existence quasi clandestine. Il décède au sortir de la Seconde Guerre mondiale.



Chaïm Soutine, « L'Homme au chapeau ». 1919-1920, huile sur toile, 130 x 65,1 cm. Collection privée.

Isaac Antcher, réfugié en Suisse, retrouve à Paris son atelier vidé par la spoliation. Soutine, en danger, trouve refuge chez différents amis. En revanche, de nombreux peintres de l'école de Paris n'ont pu échapper à la barbarie nazie, parmi lesquels Henri Epstein et Adolphe Feder, morts à Auschwitz.

Cette collection est montrée aujourd'hui au public dans le cadre d'une fondation pour l'enfance défavorisée.

Le souhait premier de Jonas Netter, amateur éclairé, est ainsi réalisé : faire en sorte que le plus large public possible découvre ces merveilles préservées secrètement du régime nazi. |

Michèle Colomès



Amedeo Modigliani, « Elvire au col blanc » (« Elvire à la collerette »). 1917 ou 1918, huile sur toile, 92 x 65 cm. Collection privée.



Enquête sur les discriminations dans le sport

Un rapport de l'Insep⁽¹⁾ souligne l'importance de la question de la représentation des femmes et des « minorités visibles » dans les milieux sportifs. Dans la société française, le sport est à la fois vecteur d'émancipation pour les femmes et ascenseur social pour les populations minoritaires, qui y voient un moyen de contourner les actes de discrimination.



Pape Diouf, premier président noir (de 2005 à 2009) d'un club de football français de ligue 1 (OM).

L'étude de l'Insep sur « *Le sport et les discriminations : les épreuves des sportifs issus de l'immigration* » est importante dans la mesure où elle rend compte d'une situation dans la sphère sportive : alors que le sport garantit une certaine diversité pour la pratique, que les dirigeants et entraîneurs sont souvent d'anciens sportifs de haut niveau, on constate que la pluralité des origines s'évanouit avec l'accroissement des fonctions et des responsabilités. Qui plus est, l'absence d'une histoire du sport associée au défaut de données quantitatives ethniques rendent difficile l'appréciation des degrés de racisme et de discriminations dans le sport.

Cette enquête, qui est une première en France sur la question des minorités, est nécessaire pour rendre compte de la prégnance de ces phénomènes.

Ce rapport s'inscrit, en 2012, dans une période charnière, à la fois électorale et sportive. En France, les élections législatives succèdent à l'élection présidentielle, et les questions de représentativité dans les institutions sont un véritable enjeu. La vitrine sportive qu'offrent les jeux Olympiques est considérable, et à leur terme se tiendront des élections dans les fédérations, puis au Comité national olympique et sportif français, pour les dirigeants de la prochaine olympiade.

INTÉGRATION ET DISCRIMINATION

Les chercheurs de l'Insep établissent plusieurs constats à partir d'enquêtes qualitatives et quantitatives : le sport est perçu comme un milieu intégrateur, favorisant la représentation de la diversité française. En effet, les disciplines sportives

sont accessibles à tous, suivant des variables liées au mérite, à la force physique, à la ténacité, sans phénomènes discriminatoires comme la couleur de la peau ou le genre. Force est de constater les qualités du milieu sportif, tout en soulignant ses limites : si, dans la pratique du sport, les discriminations raciales sont quasi inexistantes, pour les fonctions de direction ou d'encadrement des équipes dans les fédérations, la sélection existe et est exclusive.

Le sport est un lieu pertinent pour étudier l'existence, la persistance du racisme et des discriminations, puisqu'il ne favorise pas les pratiques discriminatoires à l'entrée, mais en réalité le racisme et les discriminations existent.

Les enjeux de l'étude sont de comprendre les mécanismes qui président dans les choix et les orientations sportives des

individus (décisions collectives consécutives à l'histoire coloniale, ascenseur social, intériorisation intergénérationnelle des habitudes d'une société donnée, stéréotypes, croyances, préjugés). L'analyse se concentre sur plusieurs disciplines, dont le football, jouissant d'une forte médiatisation et d'un intérêt national ; les analyses des processus de sélection, de nomination ou d'intégration sont donc simplifiées. Les hypothèses sont davantage axées sur la question des « minorités visibles » plutôt que sur les inégalités hommes-femmes, qui ont déjà fait l'objet d'autres études.

LA MÉTHODE DE L'ÉTUDE

Les données ont été recueillies auprès des clubs et à la suite d'entretiens avec des présidents de fédération, des éducateurs sportifs, des entraîneurs, des sportifs... Les éléments sont ensuite interprétés au prisme des études anglo-saxonnes, qui sont nombreuses.

L'enquête se divise en quatre parties.

- La première se compose d'un ensemble de tableaux proposant un état des lieux dans certains milieux sportifs par rapport à la représentation des populations minoritaires et des femmes.
- La seconde partie propose de définir les termes, un cadre conceptuel, les différentes problématiques et enjeux.
- La troisième partie expose un cas particulier : le sport et les discriminations aux Etats-Unis. La confrontation des milieux sportifs est substantielle puisque les hypothèses émises peuvent, par extension, s'appliquer au cas du sport français.
- La quatrième partie expose les difficultés et les obstacles rencontrés par les sportifs et entraîneurs femmes ou issus des minorités visibles.

SUR-REPRÉSENTATION DANS LES ÉQUIPES, SOUS-REPRÉSENTATION DANS L'ENCADREMENT

Il existe un mécanisme dual dans certains milieux sportifs : une surreprésentation des « minorités visibles » parmi les membres d'une équipe nationale ou locale, alors qu'il y a une sous-représentation de ces mêmes populations au sein de l'encadrement, des directions administratives et/ou techniques. Comment interpréter les comportements et les choix opérés dans les milieux sportifs ? Peut-on parler de racisme(s),

de discrimination, de ségrégation ?

La littérature académique anglo-saxonne emploie le terme *stacking*, signifiant que « certains postes dans les sports collectifs sont occupés par certains groupes ethniques, et que ces postes ont moins de probabilité de fournir de futurs entraîneurs ou directeurs sportifs ». La spécialisation dans le sport et le choix d'un poste à l'intérieur d'une équipe (de football, par exemple) conditionnent l'avenir du sportif : les chercheurs mettent en évidence l'existence d'une relation de corrélation entre groupes ethniques et choix du sport.

DES CROYANCES ANCRÉES DANS LES REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES

Certains sports charrient des poncifs consécutifs à l'origine ethnique des sportifs. Il existe des courants théoriques qui mettent en avant des qualités innées, intrinsèques à certaines populations, leur octroyant de fait une supériorité dans certaines disciplines (les Noirs en athlétisme et basket, les populations d'Afrique du Nord en demi-fond et boxe...). Ces thèses sont invalidées très facilement et ne présentent pas de fondements scientifiques viables, mais ces croyances restent ancrées dans les représentations collectives.

La mise en perspective des cas français et américain est pertinente concernant la spécialisation sportive de populations minoritaires (*stacking*) : les observations sont similaires, mais elles diffèrent en fonction de critères subjectifs liés

à l'histoire (nord-américaine, française). L'intérêt d'une carrière sportive apparaît très nettement aux Etats-Unis pour les minorités visibles : une voie pour sortir du ghetto.

L'une des raisons de la reproduction des schèmes existants est ce que les sociologues nomment l'homophilie, c'est-à-dire la tendance à reproduire ce qui préexiste et à se déterminer selon ses semblables, selon le groupe d'appartenance (ethnique, social).

L'exemple américain démontre la nécessité d'analyser la situation en France sous plusieurs angles : les décisions émanent d'un groupe (homophilie) et relèvent de la référence à la collectivité (réticence des choix à risques, l'entre-soi), soit des dimensions à la fois culturelles et sociales. Discriminations et racisme sont également fonction des postes considérés : joueurs ou entraîneurs.

Pour les premiers, les barrières sont d'ordre économique (les différents sports ont un coût), socialo-culturel (représentations du groupe, de la collectivité, histoire), racial (surreprésentation ethnique dans certains sports et à certains postes).

Pour les seconds, le diplôme et l'expérience ne permettent pas à eux seuls d'accéder à un poste : pour les populations minoritaires, il faut passer par davantage d'épreuves et surmonter les mécanismes de cooptation prédominants dans les milieux sportifs.

La surreprésentation de certains groupes procède notamment de la médiatisation des sports et des exemples de réussite auxquels s'identifier.

LES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

L'étude conclut à l'absence de discrimination à l'entrée dans le sport français, mais la sélection s'effectue dans la pratique en fonction de critères plus ou moins objectifs : physiques, techniques, éthiques ou moraux (« la mentalité ou l'esprit »).

L'un des contentieux inhérent à la pratique d'une activité sportive réside dans l'existence d'un racisme institutionnel ou symbolique qui attribue des caractéristiques à des groupes ethniques. Par exemple : « les Noirs courent plus vite, sont plus athlétiques et sont meilleurs en sport ». Le paradoxe qui fait de la pratique sportive un lieu d'intégration où le mérite et les qualités individuelles prédominent est aussi le lieu d'expression du racisme et des discriminations à l'encontre des minorités visibles, surreprésentées, et des femmes, sous-représentées, dans le sport (joueur ou encadrement).

Les préjugés sont tenaces et nécessitent une sensibilisation accrue, passant par l'étude et la reconnaissance des mécanismes discriminatoires. |

Justine Mattioli

⁽¹⁾ L'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (Insep) a mené une étude sur « Le sport et les discriminations : les épreuves des sportifs issus de l'immigration ». Commanditée par la Licra, elle a été menée par Patrick Mignon et Muriel Paupardin (2009-2012), avec un financement initial du ministère des Sports.

Abonnez-vous

LE DROIT 
de vivre

20 €
par an

Adressez vos chèques au « Droit de vivre », 42, rue du Louvre, 75001 Paris.



La Licra forme les formateurs de la DRJS

Comment démultiplier le message de la Licra contre le racisme et l'antisémitisme dans le sport.

A la demande du « Pôle ressources nationales sport, éducation, mixités, citoyenneté », la Licra, SOS Homophobie et la compagnie Le Trimaran sont intervenus, du 14 au 16 mars, à la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS) d'Ile-de-France. C'était à l'occasion de la première formation de formateurs contre le racisme et l'homophobie, autour des clips et du livret pédagogique créés dans le cadre du comité de lutte contre les discriminations.

Organisée par l'Insep à titre expérimental, cette formation sera par la suite démultipliée au niveau local, pour permettre la formation des acteurs du monde sportif.

Pour la Licra, Annette Bloch, déléguée nationale à la formation, et Carine Bloch, vice-présidente en charge du sport, sont intervenues durant une journée sur les thèmes du racisme et de l'antisémitisme.

A grands renforts d'exemples et de vidéos, elles ont donné à un parterre de formateurs majoritairement issus de l'Insep un apport théorique pour leur permettre de mieux lutter contre ces fléaux, en particulier dans le monde du sport.

LIBÉRER LA PAROLE DES UNS ET DES AUTRES

La compagnie Le Trimaran, par l'intermédiaire de Jean-Philippe Delpech, ancien joueur de football professionnel (Toulouse, Saint-Etienne...) et désormais comédien, et Stéphane Tournu-Romain, metteur en scène et créateur des clips présentés lors de la formation, avait commencé par des petits jeux théâtraux pour libérer la parole des uns et des autres. Michel Duval et Jacky Calmel, pour SOS Homophobie, ont succédé à la Licra pour sensibiliser les participants à la lutte contre l'homophobie, sous forme de jeux de rôles et animations ludiques.

« NE RIEN LAISSER PASSER »

Pour ces derniers, c'est en tout cas mission accomplie. Pas forcément concernés ou sans véritable attente au début de la formation, les participants ont été plus que formés : ils ont été transformés. « *Il faut agir tout de suite* », affirme Franck. « *Il ne faut rien laisser passer, ne pas banaliser les paroles ou les actes* », confirme de son côté Chantal.

Les futurs formateurs contre le racisme et l'antisémitisme ont retenu les points essentiels qui leur permettront d'être efficaces dans les messages qu'ils délivreront aux éducateurs et aux jeunes par la suite.

Cette formation a donc été une réussite à la fois pour les organisateurs, les participants et les intervenants. Deux nouvelles interventions sont déjà programmées, à Aix-en-Provence, en mai et en octobre prochains. |

Arnaud Kenigsberg

Racisme et violence dans le football israélien

Les supporters du Beitar sévèrement sanctionnés.

Dans un pays comme Israël, où les questions d'appartenance communautaire sont souvent au cœur des débats et des affrontements, le sport n'est pas épargné. Le paysage footballistique israélien est bien particulier, deux types de clubs s'y affrontant généralement : les « Hapoel », clubs issus du milieu ouvrier, et les « Maccabi », plutôt bourgeois. Dans le championnat de première division, qui compte 16 clubs, 7 sont ainsi des « Hapoel » et 4 des « Maccabi ». Même s'ils s'opposent, ces clubs restent à tendance communautaire juive, mais apolitiques. A côté de ces clubs, il y en a d'autres composés essentiellement de joueurs arabes, comme l'Ihud Bnei Sakhnin, dans une région d'Israël à majorité musulmane.

De son côté, le Beitar, qui est à la base un mouvement de la jeunesse né en 1923, a clairement une orientation politique radicale et nationaliste. Le club de Jérusalem qui porte son nom, créé en 1936,

est ainsi devenu l'un des outils du mouvement en participant lui aussi au championnat de première division. Les supporters du Beitar, menés par quelques poignées d'activistes profondément anti-arabes, vont même jusqu'à interdire à l'équipe de recruter des joueurs arabes.

DÉMONSTRATIONS DE HAINE RACISTE

Habités des pages de faits divers avec de nombreux incidents racistes à leur actif, ces derniers ont encore fait parler d'eux, le 19 mars dernier. A l'issue d'une victoire de leur équipe contre le Maccabi Petah Tikva, une centaine de supporters ont déboulé dans le centre commercial de Malka pour attaquer des employés d'origine arabe, tout en criant « Mort aux Arabes ».

La police n'est intervenue que 40 minutes plus tard pour évacuer le centre. Si aucune arrestation n'a eu lieu le jour même, 16 supporters ont été interpellés une

semaine plus tard et ont déjà reçu une interdiction de stade de trente mois.

Sous la pression de l'ONG Kick Racism out of Israeli Football, qui fait partie du réseau FARE (Football Against Racism in Europe), la Fédération israélienne de football a su bien réagir et a ainsi pris des mesures courageuses (pertes de points, matches à huis clos, lourdes amendes) contre le Beitar, ce qui a permis de réduire nettement le racisme à l'intérieur du stade de Jérusalem. Mais une fois sortis de l'enceinte sportive, certains pseudo-supporters du Beitar Jérusalem restent incontrôlables. Suite à l'incident du 19 mars, l'organisation a mené une manifestation pacifique autour du centre commercial. Cette ONG, tout comme les autres du réseau FARE dans leur pays respectif, a un rôle important à jouer pour endiguer le racisme dans les stades de football. |

A.K.

TOUS PARISIENS, TOUS CITOYENS!

- Pour que tous les parisiens, y compris les citoyens extra-communautaires, puissent participer à la vie de leur cité, la mairie de Paris a mis en place une structure de démocratie participative qui leur est dédiée : l'Assemblée des Citoyens Parisiens Extra-Communautaires.



Pour tout renseignement s'adresser à la Mission Intégration et Lutte contre les Discriminations - Délégué à la Politique de la Ville et à l'Intégration - 6 rue du Département 75019 Paris - Tel : 01 53 26 69 11 / Fax 01 53 26 69 11



Pour nous la culture, c'est
le partage



EN SEPTEMBRE 2013,
NICE DONNE RENDEZ-VOUS
AU MONDE FRANCOPHONE



FRANCE
NICE 2013
7^{èmes} JEUX DE LA FRANCOPHONIE



BORDEAUX

À deux voix et d'un même cœur républicain

Rencontre avec M^e Caroline Daigueperse-Vaultier, avocate et présidente de la section Licra Bordeaux-Gironde, et de son époux, le général de corps d'armée Denis Vaultier, commandant de la région de gendarmerie Aquitaine et de la zone de défense Sud-Ouest, de 2005 à 2010.

Sur le papier, en théorie, rien ne semblait prédestiner ces deux-là à se télescoper ainsi. Elle, Bordelaise jusqu'au bout du Bassin, gracieuse comme une danseuse, libre de ses préférences et de ses combats ; « *une juive de la communauté de Kippour* », comme elle le dit en souriant malicieusement pour parler de sa relation distanciée à la religion, de sa mémoire familiale et de son amour inconditionnel pour Israël. Petite dernière choyée par sa famille, membre de la Licra depuis sa prime jeunesse, elle s'installe à 21 ans comme avocate indépendante et fait son trou à la force du poignet.

DEUX LIGNES DROITES QUI SE RENCONTRENT EN UN POINT

Lui, originaire de Caen, formaté par les écoles religieuses, le scoutisme et Saint-Cyr sciences, choisit en 1978 le corps de gendarmerie. S'ouvre alors pour lui une carrière en ligne droite, qui de commandement en commandement le verra souvent déménager avec femme et six enfants, jusqu'à le conduire un jour vers Bordeaux et Caroline.

En 1980 il a 28 ans, fait partie de l'équipe dirigeante des Routiers (éclaireurs chez les scouts d'Europe), et fait un point qui sonne final à l'issue d'un pèlerinage à Compostelle : « *J'ai réalisé que mes valeurs spirituelles profondes étaient essentiellement Liberté, Egalité, Fraternité, et que j'étais en profond désaccord avec ce carcan religieux presque intégriste.* » Ce fut donc pour lui le début d'un autre cheminement et d'un nouveau type de questionnement.

Bien plus tard, en 2005, alors qu'il prend ses fonctions en Aquitaine, il tombe sur un article de Barbara Lefebvre, professeur d'histoire-géographie en ZEP, co-auteur des « *Territoires perdus de la République* » : « *Cet article a attiré mon attention sur la Licra et sur sa façon libre de penser, de dire, et d'avoir du recul en matière de racisme.* » Peu après, la même année, Caroline Daigueperse, toute nouvelle présidente élue de la section, lui est présentée : « *Je lui ai dit : "Il faut que je vous présente nos actions." Il m'a simplement répondu : oui.* »

Depuis cette soirée, le temps pour eux s'est comme dilaté tant ils l'ont rempli. Réunis par leurs valeurs républicaines, ce sont certes les artisans du rapprochement officiel entre la Licra et le ministère



Denis et Caroline Vaultier

de l'Intérieur, mais pas seulement : « *Entre nous, c'est également une grande histoire d'amour qui est née de la Licra. Parce que nous avons vécu et que nous connaissons tous deux parfaitement le sens des mots engagement, fidélité, qui sont pour nous des valeurs absolues, c'est encore plus fort* », explique Caroline. Denis, qui la couve des yeux tendrement, ajoute : « *Pour moi, ce fut une véritable renaissance. Ce qui m'a immédiatement plu chez Caroline, c'est cette volonté de faire. Il y a chez elle beaucoup de générosité et d'énergie. Nous avons donc mutualisé nos compétences, et elle me tire constamment...* »

UNE ALLIANCE FAITE D'UN NOUVEL ALLIAGE

S'il est vrai que cette union entre une avocate et un gendarme n'est pas banale, elle est pourtant d'une incroyable évidence quand on les écoute tous deux. « *C'est vrai que la gendarmerie et la police ne sont pas forcément synonymes de droits de l'homme dans l'esprit des gens. Pourtant, notre mission est de respecter et de faire respecter le corpus juridique de la République* », dit Denis.

« *Nous avons donc très vite commencé à collaborer sur le terrain, que ce soit en matière d'interventions pédagogiques ou sur des affaires de racisme avéré. En 2007, nous avons officialisé en signant notre première charte de partenariat, et*

réalisé un film cofinancé par la gendarmerie et la Caisse d'Epargne sur le dépôt de plainte d'un jeune Noir victime d'une agression raciste violente. Il montrait la façon dont l'ensemble de la chaîne se mobilisait alors. Lorsque nous avons présenté ce film et notre action commune à la Licra, durant le conseil fédéral de 2007, quelques commentaires m'ont alors blessée », continue Caroline. « *- Oui, mais c'était vrai ; les gendarmes ont notamment gardé le camp de Drancy, précise Denis. Soutenu par ma hiérarchie, j'ai d'ailleurs organisé à Bordeaux une Nuit Ombre et Lumière, où des historiens sont venus parler de la gendarmerie durant l'Occupation.* » « *- Oui, et nous avons été défendus par certaines sections comme celles de Lyon ou de Nantes, et par Patrice Gaubert, enchaîne Caroline. Nous avons donc pu continuer à avancer. Dès 2008, nous signions également, à Bordeaux, une première charte avec la police. La machine était lancée. La première convention nationale cadre avec le ministère de l'Intérieur a suivi, le 3 décembre 2010.* » Exactement deux jours après l'ultime prise d'arme du général Vaultier qui, après trente-huit ans de carrière, faisait ses adieux solennels au commandement actif.

Fait exceptionnel, en clôture de la cérémonie officielle, la Licra était bel et bien là pour lui rendre hommage, elle aussi. |

Marie-Pia Garnier

Lyon et la vérité sur les rapports entre juifs et musulmans

L'exposition « L'Antisémitisme du Moyen Âge à nos jours », présentée à Lyon pendant l'automne 2007 par la Licra-Rhône-Alpes, comportait quatre panneaux sur « Les relations juifs-musulmans du VII^e siècle à nos jours ». Le panneau intitulé « L'antisémitisme dans le monde arabe » a suscité critiques et réactions.

En évoquant un antisémitisme qui serait en quelque sorte inhérent à l'islam ou au monde arabe, et sans prendre en compte la diversité des situations au cours de l'histoire, ce panneau peut effectivement paraître cautionner des stéréotypes que l'exposition elle-même entend dénoncer.

Conscient de cela, le bureau de la Licra Rhône-Alpes a décidé de compléter l'exposition par un jeu de panneaux destinés à nuancer et rectifier le « panneau 25 ». L'objectif était de donner une plus juste appréciation des relations entre juifs et musulmans au cours de l'histoire. A cet effet s'est nouée une collaboration entre Georges Bouanha, membre du bureau de la Licra Rhône-Alpes, et Frédéric Abécassis, maître de conférences en histoire contemporaine à l'ENS de Lyon, qui à ce titre a travaillé sur l'Égypte et le Maghreb.

Si le premier s'est chargé de la recherche iconographique et le second de la rédaction des textes, les panneaux ont été mis au point par un travail en commun, qui s'est poursuivi sur plusieurs mois et a été nourri par les observations d'adhérents de la Licra, d'historiens du nord et du sud de la Méditerranée, spécialistes de l'histoire du monde arabo-musulman, de professeurs de collèges et lycées, ainsi que d'autres personnes familières du dialogue interreligieux.

QUATRE GRANDES PÉRIODES

Il est vite apparu que quatre grandes périodes devaient être distinguées, et qu'un panneau devait être consacré à chacune d'elles :

- Les premiers musulmans et les tribus juives d'Arabie (VII^e-VIII^e siècles) ;
- Dhimmis en terre d'islam (VIII^e-XIX^e siècles) ;
- L'âge des nationalismes en terre d'islam : de l'émancipation à de nouvelles diasporas (XIX^e-XX^e siècles) ;
- Islam politique et antisémitisme mondialisé (XX^e-XXI^e siècles).

– Consacrer le premier panneau entier à l'islam des origines était une manière de récuser l'idée que l'islam serait par nature



Le panneau n° 2, « Dhimmis en terre d'islam ». Un long travail d'élaboration des textes, de recherches iconographiques et d'échanges académiques.

une religion antijuive. Les textes coraniques présentent un éventail d'appréciations et d'attitudes possibles envers les juifs, et cette période fondatrice n'échappe pas à la règle qui veut que le discours sert souvent à justifier *a posteriori* des événements passés.

– Balayer, en un deuxième panneau, près d'un millénaire de cohabitation judéo-musulmane, avec ses heurs et ses malheurs, tient sans doute de la gageure.

Il s'agit aussi de mieux expliquer que ce statut de *dhimmi* (protégé), qui régissait les monothéistes non musulmans, ne fut pas une condition uniforme, mais fut éminemment variable selon les lieux et les époques.

Si l'iconographie de ce panneau atteste des réalisations parfois brillantes d'une civilisation judéo-islamique, il montre aussi, comme en Occident, une matrice religieuse susceptible de fournir une justification théologique à l'antijudaïsme.

– Le troisième panneau souligne la coïncidence entre l'émancipation politique et culturelle des juifs, la naissance des nationalismes et l'émergence d'un antisémitisme de type moderne. Mais à la différence de ce qui s'est produit en Europe, il montre le rôle particulier, dans l'Orient arabe, de la politique des minorités et de l'entreprise coloniale, qui contribuent à alimenter en formes nouvelles un antijudaïsme traditionnel.

– Le quatrième et dernier panneau présente le développement paradoxal d'un discours antisémite dans un monde arabo-musulman presque totalement vidé de ses juifs. Il montre le poids, dans cette rhétorique, de l'abcès de fixation que constitue la création d'Israël et plus de cinquante ans de guerres israélo-arabes, celui des contentieux non réglés liés au sort des Palestiniens et au départ des juifs de la quasi-totalité des pays musulmans. Ces événements traumatiques et relativement récents ont sans doute contribué à construire des représentations qui ne retiennent que les aspects les plus noirs d'une cohabitation pourtant millénaire entre musulmans et juifs : si un antisémitisme s'exprime actuellement, dans le monde arabo-musulman comme ailleurs – et sans doute ni plus ni moins qu'ailleurs –, l'histoire de la cohabitation judéo-musulmane ne saurait s'y réduire. C'est aussi pour cela que nous avons introduit une lueur d'espoir en fin de parcours, en nous référant au projet Aladin⁽¹⁾, pour indiquer que la spirale des relations ne saurait être uniquement descendante.



DES PISTES DE SORTIE DE L'HOSTILITÉ AMBIANTE

Nous n'avons cherché ni à noircir ni à blanchir la réalité. Ces tableaux ne sont pas un mémorial des exactions de musulmans contre des juifs, ni de juifs sur des musulmans. En étant le plus factuels possible, nous avons essayé de mettre l'accent sur des pistes de sortie de l'hostilité ambiante : la recherche du bonheur, perspective tracée par les Lumières, peut passer par la prospérité et un « commerce » (au sens passé et actuel du terme) profitable à tous. Elle repose aussi sur l'émulation et la collaboration dans la création artistique et intellectuelle ; sur le dialogue et la reconnaissance de l'existence de l'autre

et de l'histoire des autres comme histoire d'une commune humanité.

Ces panneaux peuvent être présentés isolément ; ils peuvent aussi l'être avec l'ensemble de l'exposition, mais dans ce cas, une information particulière est prévue sur le panneau 25.

Ces panneaux s'adressent à tous les publics, et en particulier aux jeunes musulmans, collégiens, lycéens ou étudiants, dont nous avons pu mesurer, au cours d'interventions dans les classes, à quel point ils pouvaient être séduits par un discours idéologique antisémite.

Ils s'adressent également à tous ceux, juifs, chrétiens ou athées, qui ne retiennent de l'islam que ses discours les plus violents et les soubresauts de l'actualité. Ils les engagent à avoir un esprit critique et à exercer leur raison, au-delà de la violence outrancière de certains propos ou caricatures.

Notre souci a été de faire œuvre de pédagogie dans une démarche d'écriture d'une histoire « lisible

par tous et enseignable à tous », en partant de l'idée que l'antisémitisme, forme particulière du racisme, est un regard pervers sur les dynamiques sociales et culturelles, une pathologie dont on peut guérir. |

Frédéric Abécassis,
maître de conférences à l'ENS de Lyon ;
Georges Bouanha, Licra Rhône-Alpes

⁽¹⁾ Le projet Aladin, initié par la Fondation pour la mémoire de la Shoah, est un programme culturel et éducatif qui vise à mettre à la disposition de tous des informations historiques et culturelles fiables et accessibles, portant sur les enjeux liés aux relations judéo-musulmanes. Il s'agit de créer les opportunités d'un dialogue fondé sur le respect mutuel, de combattre la désinformation, les mythes et le négationnisme, ferments des extrémismes qui étouffent les voix de la raison et de la modération. Commun à de nombreuses langues, le mot Aladin est un trait d'union entre les cultures ; il symbolise également les lumières de la connaissance.



Pour réserver et disposer de l'exposition « L'Antisémitisme du Moyen Âge à nos jours » : renseignements auprès de la Licra Rhône-Alpes. Tél : 04 78 95 22 87.

PARIS

Transmettre la mémoire des harkis

Rencontre avec Martine Anquetil-Bernheim, organisatrice d'une journée pédagogique autour du film d'Alain Tasma, « Harkis ». Onze classes de six établissements parisiens ont suivi la projection et participé au débat, afin de réparer une mémoire blessée et se battre contre les idées reçues.

Mardi 27 mars 2012, à 14 heures, six établissements scolaires parisiens – Carnot (17^e), Bergson (19^e), Maurice-Ravel (20^e), Paul-Valéry (12^e), Paul-Bert (14^e), Jean-Moulin (14^e) – ont envoyé onze classes, soit 330 élèves, assister à la projection, à l'espace Reuilly, du film d'Alain Tasma sorti en 2006, « Harkis ». Un exposé-débat a clôturé la journée animé par Mmes Fatima Besnaci-Lancou et Anquetil-Bernheim.

Les harkis sont d'abord un groupe de supplétifs, c'est-à-dire une unité militaire locale recrutée par l'armée française et constituée d'autochtones. Ils ont combattu sous le commandement des troupes françaises pendant la guerre d'Algérie (1954-1962), mais la France les a lâchés après l'indépendance : ils ont été rejetés et assassinés par leurs pairs, ou contraints à l'exil dans l'Hexagone et internés dans des camps avec leurs familles.

RENCONTRE AVEC MARTINE ANQUETIL-BERNHEIM

DDV. Comment avez-vous sélectionné les établissements ?

M. A.-B. Il faut trouver des professeurs intéressés et qui acceptent de travailler, en amont de la projection, avec leur classe sur le dossier que nous leur envoyons.

DDV. Pourquoi avoir choisi le thème de la condition des harkis ?

M. A.-B. C'est encore un problème aujourd'hui, cette mémoire commune est occultée, voire effacée. Il est important que, cinquante ans après, nous abordions ce sujet, de façon à ce que les enfants et les petits-enfants de harkis puissent trouver leur place, conserver et ériger une mémoire collective et entamer un processus de réconciliation.

DDV. Mme Besnaci-Lancou, qui a coordonné le numéro « Harkis » des « Temps modernes » (n° 666, 2011), a animé la journée.

M. A.-B. Le dossier pédagogique que nous avons envoyé aux établissements pour la préparation de cette journée est celui qui avait été fait par l'académie de Versailles, avec le concours de Mme Besnaci-Lancou. Editrice et auteur de plusieurs ouvrages sur l'histoire des harkis, elle a reçu le prix Sélégman 2005 contre le racisme.



Projection du film d'Alain Tasma, « Harkis », suivie d'un débat (mars 2012).

DDV. Comment s'est déroulée cette journée, et qu'en attendiez-vous ?

M. A.-B. La projection du film « Harkis » avait pour but de présenter aux élèves la situation des harkis : les massacres, les camps, les relégations.... Après l'exposé de Mme Besnaci-Lancou, ils ont pu poser leurs questions.

L'objectif de la journée est de réparer une mémoire blessée et de se positionner comme un vecteur de prévention contre le racisme et les harcèlements divers. Il y a la nécessité, pour lutter contre ces phénomènes, de comprendre les événements, l'histoire, les faits... au lieu de rester sur des idées reçues.

Le film se déroule en 1972, dans le sud de la France. La famille Benamar découvre le camp où elle va désormais demeurer. Les personnages naviguent entre résignation, colère, courage et lassitude devant le traitement dispensé par la France aux leurs. C'est également l'histoire d'un conflit générationnel entre les adultes et les jeunes harkis, entre acceptation de l'injustice et révolte ; notamment dans la relation entre Saïd, le père de famille, et Leïla, la fille aînée.

Le film décrypte un épisode sombre de l'histoire de France hantée par son passé colonial, et délivre un témoignage des conditions de vie d'un groupe de supplétifs auxquels on refuse aujourd'hui encore la possibilité de faire un travail de mémoire et de réconciliation qui passera nécessairement par la reconnaissance de la véracité des faits.

Mme Besnaci-Lancou débute son exposé par des données chiffrées : entre 50 000 et 80 000 harkis furent massacrés en

Algérie, et environ 90 000 rescapés arrivés en France furent parqués dans des camps, où certains resteront plus de vingt-cinq ans. Quatre-vingts camps ont été constitués en France : de vastes camps militaires, fermés au bout de deux ou trois ans, qui furent remplacés par des hameaux de forestage beaucoup plus petits.

La présentatrice évoque le camp décrit dans le film et indique qu'il s'agit de celui de Collobrières, dans le Var, qui existe toujours. Elle témoigne également de son histoire en tant que fille de karki qui a passé quinze ans dans des camps. Plusieurs questions viennent ponctuer son intervention, dont celle de la trahison de l'Algérie par les harkis : « *La question de la trahison est importante, mais c'est aujourd'hui quelque chose qu'il faut dépasser, même si cela résiste à la fois dans les esprits français et algériens.* » Un autre élève s'interroge sur l'origine du terme « harki » : « *Ce mot est d'origine arabe et vient du terme haraka, qui signifie mouvement. Les militaires français l'ont utilisé d'une façon générique pour les supplétifs, mais suivant les lieux géographiques, ils étaient appelés différemment par la population locale.* » L'ultime question est celle de la position de la France aujourd'hui vis-à-vis des harkis : « *La France n'a jamais reconnu avoir abandonné les harkis et a nié l'existence pérenne des camps français et le traitement infligé aux harkis.* »

Tous les jeunes alors rassemblés plongent dans un abîme de réflexion. Ils ont découvert un continent historique qu'ils ne connaissaient pas. |

Justine Mattioli



STRASBOURG

Bienvenue dans le Bas-Rhin

Une section bien installée, qui fait face à toutes ses responsabilités sur son territoire et s'adapte à la spécificité alsacienne.

Les nouveaux locaux de la Licra Bas-Rhin, dans le quartier de Haute-Pierre, à Strasbourg, sont encore encombrés par des cartons. Le président de la section, Philémon Lequeux, s'en explique : « *Nous avons emménagé il y a un mois.* » Dans ce grand appartement clair et fonctionnel, l'espace est partagé entre plusieurs associations.

APAISEMENT ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le président a adopté le droit local comme mode de fonctionnement et l'apaisement comme philosophie. Il est heureux de présenter ce quartier. Le conseiller communautaire de Strasbourg indique : « *La démocratie participative est en marche ici* », car « *la rue Balzac, qui abrite désormais la Licra, va s'appeler, selon le résultat du référendum, la rue George-Sand.* » Et le tram s'arrêtera devant la porte d'entrée !

Les membres du bureau de la section 67 préfèrent l'appellation Bas-Rhin à celle de Strasbourg, parce que « *notre section va du Rhin à Saverne, en passant par Strasbourg, au nord jusqu'à l'Allemagne, en incluant Sélestat et Bishwiller* ».

Gilles Winckler met régulièrement à jour les informations sur le site Internet de la section Bas-Rhin, notamment celles concernant l'équipe de futsal. Il s'interroge : « *Sur le site national, il y a une erreur sur les numéros de département. Et pourquoi n'y a-t-il pas de lien de redirection vers notre page ?* »

Strasbourg, c'est près de deux cents adhérents, mais seuls vingt ont payé leur adhésion cette année. Le président répond que la cotisation à 50 € imposée par la force est trop importante. En réalité, selon lui, le blocage vient du fait que les particularités du droit local ne sont pas comprises, ni admises, par le siège de la Licra.

LE DROIT LOCAL ALSACIEN : STATUT DES ASSOCIATIONS ET CONCORDAT

Sans entrer dans les détails du droit local, il faut éclaircir deux aspects, et d'abord le statut des associations, le droit local alsacien ne connaissant pas la loi de 1901. Ici, il faut sept membres fondateurs pour créer une association, en la déclarant au tribunal d'instance et non à la préfecture. De plus, les statuts comprennent la formule : « *L'association ne*



Le président Philémon Lequeux, Gilles Winckler, Faiçal Amroune et Massar Laazibi.

poursuit aucun but lucratif, religieux ou politique. » C'est pour cela que P. Lequeux n'a pas distribué le numéro spécial du « *Droit de vivre* » contre Marine Le Pen, car « *elle pourrait nous intenter un procès* ». En second lieu, il y a le Concordat, puisque les relations avec l'Eglise catholique sont soumises au texte de 1801 et non à la loi de séparation de 1905. Les cultes luthérien, réformé et juif bénéficient également de textes spéciaux. L'Etat rémunère ici les ministres de ces cultes. Si l'islam et le bouddhisme sont les grands oubliés de ce statut, Philémon, comme de nombreux Alsaciens, tient à cette différence qui « *marche plutôt mieux* ». Il espère même que ce régime s'applique à la France entière !

LE SPORTING STRASBOURG FUTSAL : LE SPORT COMME VITRINE

Le président, membre de la Licra depuis 1983, a réuni autour de lui une équipe de jeunes fidèles dévoués à la lutte contre l'antisémitisme et le racisme. Ce groupe utilise le sport comme vitrine de son action.

Pour développer la section sport en respectant le droit local, la Licra Bas-

Rhin a créé une association dédiée à son équipe de futsal. Le futsal, c'est du football en salle, avec des règles propres. En France, c'est la Fédération française de

football qui organise les différents championnats. L'équipe de la Licra, le Sporting Strasbourg Futsal, est codirigée par Faiçal Amroune et Massar Laazibi. Ces deux éducateurs en prévention spécialisée ne ménagent ni leur temps, ni leur énergie pour cette équipe dont « *les joueurs ont le maillot aux couleurs de la Licra* ». Les jeunes des quartiers connaissent l'équipe sous le nom de l'équipe de futsal de la Licra. « *Nos joueurs sont*

entraînés par le petit Jésus, qui les amène vers la victoire en championnat. » Les quatorze derniers matchs joués sont autant de succès ! « *Nous sommes donc à la recherche de sponsors, car l'an prochain, nous serons en déplacement pour cette compétition !* »

Faiçal souligne l'engagement des joueurs. Ces derniers acceptent les matchs de gala, ce qui permet une très bonne visibilité de la Licra. De plus, « *nous avons participé à l'opération Fare* ». Le réseau Fare, ou Football Against Racism in Europe, a pour but de lutter contre toutes les formes de discrimination liées

“ **Une section qui va du Rhin à Saverne, en passant par Strasbourg, au nord jusqu'à l'Allemagne, en incluant Sélestat et Bishwiller.** ”

au football. Une initiative de supporters européens qui a pris de l'ampleur. C'est cet environnement qui permet à la Licra Bas-Rhin d'aller à la rencontre des élèves dans les collèges et les lycées. « *Nous les faisons participer à un atelier* », nous explique-t-il. Par groupe de dix, les collégiens regardent des extraits de DVD comme « *Foot pour tous* ». Une discussion s'engage sur les thèmes de la tolérance et du respect, et « *nous finissons par jouer ensemble au futsal* ». En juin prochain, des élèves de 6^e et 5^e bénéficieront de ce programme.

LES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Entre deux réunions dans son lycée, Mathilde Piccoletti tient à parler de l'éducatif à la Licra Bas-Rhin. Elle est membre de la Licra depuis onze ans. Les interventions en milieu scolaire sont sa partie, Gilles et Philémon donnent régulièrement « *un coup de main* ». Cette année est éprouvante, « *parce que je suis débordée par mes activités professionnelles, mais surtout parce que la Licra n'a pas été associée au Mois de l'autre* ». Ce Mois de l'autre est une initiative de la région alsacienne pour « *mobiliser la jeunesse alsacienne au respect de l'autre dans toutes ses différences* ». Construit en partenariat, depuis 2004, avec des associations locales pour intervenir dans les établissements scolaires, c'est la première fois que la Licra n'y a pas participé. Officiellement l'accent a été mis sur d'autres discriminations, comme l'homophobie ou les personnes handicapées. Pour la Licra Bas-Rhin, c'est plutôt que la question du racisme et de l'antisémitisme est trop sensible dans cette région française. L'affaire Merah est révélatrice de ces tensions : pour certains élèves qui ne s'en cachent pas, ce meurtrier a acquis un statut de héros. Pour les proviseurs, le déni est la meilleure des tactiques. Pour Mathilde Piccoletti, passer par le



Deux intervenants de la Licra avec des élèves de 6^e et de 5^e, lors d'une compétition de futsal.

futsal est la voie royale pour revenir au sein des écoles et réinstaurer un dialogue contrant l'antisémitisme et le racisme. Elle espère néanmoins s'investir davantage l'an prochain pour la Licra, et envoyer des militants à l'école qui leur est dédiée.

UN TRAVAIL EN AMONT

Philémon Lequeux constate l'action silencieuse mais efficace de sa section. « *J'entretiens d'excellentes relations avec le préfet et le procureur, nous dit-il, je peux agir de concert avec les institutions, en amont, dans le calme.* » Il a arrêté de porter plainte pour toutes les lettres anonymes racistes ou antisémites qu'il recevait, parce que, dit-il, « *j'ai découvert que le procureur recevait les mêmes courriers abjects que moi* », et ce dernier faisait déjà le nécessaire. Il a interpellé le préfet de la région à propos de la possible venue de Dieudonné, en juin, au Zénith de Strasbourg. Par contre, il ne veut pas s'étendre sur l'affaire Mohamed Latrèche, qui devait être poursuivi pour

des propos antisémites. La Licra nationale l'avait averti des risques d'annulation de la procédure. Le président en parle comme d'un horrible souvenir : « *J'étais seul du côté des victimes dans cette salle d'audience, pour entendre que l'affaire ne se plaiderait pas en raison d'un vice de forme, alors que les partisans du fondateur du Parti des musulmans de France exultaient.* »

Il sera tout aussi discret sur les relations avec le nouvel avocat de la Licra 67. Il n'y a pas de retour vers la responsable juridique de la Licra à Paris, car « *nous ne parlons plus des "cas", comme cela pouvait se faire avec l'ancien président* », c'est-à-dire quand R. Nisand était à la fois le président de la section et son avocat. A l'inverse, il n'a plus de nouvelles de ce qui se passe au Conseil de l'Europe. « *Nous allions régulièrement aux réunions* » sur le racisme et l'antisémitisme

« Une équipe dont les joueurs portent le maillot aux couleurs de la Licra. »

de l'Institution, « *notre section y avait sûrement bien travaillé* », dit P. Lequeux en souriant, puisque désormais c'est le siège qui y envoie des délégués.

LE SENTIMENT D'ÊTRE INCOMPRIS

Le président insiste en disant qu'« *on se sent incompris* ». Il accepte néanmoins l'idée que ces tensions pourraient provenir d'une mauvaise communication et de questions techniques complexes, et qu'un peu de recul ne ferait pas de mal. Mais pour Philémon Lequeux et son équipe, « *les maladroites verbales du président Jakubowicz* » ont accentué le malaise.

A l'heure où nous mettons sous presse, Alain Jakubowicz s'est rendu à Strasbourg et les difficultés sont aplanies. |

Deborah Piekarz

Site de la section : licra67.org



L'équipe de la Licra, le Sporting Strasbourg futsal.



REIMS

Reims, une section en ébullition

Dans la région Champagne-Ardenne, une soixantaine de bénévoles et sympathisants multiplie les interventions dans les classes, les conférences sur le racisme et l'antisémitisme, les formations des travailleurs sociaux. Et mettent en place des partenariats avec des instituts de formation et les rectorats.

Ce matin-là, ils sont une soixantaine d'adultes à l'écouter présenter les programmes d'action de la Licra à destination des enfants et des adolescents. Ancien professeur à l'Institut universitaire de technologie de Reims, Claude Secroun, président-fondateur de la section rémoise de notre mouvement, s'adresse à un public de professionnels œuvrant en milieu scolaire en région Champagne-Ardenne. Réunis pour deux jours dans l'amphithéâtre du lycée professionnel Jean-Talon de Châlons-en-Champagne, ces enseignants, psychologues, conseillers d'orientation, mais aussi chefs d'établissement, l'écoutent attentivement exposer la manière dont il envisage le combat anti-raciste.

« La lutte contre la xénophobie passe par un effort d'éducation », énonce-t-il devant un public acquis à la cause. Et c'est pourquoi la soixantaine de bénévoles comme les 250 sympathisants de la section de Reims de la Licra multiplie les interventions dans les classes.

DES CONFÉRENCES-DÉBATS EN 5^e ET DES FORMATIONS

Chaque année, toutes les cinquièmes de la ville font l'objet d'une conférence-débat sur la question du racisme et de l'antisémitisme. Ils forment, de même, les stagiaires de l'Institut régional de formation des travailleurs sociaux, qui a signé une convention de partenariat avec la Licra. « Mais nous intervenons aussi dans le reste du département à chaque fois qu'on nous le demande », poursuit Claude Secroun.

« Si je devais résumer ma pensée, je dirais que tout l'enjeu de notre action consiste à encourager les jeunes à penser par eux-mêmes », déclare-t-il. « Ce qui suppose de faire confiance dans leur discernement, mais plus encore dans leur aptitude à remettre en question ce qu'ils ont entendu ailleurs. Car bien souvent, le discours raciste



Claude Secroun

qu'ils véhiculent a été conditionné par un environnement amical ou familial », complète Frédérique Berthiot, coordinatrice du Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage (Casnav), qui participe, pour la deuxième année consécutive, à

cette session de formation des personnels de l'Education nationale aux moyens de lutte contre toutes les formes de discrimination.

DES CONVENTIONS ENTRE LES RECTORATS ET LA LICRA

Depuis trois ans, les choses bougent dans les académies. La prise de conscience de la montée très préoccupante du discours xénophobe au sein même de l'institution scolaire a poussé nombre de rectorats à

signer des conventions avec la Licra pour mettre en place des actions sur le terrain. La section de Reims est pionnière en la matière. « Plus nous prenons les enfants tôt, plus nous avons une chance de leur

faire prendre conscience des stéréotypes qui polluent leur manière de voir le monde », confie Nelly Beaufort, présidente de la section de Châlons-en-Champagne de la Licra, qui participe également, à titre personnel, à ces journées d'action.

DES COURTS MÉTRAGES POUR AMORCER LE DIALOGUE

Mais comment procéder face à une population, souvent adolescente, que les cours d'instruction civique peinent à captiver ? « En recourant à des courts métrages qui permettent d'amorcer le dialogue », réplique Claude Secroun. A l'en croire, le cinéma serait l'outil le plus efficace pour susciter la discussion, mais aussi la réflexion sur la manière dont se propage l'intolérance.

Deux jours durant, ses équipes vont proposer aux 58 participants de ce « programme de sensibilisation et de prévention des situations de discrimination en milieu scolaire » une demi-douzaine d'exercices pratiques adaptées à un public de 6 à 20 ans.

Soutenue par Anne-Marie Filho, directrice académique des services de l'Education nationale, l'initiative aura également permis à Laurence Weber, présidente de l'association Ex Aequo, de sensibiliser la communauté éducative au sujet de l'homophobie.

DES INTERVENTIONS DANS LE MONDE SPORTIF

Mais l'action la Licra de Reims ne se cantonne pas à l'école, au collège ou au lycée. « Nous intervenons aussi beaucoup

“ Plus nous prenons les enfants tôt, plus nous avons une chance de leur faire prendre conscience des stéréotypes qui polluent leur manière de voir le monde.”

Nelly Beaufort



Journée d'action contre les discriminations en milieu scolaire.



dans le monde sportif », indique Anne-Marie Ducos, enseignante d'espagnol qui a rejoint le mouvement à la création de la section rémoise en 1992.

Une convention est ainsi en place depuis cinq ans avec le club de football local. « Le président du Stade de Reims, Pierre Caillot, soutient notre action en faisant participer des joueurs professionnels à chacune de nos conférences et en nous ouvrant régulièrement les portes de son institut de formation », souligne-t-elle. Une table ronde autour du sport est ainsi prévue le 31 mai, jour de match amical de préparation aux championnats d'Europe entre la France et la Serbie.

DE LA MAISON DE QUARTIER AU STRUTHOF

La section rémoise participe par ailleurs à des interventions dans les maisons de quartier qui le demandent. Le programme mis en place depuis quelques mois dans celle de Clair-Marais, en périphérie de Reims, devrait conduire Claude Secroun à visiter prochainement le camp de concentration du Struthof, où furent déportées plus de 30 000 personnes. L'occasion de revenir sur les persécutions nazies et les lois antijuives prises par l'Etat français à Vichy. « Les jeunes du quartier ont, dès les premières rencontres, manifesté le souhait d'effectuer un voyage en Israël. Nous envisageons cette possibilité dans un deuxième temps », évoque Suzy Secroun, qui milite, comme son mari, au sein de la Licra depuis 1992.



Rencontre entre la Licra et l'inspection académique de Reims.

FESTIVALS, RENCONTRES ET EXPOSITIONS

La section coorganise par ailleurs un certain nombre d'autres manifestations, comme le festival rémois Et moi et toi (Vivons mieux ensemble), depuis sept ans. Une succession de concerts et de rencontres qui ont lieu traditionnellement au cœur de la ville et dont l'objet est de lutter contre le repli « communautaire ».

La Licra-Reims soutient également les efforts du cinéaste Pierre Coulon, qui réalise depuis plusieurs années une série documentaire sur l'histoire des harkis en Champagne. La projection du deuxième film qu'il vient d'achever de tourner

devrait intervenir à la rentrée de septembre.

Des expositions régulières sont programmées. La prochaine, organisée pour les 20 ans de la Licra-Reims, devrait être consacrée à l'histoire des « Justes parmi les nations », qui cachèrent des Juifs pendant l'Occupation nazie. A commencer par la sportive Aimée Lallement, directrice d'un foyer de jeunes filles, à laquelle les époux Secroun sont parvenus à faire rendre un hommage exceptionnel par la

municipalité en donnant son nom à une rue du quartier Croix-Rouge, il y a trois mois.

Enfin, depuis dix ans, chaque 9 novembre, pour commémorer la Nuit de Cristal, la Licra de Reims s'associe à la Fondation pour la mémoire de la déportation, à SOS Racisme, à la Ligue de l'enseignement et au comité de lutte antifasciste. |

Baudouin-Jonas Eschappasse

“ La lutte contre la xénophobie passe par un effort d'éducation. ”



Stand de la Licra lors du festival rémois « Et moi et toi ».

A l'écoute des victimes

La Licra-Reims a mis en place, depuis plusieurs années, une permanence d'accueil des victimes d'actes (ou de propos) racistes. Hébergée au sein de la Maison de la vie associative (122 bis, rue du Barbâtre), cette permanence accueille chaque année une vingtaine de personnes. « Nous les écoutons et leur proposons de les accompagner dans leurs éventuelles démarches judiciaires, mais bien peu osent porter plainte », regrette Claude Secroun. |



Courrier des lecteurs

ON NE PEUT PAS RIRE DE TOUT

Pas d'interdiction pour le film de Dieudonné ! Le juge des référés du tribunal, de grande instance de Paris s'est refusé, vendredi 13 avril, à interdire à Dieudonné la diffusion et la vente de son long métrage « *L'Antisémitisme* », comme nous le réclamions. David Olivier Kaminski, notre avocat dans cette affaire, se réjouit cependant que le site de Dieudonné ne propose plus le DVD à la vente, et que ces images qui tournent Auschwitz en dérision ne soient plus facilement accessibles.

Reste pour nous à saisir sur le fond le tribunal, pour qu'il établisse un délit d'apologie ou de contestation de crime contre l'humanité, provocation à la haine de la communauté juive ou injure à caractère antisémite. On ne peut pas rire de tout, et surtout pas avec Dieudonné. |

Antoine Spire, rédacteur en chef

HOMMAGES ET REMERCIEMENTS



• M. Arnold-André Moses, ancien normalien, agrégé de lettres classiques et maître de conférences de grec à la faculté de lettres de Lyon, est décédé le 24 novembre 2011.

Sympathisant de notre association, il a souhaité soutenir nos actions en désignant la Licra comme bénéficiaire de plusieurs contrats d'assurance-vie.

Nous présentons nos condoléances à sa famille, ainsi que nos remerciements les plus sincères pour ce geste de solidarité et de confiance. |

• Nous apprenons avec un profond chagrin le décès d'André Zylberstein, membre fondateur de la section de Vincennes, dans la soirée du 18 mai 2012.

La Licra s'incline devant sa mémoire et adresse toutes ses condoléances à sa famille et à la section de Vincennes. |

CARNET ROSE

Betty et Marcel Wieder, de la section Périgieux-Dordogne, sont les heureux arrière-grands-parents d'un petit Théo, né le 14 avril 2012.

Longue vie à Théo et à ses vigoureux arrière-grands-parents ! |

Florence Perronin
Paris 18^e

A PROPOS DU « DDV » CONTRE LE VOTE LE PEN



Paris, le 6 avril 2012

Je viens de recevoir le numéro du « *Droit de Vivre* » qui appelle à ne pas voter Le Pen. Je trouve ce numéro d'une stupidité sans limites : en effet, pensez-vous que si l'on est

adhérent de la Licra, on puisse envisager de voter Le Pen ? C'est totalement absurde. Prêcher à des convaincus n'a aucun intérêt. Et vous pourrez vous douter que si l'on adhère à la Licra, on a déjà réfléchi à ces questions et on a l'habitude de réagir à des propos ou comportements racistes ! Par ailleurs, l'éditorial d'Antoine Spire au début du journal me paraît mensonger : les jeunes gens assassinés à Montauban et Toulouse l'ont été non pas parce que « maghrébins » (ce serait bien absurde, vu l'origine de l'assassin), mais parce que soldats français ayant combattu en Afghanistan : leur origine maghrébine ne faisait qu'aggraver leur cas, puisqu'aux yeux de leur meurtrier, ils étaient des traitres, des apostats enrôlés par les infidèles.

Je trouve très grave que la Licra, dont j'attends des analyses justes, fondées sur des faits, se laisse ainsi aller à brouiller les cartes.

De même, je suis allée à la marche du dimanche 25 mars à laquelle vous aviez appelé à participer, mais votre formulation qui commençait par « Contre le racisme » m'a déplu. Ce ne sont pas des fanatiques d'extrême droite qui confondraient dans une même haine Maghrébins et Juifs. Ces sont des crimes commis par un fanatique musulman violemment antisémite, et qui ne supportait pas que des jeunes gens originaires du Maghreb aient pu passer dans le camp hostile au jihad. Donc, une marche « *Contre l'antisémitisme et contre l'intégrisme musulman* » aurait été plus appropriée.

Bref, je me pose des questions sur la Licra ; et sur le choix des actions à mener, comme cet argumentaire absurde envoyé aux adhérents, et sur l'idéologie qui sous-tend votre action.

Réponse

Contrairement à ce que vous pensez, le refus de voter pour Marine Le Pen n'était pas évident. Aujourd'hui, nous

savons qu'elle a rassemblé 18 % des électeurs, et nous savons que tous ces Français ne sont pas des racistes, des fascistes. Les sondages confirment les motivations de ces électeurs d'abord ulcérés par une situation économique misérable.

Nous avons voulu avertir ceux qui étaient tentés par ce vote qu'il était porteur de xénophobie et de racisme, l'antisémitisme étant tu, et donc caché. Nous ne pensons donc pas avoir prêché dans le vide à des convaincus. D'autant que, militants, nous côtoyons chaque jour ce Français sur cinq qui s'est laissé aller à ce vote raciste.

Pour ce qui est des soldats maghrébins assassinés par Mehra, vous avez raison : aux yeux du criminel, ils étaient coupables d'avoir trahi la cause des leurs en combattant dans les rangs de l'armée française. J'ai fait un raccourci en disant que ces meurtres étaient racistes, mais ce n'est pas pour rien que le terroriste visait ces hommes choisis en fonction de leur seule origine. C'est en cela que ce crime est raciste.

Quant à la manifestation que nous avons contribué à organiser, elle visait donc le racisme et l'antisémitisme. Ici, c'est un intégriste musulman qui s'était fait le porteur de ces idées malsaines, mais nous ne souhaitons pas incriminer les intégristes musulmans, ni a fortiori les musulmans. Les crimes ne sont pas commis à partir de l'origine des criminels, mais par des individus concrets, qui ne doivent pas nous conduire à culpabiliser le groupe auquel on peut les rattacher. L'amalgame entre un individu et son groupe religieux ou ethnique est à proscrire pour nous, militants de la Licra. Chaque individu est responsable de ses actes. Les crimes commis n'engagent pas tous ceux qui partagent des convictions que nous combattons. |

Antoine Spire

A VOS PLUMES !

La newsletter hebdomadaire de la Licra est relancée depuis maintenant le début du mois de mars, et même si nous avons consolidé et complété certaines adresses emails, nous souhaitons élargir son lectorat. Cela signifie que :

- 1) les destinataires actuels l'ouvrent plus systématiquement (plus d'un destinataire sur deux ne l'ouvre pas).
- 2) de nouvelles personnes s'inscrivent pour la recevoir. |



culture **J'AI
MA RÉGION
EN TÊTE.**

CULTURE

400 festivals, 200 musées, des centaines de lieux de spectacle... avec ma Région, en matière de culture, il y en a partout et pour tous les goûts. Faciliter l'accès à la culture, former les jeunes talents, aider les artistes...

Chaque jour, ma Région agit pour rester en tête.

Rhône-Alpes Région